

Comptes Argentiers 1415 - 1416

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Maistre Jehan COCQUILLAN, chanoine de l'église de St Omer, à sa vie seulement
- De Ector DE BERGHES fils de feu fremin DE BERGHES.
- De Jacquemine DE BERGHES fille de feu Fremin.

Dépenses de rentes à vie:

- A Julien LE MAY, aux vies de lui, de demoiselle Mehault DE NIELLES sa femme, et de Hannekin dit Annieux son fils.
-

Comptes Argentiers 1416 - 1417

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Sieur Jaques DE LE DEVERNE aux vies de lui et de demoiselle Jehenne DE SENINGHEM sa femme.
- De Jehan LE CLERGESSE pour sa vie durant.
- De Jehan DU CROCQ aux vies de luy et de Freminne DE HESDIN femme Jaque DE LESPARE, et de Jehenne DE HESDIN femme à présent de Pierre LE TELIER.
- De Bertran ANESART aux vies de luy, de Simonnet son fils , de demoiselle Jehenne LE COMTE sa femme et de Miquelete leur fille.
- De Jehan HOVELT poissonnier de mer aux vies de luy et de Willemine SVINCS sa femme.
- De Willaume BOURG cangeur aux vies de luy et de demoiselle Betrix SACQUESPEE sa femme.

Dépenses de rentes à vie:

- A Demoiselle Maroie DU FRESNE veuve de feu Clay LE REUDE.
- A Pasquine, Loy et Lambert LE COUVREUR enfants de feu Leurens.
- A Marguerite LE COUVREUR fille de Sr loys.
- A Madame Maroie DARDRE veuve de feu Messire Jehan KIERET.
- A Demoiselle Maroie DE BLARINGHEM veuve de feu Pierre DE MONTBERTAUT.
- A Jehan DE LE VIEUXVILLE dit Gauwain, escuier, fils de feu Monsr Sohier.
- A Demoiselle Marguerite LANGARDIN veuve de feu Sr Baudin DE BOULOIGNE, aux vies d'elle et de Sr Malin DE BOULOIGNE son fils.
- A Julien LE MAY, aux vies de luy et de Jehan dit anieux son fils, et de demoiselle Mehaut DE NIELES sa femme.
- A demoiselle Jaqueline LUCAS à présent femme de Sr Estevene DESPERLECQUES.
- A miquiel LE TAINTELIER la vie durant de demoiselle Jehanne LE TAINTELIER sa fille veuve de feu Jehan DE LE RIVIERE; à la vie de Gilles LE TAINTELIER son fils qu'il a de demoiselle Gille DE SAINGHEM sa femme.
- A Pierre DE MORCAMP fils Andrieu, aux vies de luy et de demoiselle Jacquemine DESPERLECQUES sa femme.
- A Sohier DU MONT aux vies de luy et de Jehenne POITEVINE fille illégitime de Sr Foulque DE REBEQUE dit Hustin, et aux vies de demoiselle Peronne DAUSQUE sa femme, et de demoiselle Marguerite DAUSQUE fille illégitime de ladite demoiselle Peronne qu'elle eut de feu Oste DE LANNE.
- A Nicaze DE SENINGHEM demeurant à Volcrinchove et aux vies de Nicaze BOUDELOQUE, Carle BOUDELOQUE et Denis LE CUPPRE ses fils illégitimes.
- A Lambert DE MORCAMP dit ector durant la vie de Tassin son fils et de Soeur Agnés religieuse de Sainte Claire.
- A Jaquemart DE PARENTY demt à desvres.
- A demoiselle Aelips DU BOS femme de Sr Jaque DE BEUTIN.
- A Robert DAUSQUE, aux vies de luy et de Jehan DAUSQUE son frère.
- A Jehan DAUSQUE, aux vies de luy et de Robert DAUSQUE son frère (Jehan DAUSQUE est mort).

Dépense pour pension de le Cambre:

- A Jehan DAUSQUE clerc de le Halle, pour la moitié de sa pension.
- A Pierre COCQUILLAN, escarwette.

Comptes Argentiers 1417 - 1418

Receptes de rentes à vie vendues

- De Sire Jaques BROUSTEL, prestre curé de Radinghem.

Dépenses de rentes à vie:

- A la vie de Robert DE BUNNE fils de feu François.
- A Sohier DU MONT aux vies de luy et de Jehanne POITEVINNE fille illégitime de Sr Foulque DE REBECQUE dit Hustin.
- A Sohier DU MONT , aux vies de demoiselle Peronne DAUSQUE sa femme, et de demoiselle Marguerite DAUSQUE fille illégitime de ladite demoiselle Péronne qu'elle eut de Oste DE LEANNE.
- A Grielle fille illégitimz de feu Sr Guillebert GAMEL , à présent femme de Oste LE MESEMACRE; et à Robin fils illégitime dudit feu Sr Guillebert.
- A Marguerite DRIEZ veuve de feu Jaques DE MORINGHEM.
- A Robert DAUSQUE, aux vies de luy et de Jehan DAUSQUE son frère.
- A Marc fils Monic BARTS, et à Denis fils Maroie MATHIS , enfnats illégitimes de feu Robert DE SAINTEAUDEGONDE, fils de feu Denis .

Comptes Argentiers 1418 - 1419

Receptes de rentes à vie vendues

- De Jehan LE MAY dit Anieux, aux vies de luy et de demoiselle Katherine DE LENS dit DE REBECQUE sa femme.
- De Sire Jaques DE LE DEVERNE aux vies de luy et de demoiselle Jehenne DE SENINGHEM sa femme.

Dépenses de rentes à vie:

- A Demoiselle Maroie DU FRESNE veuve de feu Clay LE REUDE.
- A Pasquine, Loy et Lambert LE COUVREUR enfants de feu Leurens.
- A Marguerite LE COUVREUR fille de Sr loy.
- A Dame Maroie DE BLARINGHEM veuve de feu Pierre DE MONBERTAUT, à présent femme Monsr DE RILLECOURT.
- A demoiselle Maroie DE BAILLEUL veuve de feu Ernoul ZUNEQUIN.
- A Julien LE MAY, aux vies de luy, de demoiselle Mehault DE NIELES sa femme et de Jehan LE MAY dit Anieux leur fils.
- A Maistre Jehan COQUILLAN , chanoine de l'église de St Omer.
- A Sohier DU MONT durant les vies de demoiselle Peronne DAUSQUE sa femme, et de demoiselle Marguerite DAUSQUE fille illégitime de ladite demoiselle qu'elle eut de Sr Oste DE LEANNE .
- A Pierre DE MORCAMP fils Andrieu, aux vies de lui et de demoiselle Jaquenine DESPERLECQUE sa femme.
- A Nicase DE SENINGHEM demeurant à Volcrinchove, aux vies de luy et de Nicase et Karle BOUDELOQUE son fils illégitime, ainsi que Denis LE CUPPRE aussi son fils illégitime.
- A Sr Foulque DE REBECQUE dit Histin et à demoiselle Peronne PICOTIN sa femme.
- A Nicase DE SENINGHEM et à demoiselle Jehanne sa fille.
- Aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE, durant la vie de Robert DAUSQUE.

Comptes Argentiers 1419 - 1420

Receptes de rentes à vie vendues

- De Soeur Pasquine ZEURIN fille de feu Robert, Religieuse de Ste Claire.
- De Soeur Jehanne SINECART fille d'Andrieu SINECART et de feu Ysabel BOLLINGHES sa femme, soeur à Madame l'abbesse de Ste Claire.
- De Jehan DU PARADIS durant la vie de demoiselle Jehenne sa fille à présent femme de Sr Jaque LE REUDE.
- De Jehan DU PARADIS durant la vie de Pasquin son fils.

- De demoiselle Jehenne LE PAU veuve de feu Miquiel LE COUVREUR.
- De Jehan DE BAMBECQUE durant sa vie seulement.
- De Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart.
- De Marguerite DRIEZ à présent femme de Jehan LE CAUCHETEUR.

Depenses de rentes à vie:

- A Jaque DESPERLECQUE fils de feu Sr Estienne.
- A Madame Maroie DE BLARINGHEM veuve de feu Pierre DE MONBERTAUT, et à présent femme de Monsieur DE RULLECOURT.
- A demoiselle Jaqueminie LUCAS veuve de feu Sr Estienne DESPERLECQUE.

Comptes Argentiers 1420 - 1421

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Pierre DE MORCAMP eschevin de la ville de Saint-Omer, durant sa vie et celle de demoiselle Jaqueminie DESPERLECQUE sa femme.
- De Sr Jehan LE HAP eschevin de cette ville durant les vies de demoiselle Marie DE LE CAPPLE sa femme et de Martine sa fille à présent femme de Jehan SCRIPPE .
- De Demoiselle Chrestienne DE LILLE veuve de feu Jehan DE HALLETTES durant les vies d'elle et de Willaume EGLE son fils qu'elle eut de feu willaume EGLE paravant son mary.
- De demoiselle Jaqueminie LUCAS veuve de feu Sr Estevenet DESPERLECQUE et paravant femme de feu Bade FOULQUE , durant les vies de demoiselle Marguerite FOULQUE sa fille à présent femme de Sr Robert DE LE DEVERNE.
- De demoiselle Marguerite et de demoiselle Andriouette enfants de feux Messire Robert DORESMEAUX en son vivant Seigneur de Bailleul, chevalier et de Madame Marguerite DE SAINTE- ALDEGONDE sa femme

Dépenses de rentes à vie:

- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Omer.
- A Sr Jaques DE LE DEVERNE durant les vies de lui et de demoiselle Jehenne DE SENINGHEM sa femme.
- A Jehan LESELLIER demt à Cambray, durant la vie de Sr Eulart son fils.
- A Jaquemart DE PARENTY demt à Desvres.
- A Jehan DE PARADIS durant la vie de demoiselle Jehenne sa fille femme de Sr Jaques LE REUDE.
- A Joseph fils illégitime de feu Jaques DE NORTQUELMES.
- A Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart.
- A Marguerite DRIEZ femme dudit Jehan LE CAUCHETEUR.
- A Maistre Enlart DES AUBEAUX.
- A Aleame DAUDENFORT aux ves de luy et de Baudin RAOULIN son oncle.
- A Maroie BRICHEBAUT fille illégitime de feu Vincent DE WISSOC, à présent femme de Colart LE FEVRE.
- A Jehan BLONDEL orfèvre durant les vies de demoiselle Maroie DE MUSSEM sa femme et de Hanotin leur fils.
- A demoiselle Maroie fille de feu demoiselle Marguerite LE PAPPE à présent femme de Henry CRAYE.
- A demoiselle Marguerite DE NORTQUELMES fille de feu Marguerite LE PAPE à présent femme Boulet LE BANY.
- A Mons Pierre DE SAINTE ALDEGONDE Seigneur de Nortquelmes et de Wisques durant la vie de Coppin son fils qu'il eut de deffuncte Madame Marguerite DE SELLES sa femme, et durant la vie de Marguerite LE PAPE fille illégitime de feu Jaque DE SAINTE ALDEGONDE escuier, Seigneur desdits lieux de Nortquelmes et de Wisques et à présent femme de Boulet LE BANY.
- A Henry CRAYE durant les vies de luy et de demoiselle Maroie fille illégitime de feu Sr Jaques DE NORTQUELMES sa femme.
- A demoiselle Marguerite DE NORTQUELMES fille illégitime dudit feu Jaques, aux vies d'elle et de Coppin son frère.
- A Maistre Jaques SACQUESPEE aux vies de luy et de son frère Jehan.

Comptes Argentiers 1421 - 1422

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Aleame DE SAINTE ALDEGONDE durant les vies de lui et de demoiselle Jehenne DE SAINTE ALDEGONDE fille de luy et de demoiselle Marie DE WARGNIES sa femme, Religieuse à Gosnay.
- De Maistre Jehan COCQUILLAN chanoine de la Cathédrale de St Omer, durant les vies de luy et de Huchon DE SAINTE ALDEGONDE fils Jehan qu'il a de demoiselle Ysabel COQUILLAN sa femme soeur audit Maistre Jehan.
- De Jehan DE NEUFVERUE durant les vies de Moye et de Mehault DE NEUFVERUE ses filles qu'il a de demoiselle Jehenne DE WISSOC sa femme.
- De Maistre Jehan DE WISSOC doyen de Terouenne durant les vies de Sr Nicole DE WISSOC son frère et de Philippe DE WISSOC fils illégitime dudit Maistre Jehan venu de Marie AGUTE , de Claude DE WISSOC Seigneur de le Hollande son neveu et de Madame Marguerite(effacé).....
- De Monsgr Jehan DE BOUBERS, chevalier, ...
- De Maistre Nicole DE FAUQUEMBERGHE sergent?? de Beaussart, durant les vies dedemoiselle Jehenne LE JOEN sa femme et de Jehan DE FAUQUEMBERGHE leur fils.
- De Jehenne et Jaqueminne filles de feu Leurens DE MUSSENT de son premier mariage.
- De Pierre DE SENINGHEM durant les vies de demoiselle Maroie DE WISSOC sa femme et de Margot DE SENINGHEM fille d'icelui Pierre du premier mariage.

Dépenses de Rentes à vie:

- A Marguerite DE SANGATTE femme de Jehan DE LE BECQUE.
- A demoiselle Jehenne LE PAU veuve de feu Miquiel LE COUVREUR à présent femme de Jaquemart MUSELET.
- A Madame Maroie DE WISSOC femme d'Olivier LE BAVELARE.
- A Jehan LE MAY dit Anieux , aux vies de lui et de demoiselle Katerine DE LENS dit De REBECQUE sa femme.
- A Jacques DE LE DEVERNE, aux vies de lui et de demoiselle Jehenne DE SENINGHEM sa femme.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de lui et de Willequin DAUSQUE son fils.
- Aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE, durant la vie de Robert DAUSQUE.
- Pierre COCQUILLAN escarwette.

Comptes Argentiers 1422 - 1423

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Jehan LE MOURINIER demeurant à Théroutte pour les vies de luy et de Jacotin son frère.
- De Jaques CRAYE ayant cause de Jehan POLLART et de demoiselle Katherine DE WISSOC sa femme durant les vies de Sire David DAVERHOUD er de demoiselle Agnés CRAYE sa femme.

Dépenses de rentes à vie:

- A Jehan DE LE VIESVILLE dit Gavain fils de feu Monsr Sohier DE LE VIESVILLE.
- A Clay DE CHOQUES durant les vies de luy et de Jehenne DE LE FONTAINE sa femme.
- A Jehan DE LE NEUFVERUE durant les vies de Moye et de Mehault DE LE NEUFVERUE ses filles qu'il a de demoiselle Jehenne DE WISSOC sa femme.
- A Demoiselle Jehenne LE PAU veuve de feu Miquiel LE COUVREUR à présent femme de Jaquemart MUSELET.
- A Vincent et Simonnet enfants de feu Miquiel LE COUVREUR .
- A Loys et Jacqueminne enfants de feu Miquiel LE COUVREUR.
- A Foulque DE REBECQUE dit Hustin et à demoiselle Peronne PICOTIN sa femme.
- A Sr Tassart DE THIENNES durant les vies de lui et de demoiselle Martine COBBELINNES sa femme.
- A Aleame DAUDENFORT aux vies de lui et de Baudin RAOULIN son oncle.

Comptes Argentiers 1423 - 1424

Dépenses de rentes à vie:

- A Maistre Guillaume GRENET demeurant à Béthune.

- A demoiselle Jehenne LE JOUENE veuve de feu Maistre Nicole DE FAUQUEMBERGHE à son vivant Seigneur de BEAUSSART, durant les vies d'elle et de Jehan DE FAUKEMBERGHE son fils.
- A Sr Jaques DE BEUTIN durant la vie de demoiselle Aelips DU BOIS sa femme, et de Maroie sa fille aînée.
- A Jehan BLONDEL, orfèvre, durant la vie de demoiselle Maroie DE MUSSEN sa femme.

Comptes Argentiers 1424 - 1425

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Sire Loys PRELAMPS prestre, durant sa vie seulement.
- De Sire Nicole LE VOS Prestre, durant sa vie seulement.

Dépenses de rentes à vie:

- A demoiselle Marie DU FRESNE veuve de feu Clay LE REUDE
- A Denis LE CUPPERE fils illégitime de feu Nicaise de SENINGHEM.
- A Casin BOUDELOQUE fils illégitime de feu Nicaise DE SENINGHEM.
- A demoiselle Sainte DE MOIENNEVILLE veuve de feu Hue DE SEELLES dit Pepin.
- A Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart.
- A Marguerite DOIEZ femme dudit Jehan LE CAUCHETEUR.

Comptes Argentiers 1425 - 1426

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Baudin LE CORDEWANNIER demeurant à Térouanne durant les vies de luy et de Jehenne BROUSCELLE sa femme.
- De Sire Jaques BROUSCEL prestre sa vie durant.

Dépenses de rentes à vie:

- A Jehan DE LE VIESVILLE dit Gauvain fils de feu Maistre Sohier DE LE VIESVILLE.
- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Omer.
- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Omer, durant les vies de luy et de Huchon DE SAINTE ALDEGONDE fils Jehan qu'il a de demoiselle Isabelle sa femme soeur dudit Maistre Jehan.
- A Sr Jaques DE BEUTIN durant la vie de demoiselle Aelips DU BOS sa femme.
- A Sr Jehan LE MAY aux vies de lui et de demoiselle Katherine DE LENS DE REBECQUE sa femme.
- Aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE seulement durant la vie de Robert DAUSQUE.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de Guillevin et Hannequin ses fils venus de demoiselle Lienor DE WAUDRINGHEM.
- A Sr Foulque DE REBECQUE dit Hustin durant les vies de Aleame DE REBECQUE son fils et de demoiselle Jaqueminne DE LE DEVERNE femme dudit Aleame.

Comptes Argentiers 1430 - 1431

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Sr Aleame DE REBECQUE durant la vie de Soeur Maroie DE LE DEVERNE fille de feu Sr Robert DE LE DEVERNE, religieuse de Ste Claire.
- De Sr Guillebert DE REXPOUDE durant la vie de demoiselle Jehenne sa fille femme de Sr Jehan DESPERLECQUE et de Henneque fils illégitime de feu Jehan DE REXPOUDE fils dudit Guillebert.
- De Jacqueminne fille de feu Jehan DESPERLECQUE durant sa vie seulement.
- De la veuve de feu Henry DUNE durant sa vie seulement.
- De Robert DES MARQUEZ durant les vies de lui et de demoiselle Denyse DUPUIS sa femme.

Dépenses de rentes à vie:

- A Monsieur Jehan DE BOUBERCH, chevalier, durant sa vie seulement (il est + cette année)

- A demoiselle Maroie DE BAILLEUL (elle vient de +) veuve de feu C.... ZENNEQUIN, comme ayant cause de ladite veuve Denis CARPENTIER sa fille.
- A demoiselle Jaquemine LUCAS veuve de feu Estienne DESPERLECQUE.
- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de Saint Omer.
- A Maistre Antoine WISSOC chanoine de l'église de St Omer, ayant cause de demoiselle Jehenne DE WAVRIN dite Dupen veuve de feu Franchois DE BUNES.
- A Jaques DE NORBEL patissier, durant les vies de luy et de Miquielle bastarde DE LE DESVERNE.
- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Aumer, durant les vies de luy et de Huchon DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu Jehan qu'il olt de demoiselle Ysabel sa femme soeur dudit Maistre Jehan.
- A Sr Pierre DE MORCAMP fils de feu andrieu, aux vies de luy et de demoiselle Jacquemine DESPERLECQUE sa femme.
- A demoiselle Peronne DAUSQUE veuve de feu Sohier DU MONT durant les vies d'elle et de demoiselle Marguerite sa fille illégitime qu'elle olt de feu Oste DE LEANNE.
- A Christophe DE QUERCAMP durant les vies de luy et de Jacquemine SLINGHE sa femme, durant les vies de Maroie DE QUERSCAMP sa soeur, et de Haneque fils dudit Christophe.
- A Gilles LE GAY durant les vies de luy et de Jehenne DE MORCAMP sa femme.
- A Casin BOUDELOQUE et à Denis LE CUPPERE fils illégitimes de feu Nicaise DE SENINGHEM.
- A Jaques DU WAL fils de feu guerard demeurant à Arques, aux vies de luy et de demoiselle Betrix DE FLECHIN sa femme.
- A Joseph DE NORTQUELMES (décédé) fils de feu Jacques.
- A Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart, et à Marguerite DRIEZ sa femme.
- A demoiselle Peronne PICOTIN (décédée cette année), veuve de feu Sr Foulque DE REBECQUE dit Hustin.
- A Monsr Pierre DE SAINTE ALDEGONDE Seignr de Nortquelmes, de Wisques, chevlaier, à la vie de Coppin son fils qu'il olt de feu Madame Marguerite DE SELLES sa femme.
- A Marc fils Mune BART et à Denis fils Maroie MATHIS enfants illégitimes de feu Robert DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu Denis.

Comptes Argentiers 1431 - 1432

Dépenses de rentes à vie:

- A demoiselle Maroie DE BAILLEUL veuve de feu Ernoul ZENNEQUIN, comme ayant cause de la veuve de Denis CARPENTIER sa fille.
- A Jaques DU WAL fils de feu Guerard demeurant à Arques, aux vies d'iceluy et de Beatrix DE FLECHIN sa femme.
- A Philippe DE SUS SAINT LEGER, aux vies de luy et de demoiselle Maroie LE HAP sa femme.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de luy et de Willecque DAUSQUE son fils.
- A demoiselle Katherine DE LE VIESVILLE fille de feu Mons Sohier DE LE VIESVILLE, durant les vies d'elle et de Antoine DE WISSOC son neveu.
- A demoiselle Marie LE PAPPE veuve de feu Henry CRAYE.
- Aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE seulement durant la vie de Robert DAUSQUE.

Comptes Argentiers 1432 - 1433

Rentes à vie vendues sur la ville:

- De Sr Jehan LE HAP durant les vies de demoiselle Maroie DE LE CAPPELE sa femme et de Clay LE HAP leur fils et de Stas LE HAP leur fils.
- De Jehan RUTTE durant les vies de luy et de Jehenne sa fille venue de Betrix WASTEL sa femme.
- De Sire Jaques LE REUDE durant les vies de Jehan LE REUDE son frère et de Jehenne fille dudit Sire Jaques qu'il a de demoiselle Jehenne DE PARADIS sa femme.
- De Sire Nicole DE WISSOC durant les vies de Chrétien DE CULAN et de demoiselle Jehenne DE LE NESSE sa femme
- De Jaquemart DU PRE durant les vies de Chretienne FAGOTTE sa femme, de Jehennette leur fille, et durant les vies de Lamecque et moiecque leurs enfants.

- De Robert BACHELER durant les vies de lui et de Chrétienette leur fille venue de sa première femme, et durant les vies de Jehenne LE CLERGESSE sa femme et de Clare fille d'iceluy robert venu de sa dite seconde femme.
- De Jehan LE SCEPPERRE laisné durant les vies de lui et de haneque son fils qu'il a de demoiselle Jaqueminne DE MUSSEN sa femme, et de Pierquin son fils.

Dépenses de rentes à vie:

- A Sr Jacques LESCOT eschevin de cette ville, pour Sire Bauduin LESCOT son frère Religieux de Wtten, durant la vie de demoiselle Ysabel PLATEL sa femme.
- A Coppin LE PAPPE fils illégitime de feu Sr Jacques DE NORTQUELMES.
- A Jacques DU WAL fils de feu Guerard demeurant à Arques, aux vies de lui et de demoiselle Batrix DE FLECHIN sa femme.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de luy et de Wilq.; DAUSQUE son fils.

Comptes Argentiers 1433 - 1434

Receptes de rentes à vie vendues:

- De Baudin DE MUSSEN lurant la vie de lui et de Haneque son fils, de Peronne LE MAISTRE sa femme, de Moyecque MILLIS qu'elle eut de feu Clay MILLIS son premier mary.
- De Jehan LE SCEPPERRE laisné pour les vies de lui et de Willecque son fils, de demoiselle Jaqueminne DE MUSSEM sa femme, et de Coppin leur fils.
- De Maistre Jehan ANISSE Prêtre curé de l'eglise de Ste Aldegonde, durant les vies de lui et de Mariette MELANDE sa nièce, de Jehan ANISSE fils Andrieu son frère.
- De Guichart BURNEL, escuier, durant les vies de luy et de Dame Jehanne DE WISSOC sa femme.
- De Sieur Aleame DE REBEQUE durant les vies de lui et de Jaqueminne DE LE DEVERNE sa femme.
- De Clay LE DIERE durant les vies de lui et de Elisabeth sa fille venue de demoiselle Jehenne sa femme fille illégitime de Sr David DAVERHOUD.
- De Aleame DE LE NESSE durant les vies de lui et de Jehenne LE MERCHIERE sa femme.
- De Monsr Jaques Sgr de Crévecoeur et de Thoïs, Chevalier, durant les vies de luy et de Dame Jehanne DE LATREMOULLE sa femme.

Depenses de rentes à vie:

- A Sr Aleame DE REBEQUE durant la vie de Maroie DE LE DEVERNE fille de feu Sr Robert DE LE DEVERNE, Religieuse en l'ordre de Ste Claire lez cette ville.
- A Jehan DE BOURNONVILLE dit Lyonnell, mary et bail de demoiselle Jehenne LE TAINTELIER fille de feu Miquiel LE TAINTELIER.
- A Gilles LE TAINTELIER fils dudit feu Miquiel.
- A Clay DE CHOQUES durant les vies de luy et de Jehenne DE LE FONTAINE sa femme.
- A demoiselle Peronne DAUSQUE veuve de feu Philippe DU MONT durant les vies d'elle et de demooiselle Marguerite sa fille illégitime qu'elle olt de feu Oste DE LEANNE.
- A Jaquemart DU PRE durant les vies de Chrestienne FAGOTE sa femme, de Jehenneque leur fille, de Lamecque et Moyecque ses enfants.
- A Jaques CRAYE aux vies de Willaume CRAYE son fils et de demoiselle Agnes sa fille femme de Sr David DAVERHOUD.
- A Sr Jaques DE LE DEVERNE durant la vie de demoiselle Jehenne DE SENINGHEM sa femme.
- A Baudechon DAUSQUE fils de feu Jehan DAUSQUE.

Comptes Argentiers 1434 - 1435

Rentes à vie:

- A Anthoine DE MALFIANCHE fils de feu Jehan.
- A Jaques DE NORBEL pastisier durant les vies de luy et de Miquielle bastard DE LE DEVERNE sa femme.
- A demoiselle Sainte DE MOYENNEVILLE qui fut veuve de feu Hue DE SELLES dit Pepin.
- A Pierre LE COUVREUR durant les vies de luy, de Clay et hanneque ses fils venus de demoiselle Maroie DE WISSOC.

- A Sire Jehan LE MAY dit Agnieux aux vies de luy et de demoiselle Katrine DE LENS dit Rebecque sa femme.

Comptes Argentiers 1435 - 1436

Rentes à vie:

- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Aumer, durant sa vie seulement.
- A demoiselle Marguerite DAUSQUE fille illégitime de feu Oste DE LEANNE, durant sa vie seulement.
- A Thomas DE FERNACLES durant les vies de luy et de demoiselle Ysabel TRIPPE sa femme.
- A Gilles DE SENINGHEM durant les vies de luy , de Jaquemin sa fille, de Jehan DE SENINGHEM dit Gauvain son fils.
- A Dame Jehanne DE SAINTE ALDEGONDE fille de feu Aleame DE SAINTE ALDEGONDE et de demoiselle Maroie DE WARIGNIES qui fut sa femme, Religieuse à Gosnay en l'ordre des Chartreuse durant les vies d'icelle religieuse et de Jehennet son frère.
- A monsr Pierre DE SAINTE ALDEGONDE, Sgr de Nortquelmes, de Wisques, chevalier, à la vie de Jacques son fils qu'il eut de deffuncte Madame Marguerite DE SELLES sa femme.
- A Sr Pierre DE MUSSEM durant les vies de Coppin et Jullien ses fils venus de feue demoiselle Aelis LE COUVREUR sa femme.
- A Robert DAUSQUE, durant les vies de luy et de Hanneque et Guillevin ses fils venus de demoiselle Lionord DE WAUDRINGHEM sa femme.

Comptes Argentiers 1436 - 1437

Rentes à vie vendues:

- De Sr Nicolle DE WISSOCQ durant les vies de David DE SAINTE ALDEGONDE et de demoiselle Jacquemin DE WISSOC fille dudit acquereur.
- Dudit Sr Nicolle DE WISSOCQ durant les vies de lui et de Martine DE WISSOCQ sa fille.
- Dudit Sr Nicolle DE WISSOC durant les vies de Jehan DE WISSOC et de demoiselle Jacquemin DE WISSOC ses fils et fille légitimes.
- De Maistre Anthoine DE WISSOC chanoine de l'église de St Aumeren ladite ville durant les vies de Jehenne fille illégitime de Pierre LOMME et de Aguerchon fille illégitime dudit Maistre Anthoine et de ladite Jehenne.
- De Sr Aleame DAUDENFORT durant les vies de Clay et eulardin ses fils légitimes.
- De Willame DE RABODENGHES, durant les vies de luy et de demoiselle Julienne DE MORCAMP sa femme.
- De Jehan LE MOURNUER de Terouanne durant les vies de Sire Jaques LE MONRINIER prestre et de Casin LE MOURINIER son neveu.
- De Jaques BRISSE fils Jehan durant les vies de luy et de Willemine DE THIEMBRONNE sa femme.
- De Sr Tassart DE THIENNES durant les vies de demoiselle Martine COBELINS sa feme et de Jaspard DE THIENNES.
- De Maistre Jehan ANISSE prestre curé de l'église paroissiale de Sainte Aldegonde en cette ville, durant les vies de luy et de Jehan ANISSE son neveu fils Andrieu.
- De Aleame DE LANNOY durant les vies de luy et de Chrestienne BOMMELLE sa femme.
- De Jaques RAOULIN durant les vies de Anthonine sa femme fille Tassart ROBERT et de Moicque ROBERT aussy fille dudit Tassart.
- de Baudin LE CAUCHETEUR durant les vies de luy et de Jehan LE CAUCHETEUR son frère.

Rentes à vie:

- A Marguerite DE SANGATTE (décédée depuis peu), femme Jehan DE LE BECQUE;
- A demoiselle Jehenne DE SAINT JEHAN femme Jehan PAYELLE de Théroanne.
- A Dame Jehanne DE SAINTE ALDEGONDE, fille de feu Aleame, religieuse à Gosnay (elle est décédée)
- A demoiselle Jehenne DE PARADIS veuve de feu Sr Jaques LE REUDE, et aux hoirs dudit feu , durant les vies de demoiselle Jehenne LEUR FILLE ET DE Jehan LE REUDE frère d'icelui feu.
- A Wallerand DE HINGUETTES héritier et ayant cause de feu Maistre Enlard AUBEAUX durant la vie de demoiselle Ysabel DE COHEM mèche dudit feu.
- A Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart et à Marguerite DRIEZ femme dudit Jehan.
- A Baudin DE MUSSEM durant les vies de luy et de Hanecque son fils venu de Maroie LE SCEPPRE sa première femme.

- A Sr Pierre DE MUSSEM durant seulement la vie de Coppin et Julien DE MUSSEM ses fils venus de feu demoiselle Aelis LE COUVREUR qui fut sa femme.
- A Sr Pierre DE MUSSEM durant les vies de Chrestienne et Grielle ses filles venues de ladite feu demoiselle Aelis LE COUVREUR.
- A Sr Pierre DE MUSSEM durant les vies de Moye et Ysabel filles de feu Jehan LE SCRIPPE et de demoiselle Martine LE HAP femme dudit Sr Pierre DE MUSSEM.
- A Jehenne DE MORCAMP veuve de feu Gilles LE GAY, durant les vies d'elle et de Arthus DE MORCAMP son frère, enfants Ector DE MORCAMP.
- A Robert DAUSQUE durant sa vie seulement; et aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE durant la vie dudit Robert DAUSQUE.
- A Messire Pierre DE LE DELF chevalier, aux vies de luy et de demoiselle Jehenne LE DELF sa fille.
- A demoiselle Willemine DE LE DELF fille Messire Pierre DE LE DELF, chevalier. (elle est trépassée).

Comptes Argentiers 1437 - 1438

Ventes de rentes viagères

- De Mahieu POL durant les vies de Coppin et Gilleque enfants dudit Mahieu qu'il olt de Coline HANOQUE sa première femme, et aux vies de Clay et Mahieuet ses enfants QU4IL A DE Marguerite MANS à présent sa femme
- De Sire Malin DE BOULLOINGNE durant les vies de Jaques DE BOULLOINGNES son fils et de Sr Aleaume DE MORCAMP Religieux en l'église de St Bertin.
- De Sr Willame JAQUEMIN durant les vies de Maroie WILLARDE femme Sandre LE VINC et de Moique LE VINC leur fille.
- De Olivier HOFT durant les vies de lui et de Chrestienne CRAIEBEEN sa femme.
- De Gilles BERTELS de Nortpenes durant les vies de lui et de Sohier HIELLE son fils illégitime qu'il olt de Willemine HIELLE.
- De Aleaume DE LANNOY durant les vies de lui et de Chrestienne BOMMELLE sa femme.
- De Jehan OSTE dit de MUSSEM durant les vies de Hugue DE MUSSEM son fils et de Robinet son neveu fils de feu Robert DE MUSSEM qui fut fils dudit Jehan, et aux vies de Sr Nicole WIDOIT et de Hanneque frère dudit Robinet.
- De Demoiselle Agnés DESCLIMEU veuve de feu Sr Baudin LE PAP aux vies d'elle et de Moieque DESCLIMEU sa nièce fille de feu Jehan DESCLIMEU.
- De Paul DU SAUTOIR durant les vies de lui et de Ysabel COUSIN sa femme.
- De Maistre Jaques COUDERS durant les vies de lui et de Clay COUDERS son frère.

Rentes à vie:

- A Sire Pierre DE MUSSEM durant les vies de Katherine et Moye ses filles venues de feu Demoiselle Aelis LE COUVREUR qui fut sa femme.
- A Jehan DE LOMPNEY durant les vies de lui et de Hanecque DE LONGPREY fils de feu Simon.
- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Omer durant sa vie.
- A Messire Hue DE LANNOY chevalier, aiant cause de deffuncte Madame Jehenne DE WISSOC qui fut veuve de feu Monsr Guy DE BOUBERT et paravant de Monsr DE BECOUD, chevalier, durant seulement la vie de Madame Marguerite DE BECOUD femme dudit Messire Hue, et fille de ladite deffuncte.
- A Sire Tassart DE THIENNES durant seulement la vie de Demoiselle Martine COBBELINS sa femme.
- A Jehan DE BOURNONVILLE DIT Lyonnell mary et bail de demoiselle Jehenne LE TAINTELIERE fille de feu Miquiel LE TAINTELIER.
- A Gilles LE TAINTELIER fils dudit feu Miquiel.
- A Clay DE CHOQUES durant les vies de lui et de Jehenne DE LE FONTAINE sa femme.
- A Demoiselle Maroie LE HARDIE femme de Jehan DE REXPOUDE et paravant de feu Jehan SAUVAGE.
- A Maistre Jehan COQUILLAN chanoine de l'église de St Omer, durant les vies de luy et de Huchon DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu Jehan qu'il eut de demoiselle Ysabel sa femme, soeur dudit Maistre Jehan.
- A Jaques FLOURENS fils de feu Clay, durant les vies de luy et de Henneque et Jehenneque ses fils et fille venus de demoiselle Chrestienne LAMBERT.
- A Maistre Guillebert DAUSQUE mary et bail de Jaquemin LE COUVREUR.
- A Jacques CRAYE aux vies de Willame CRAYE son fils et de demoiselle Agnes sa fille femme de Sr David DAVERHOUD.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de lui et de Hanneque et Guillevin ses fils venus de demoiselle Lyenor DE WAUDRINGHEM sa femme.

Comptes Argentiers 1438 - 1439

Ventes de rentes viagères

- De Jacquemart DU PRE, durant les vies de Hanneque et Jehenneque ses enfants.
- De Mahieu POL durant les vies de Coppin et Gillequin ses enfants venus de Coline HANAQUE sa première femme.
- De Sire Jacques DE HANNEVEU Religieux en l'église N.D. de Lisques, durant la vie de Ysaac DE HANNEVEU son frère.
- De Sr Mahieu LE MERCHIER Prestre, durant les vies de lui âgé de 70 ans et de Mariette BREBIONNE sa mère âgée de 40 ans.
- De Demoiselle Jacqueline DE VERGELLO durant les vies d'elle et de demoiselle Chrestienne sa soeur.
- De Marguerite DE WISSOC fille illégitime de feu Jehan DE WISSOC fils Sr Nicole, durant les vies d'elle et de Maroie sa soeur fille dudit feu.
- De Anthoine DU HEM d'Aire durant les vies de lui et de Hugheline DE LE MOTTE sa femme.
- De Jacques DE BOULLOINGNE fils Sr Malin, durant les vies de lui et de demoiselle Marie DE POUREWART sa femme.
- De Maistre Anthoine DE WISSOC chanoine de l'église de St Omer, durant les vies de Pierquin DE LOETBERGUE dit DE WISSOC et de Soeur Willemine de dehors la ville Religieuse de le Woestine ses fils et fille.
- De Jehanne LE CLERGESSE veuve de feu Robert BACHELER, durant sa vie.
- De Clare BACHELER fille dudit feu durant les vies d'elle et de Soeur Marguerite BACHELER Maistresse des Soeurs de le Tierche Ordre en la dite ville sa soeur.
- De Sire Nicole DE WISSOC durant les vies de Maistre Jehan DE WISSOC son fils et de demoiselle Jacqueline DE WISSOC sa fille.
- De Sr Pierre DE MUSSEM durant les vies de Damp Philippe SCUPPE Religieux de Clermares et de Stassie fille dudit Sr Pierre venu de demoiselle Martine LE HAP sa femme.

Rentes à Vie:

- A Sire Aleame DE REBECQUE durant le vie de Soeur Maroie DE LE DEVERNE fille de feu Sr Robert DE LE DEVERNE, religieuse en l'ordre de Ste Claire lez cette ville.
- A Marguerite DE SANGATE (décédée) femme de Jehan DE LE BECQUE.
- A Coppin LE PAPPE fils illégitime de feu Sr Jacques DE NORTQUELMES.
- A Sire Malin DE BOULLOINGNE héritier de feu demoiselle Marguerite DE LONGARDIN sa mère.
- A Maistre Jehan COCQUILLAN chanoine de l'église de St Omer, durant sa vie seulement.
- A Sr Aleaume DAUDENFORT durant les vies de liu et de Clay et Eulardin ses fils légitimes.
- A Sire Aleame DE REBECQUE fils de feu Sr Hustin, durant les vies de lui et de demoiselle Jacqueminne DE LE DESVERNE sa femme.

Comptes Argentiers 1439 - 1440

Ventes de rentes viagères:

- De Agnés DOLS veuve de feu denis DE WISSOC qui a acheté 13 L de rente durant les vies d'elle et de Hanneque et Paque CARRE ses fils qu'elle olt de Willame CARRE son premier mary.
- De Jehan STERBECQUE pour 15 L de rente durant les vies de Boidine RAOULINE sa femme et de Hanneque STERBECQUE leur fils.
- De Bosquet DE LATTRE Maistre dostel de Monsr de Charolois pour 87 L de rente achetées durant les vies de lui et de Anthoine son fils et de Marguerite sa fille venus de demoiselle Michielle BATAILLE sa femme, et de Perrinne DE LATTRE leur fille à présent épouse de Anthoine DE CHAMERGY , escuier, descinerie de Monsr le Duc de Bourgogne.
- De Jehan DE NORTQUELMES Sr de Quienville, pour 72 L de rente durant les vies de lui et de Madame Bonne DANTOING femme Josse DE HALEWIN et paravant de feu Monsr DE NORTQUELMES père dudit Jehan, et à la vie de demoiselle Marie DE LE DEVERNE femme dudit Jehan.
- De Artus DE MORCAMP POUR 34 L de rentes durant les vies de lui et de demoiselle Maroie LESCOT fille illégitime de Sr Jacques LESCOT .

- De Jehan DES MARQUES, pour 55 L de rente durant les vies de lui et de Enlart et Jehan ses fils.

Rentes à vie:

- A Mahieu POL durant les vies de Coppin et Gillequin ses enfants vens de Coline HANOQUE sa première femme, et durant les vies de Clay et Mahieuhet ses enfants venus de Marguerite MANES à présent sa femme.
- A Sr Aleame DE REBECQUE durant la vie de Soeur Maroie DE LE DEVERNE fille de feu Sr Robert DE LE DEVERNE, Religieuse en l'ordre de Ste Claire lez cette ville.
- A Demoiselle Jehanne DE BERNES veuve de feu Jehan RIDOUL (ne doit plus être mis en compte).
- A Jehan DE BOURNONVILLE dit Honnel mary et bail de demoiselle Jehanne LE TAINTELIER fille de feu Miquiel LE TAINTELIER.
- A Gille LE TAINTELIER fils dudit feu Micquiel.
- A Denis DE WISSOC (décédé) fils de feu Estienne.
- A Sire Nicole DE WISSOC durant les vies de Maistre Jehan DE WISSOC son fils et de demoiselle Jacqueline DE WISSOC sa fille.
- A Sire Jaques DE LE DEVERNE Seigneur de le Motte durant les vies de lui et de demoiselle Jehanne DE SENINGHEM sa femme.
- A Willame CARRE durant seulement la vie de demoiselle Jacquemine DE SAINTE ALDEGONDE sa femme paravant femme de feu Nicaise DE HEGHES.
- Aux hoirs de feu Guillebert ANGOT durant la vie de Katerine ANGOT fille dudit feu qu'il eut de demoiselle Maroie COQUILLAN.
- Aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE durant la vie dudit Robert DAUSQUE.

Comptes Argentiers 1440 - 1441

Ventes de rentes viagères:

- De Hannequin DU BUIS demt à Terouenne fils aîné de Jaquemart DU BUIS de Fonquinehen.
- De Damp Jehan STOLIN Religieux à l'église ND de Clermarais, pour 25 L de rentes durant les vies de lui et de Loyse STOLIN sa soeur enfants de feu Clay STOLIN.
- De Sire Jehan LE MERCHIER Prêtre curé de Merques, pour 20 L de rentes durant les vies de lui et de Oudart BAUDIQUÉL son neveu fils Jehan BAUDIQUÉL, et de Mariette BREBIONNE sa mère.
- De Mariette, Katherine, Jehennette et Ysabel filles de feu Sire Jehan DE LOMPREY et de demoiselle Emmeline DOGE qui fut sa femme.
- De Demoiselle Emeline DOGE à présent veuve de feu Sire Jehan DE LOMPREY
- De Lambert DESPERLECQUE fils Sr Jehan DESPERLECQUE pour 25 L de rente durant les vies de lui et de la première femme qu'il épousera.

Rentes à vie:

- A demoiselle Alais DE RENTY demoiselle du Vrolant et de Wavrans aux vies d'elle et de Messire Philippe DU VROLAND son fils.
- A Sire Malin DE BOULLOINGNE héritier de feu demoiselle Marguerite DE LANGARDIN sa mère (il est +)
- A Jacques DE BOULLOINGNE fils Sire Malin durant les vies de lui et de demoiselle Marie DE POMEWART sa femme.
- A Jehan STERBEQUE durant les vies de Boidine RAOULINE sa femme et de Hannecq STERBEQUE leur fils.
- A Agnés DOLS veuve de feu Denis DE WISSOC durant les vies d'elle et de Hanneque et Pierque CARRE ses fils.
- A Mahieu POL durant les vies de Coppin et Gilleque enfants de lui et de feu Coline HANOQUE qui fut sa femme, et durant les vies de Clay et Mahieuhet ses enfants venus de Marguerite MANS à présent sa femme.
- A Sire Nicole DE WISSOC (il est trépassé), durant les vies de demoiselle Martine sa fille, de demoiselle Jacquemine sa fille, de Jehan DE WISSOC son fils.
- A demoiselle Jehenne DE WAVRIN veuve de feu François DE BUSNES.
- A Jehan LE SCELLIER demeurant à Cambrai, durant seulement la vie de Ansel LE SCELLIER (décédé)
- A Jehanne DE MORCAMP (décédée) veuve de feu Gilles LE GAY.
- A Jehanne DE MUSSEM veuve de feu Philippe DE LE FOSSE à présent femme Pierre SOHIER.
- A demoiselle Béatrix DE FLECHIN veuve de feu Jacques DU WAL.
- A Flourens DE WISSOC (décédé) fils de feu Estienne.
- A demoiselle Jacquemine LUCAS (décédée) veuve de feu Sr Estienne DESPERLECQUE.

- A Madame Ysabel DAVERHOUD veuve de feu Monsr Jehan DE BREQUELSENT en son vivant chevalier.
- A Gilles DE SENINGHEM (décédé) durant sa vie et celle de Jehan DE SENINGHEM dit Gauvain son fils.

Comptes Argentiers 1441 - 1442

Vente de rentes viagères:

- De Eulart PLATEL fils de feu Jacques PLATEL et de demoiselle Marguerite DANE qui fut sa femme.
- De Jehan EGGLE fils de feu Willame pour les vies de lui et de Jehanne LOISEL sa femme.
- De Pierquin LOISEL fils de feu Jehan LOISEL durant les vies de lui et de ladite Jehanne LOISEL.
- De Jehan AUBERT Receveur de Gravelines, durant les vies de lui et de Jehanne DE WISSOC sa femme, fille de feu Nicolle, et soeur de Jehan et de Martine DE WISSOC.

Rentes à vie:

- A Agnés DE SANGATE veuve de feu Henry DUNE durant les vies d'elle et de Jacquemine DE LE BEQUE sa mère à présent Soeur en l'Hospital Notre Dame de l'Escoterie au Brulle en cette ville, et fille de Jehan DE LE BEQUE.
- A Sire Jacques LESCOT maieur de cette ville pour Sire Lambert LESCOT son frère Religieux de Watenes durant les vies de demoiselle Ysabel PLATEL femme dudit maieur.
- A Sire Malin DE BOULLOINGNE héritier de feu demoiselle Marguerite DU LONGARDIN sa mère.
- A Jacques DE BOULLOINGNE fils Sire Malin, durant les vies de lui et de demoiselle Marie DE PONNEWART sa femme.
- A Philippe STABOM pour feu Sire Pierre DE MUSSEM durant les vies de Soeur Katherine DE MUSSEM Religieuse de Ste Claire et de demoiselle Maroie DE MUSSEM femme dudit Philippe et filles dudit feu.
- A Maistre Jehan DE WISSOC doien de Terouanne durant la vie de Philipot DE WISSOC son fils illégitime venu de Maroie AGHER, et durant les vies de Madame Marguerite DE BECOUD sa mère femme de Messire Hue DE LANNOY, chevalier, Seigneur de Santes, et de Sire Victor DE WISSOC fils de feu Sire Nicole DE WISSOC.
- A Maistre Anthoine DE WISSOC Chanoine de l'église St Omer, durant les vies de Pierquin DE LOETBERGUE dit DE WISSOC et de Soeur Willemine DE DEHORS LA VILLE Religieuse de la Woestine, ses enfants illégitimes.
- A Jacques DE PARENTY demeurant à Desvres et à Marguerite CORBILLONNE sa femme.
- A Thomas DE FERNACLES aux vies de lui et de demoiselle Ysabel SCUPPE sa femme.
- A Sire Julien DE MUSSEM Prestre pour feu Pierre DE MUSSEM son père.
- A Messire Pierre DE LE DELF Chevalier, aux vies de lui et de demoiselle Jehanne sa fille.
- A Robert DAUSQUE durant sa vie seulement.
- Aux hoirs de feu Jehan DAUSQUE durant la vie dudit Robert DAUSQUE.

Dépenses de pensions et gaiges:

- A Maistre Guillaume DE PARADIS, Maistre médechin;
- A Maistre Flourens FLOURY, Maistre médechin.
- A Maistre Jehan COQUILLAN, licencié es loix, Conseiller de cette ville.
- A Thomas DE FERNACLES, clerc des vierschaires.

Comptes Argentiers 1442 - 1443

Vente de rentes viagères:

- De Jehan STERBEQUE pour 25 L de rente aux vies de lui et de Hanneque son filset de Boidinne RAOULINE sa femme.
- De Philippe WALLEHET pour 25 L de rente aux vies de lui et de Marguerite DE WISSOC sa femme.
- De Jehan LE TOURNEUR pour 80 L de rente aux vies de lui et de Jehanne DE PIERET sa femme.

Rentes à vie

- A demoiselle Alais DE RENTI durant les vies d'elle et de Messire Philippe DU VROLANT son fils.
- A Clay DE CHOQUE durant les vies de lui et de Jehanne DE LE FONTAINE sa femme.
- A Jehanne DE MORCAMP (décédée cette année) veuve de feu Gilles LE GAY.

- A Jehanne DE MUSSEN femme Pierre SOHIER et paravant veuve de feu Philippe DE LE FOSSE.
- A Flourens DE WISSOC (décédé cette année) fils de feu Estienne.

Comptes Argentiers 1443 - 1444

Vente de rentes viagères:

- De Tassart DE BRESMES , pour 15 L de rente pour son fils A....ette et demoiselle Marguerite DES EAUWIS sa femme.

Rentes à vie:

- A Philippe DE SUS SAINT LEGER, aux vies de lui et de demoiselle Marie LE HAP sa femme.
- A Jehan DES MARQUES aux vies de lui et de Enlart son fils.
- A Marguerite fille de feu Guillebert GAMEL à présent femme Oste LE MEZEMACRE.
- A demoiselle Marguerite DORESMEAUX (décédée cette année) et à demoiselle Andrieue sa soeur.
- A Willame CRAYE durant la vie de demoiselle Jacquemine DE SAINTE ALDEGONDE sa femme paravant femme de feu Nicaise DE HEGHES.
- A demoiselle Marie veuve de feu Henry CRAYE, fille illégitime de feu Sr Jacques DE NORTQUELMES.
- A Coppin DE NORTQUELMES fils illégitime de feu Sr Jacques.

Comptes Argentiers 1444 - 1445

Rentes à vie:

- A Soeur Agnés DE WISSOC Religieuse à Ste Claire (elle est trépassée)
- A Jacques DESPERLECQUES fils de feu Sr Estienne.
- A Soeur Jacquemine DESPERLECQUE fille Jehan, Religieuse à Ste Claire.
- A demoiselle Marie DE LE CAPPLE veuve de feu Sire Jehan LE HAP.
- A demoiselle Claire DE LE CAPPLE à présent femme Jehan MANNEVILLE et par avant veuve de feu Jacques WASSELIN.
- A demoiselle Jacquemine DESPERLECQUES veuve de feu Se Pierre DE MORCAMP.
- A Jehan DE NORTQUELMES Seigneur de Quienville durant les vies de lui et de Madame Bonne DANTOINGT femme Josse DE HALLEWIN et paravant veuve de feu Monsr DE NORTQUELMES père audit Jehan.
- A Wallerand DE FIENNES et aux hoirs de feue demoiselle Maroie DE LE CAPPELLE qui fut sa femme et paravant de feu Se Jehan LE HAP.
- A Sire Tassart DE BREMES et à demoiselle Jehanne DE GRIBOVAL fille de feu Colart, à présent femme à Sr David DARDRE.
- A Pierre DE POIX mary et bail de demoiselle Jehanne DE WARNESTON fille de feu Guillam.
- A demoiselle Béatrix DE FLECHIN veuve de feu Jacques DU VAL.
- A Maistre Jacques DE MUSSEN fils de feu Sr Pierre DE MUSSEN aux vies de lui et de demoiselle Agnés DE MORCAMP sa femme.
- A Guichart BOURNEL, escuier, durant les vies de lui et de Madame Jehanne DE WISSOC sa femme.
- A Jehennette et Ysabel DE LOMPREY filles de feu Sire Jehan DE LOMPREY.
- A Artus DE MORCAMP durant les vies de lui et de Marie LESCOT sa femme.
- A Jacques DESPERLECQUES fils de feu Sr Estienne, durant les vies de lui et de demoiselle Jacquemine DESPERLECQUE sa soeur veuve de feu Sr Pierre DE MORCAMP.
- A Walleran DE HONGETTES héritier et ayant cause de feu Maistre Eulart DES AUBEAUX durant la vie de demoiselle Ysabel DE COHEM mère dudit feu.
- A Walleran DE FIENNES et aux hoirs de feux Sire Jehan LE HAP et de demoiselle Marie DE LE CAPPELLE qui fut sa femme et depuis femme dudit Walleran, durant seulement la vie de demoiselle Martine LE HAP fille dudit feu, à présent femme à Sire Jehan DE LE DIEPPE.
- A Maistre Guillebert DAUSQUE mary et bail de demoiselle Jacquemine LE COUVREUR.
- A Jacques CRAYE aux vies de Willame CRAYE son fils et de demoiselle Agnés CRAYE femme Sire David DAVERHOUD.
- A demoiselle Agnés DESCLIMEU veuve de feu Sr Tassart DE TIENNES et paravant de feu Sr Baudin LE PAP, aux vies d'elle et de demoiselle Marois DESCLIMEU sa mère femme de Sire Jacques DE BEUTIN.

- A demoiselle Marguerite DOGE durant les vies d'elle et de Jehennette DE LOMPNEY filles de feu Sire Jehan DE LOMPNEY qu'il olt de demoiselle Ermeline DOGE qui fut sa femme, soeur à ladite demoiselle Marguerite.
- A demoiselle Marie DE WISSOC veuve de feu Pierre DE SENINGHEM durant les vies d'elle et de Marguerite et Willame DE SENINGHEM fille et fils d'iceluy feu et du premier mariage.
- A Marguerite DRIEZ felle Jehan LE CAUCHETEUR.
- A Marguerite MERLOTE femme Jacquemart DE LE HAYE.
- A Jehan CRAYE mary et bail de Jacquemine SACQUESPEE fille Jacques.
- Aux veuve et hoirs de feu Jehan LE SCEPPRE que durant seulement la vie d'icelle veuve nommée Peronne WOETS à présent veuve de feu Sr Pierre SANNEL.
- A Sire julien DE MUSSEN Prestre au lieu de feu Sire Pierre DE MUSSEN son père.
- A Baudin DE MUSSEN durant les vies de lui et de Hannecque son fils venu de sa première femme.
- A Jacques DE NORTQUELMES fils de feu Monsr Pierre DE SAINTEALDEGONDE.
- A Baudin DE MUSSEN duarnt seulement la vie de Boid son fils venu de feue Maroie LE SCEPPRE qui fut sa femme.

Comptes Argentiers 1445 - 1446

Rentes viagères vendues:

- De Tassart DE BRESMES pour 15 L de rente durant les vies de lui et de Jehennin son fils et de demoiselle Marguerite DES EAUWIS sa femme.

Rentes à vie:

- A Mariette et Katherine DE LOMPNEY filles de feu Sire Jehan DE LOMPNEY et de Madame Emmeline DOGE qui fut sa femme.
- A Mahieu DES PREZ Receveur de Peronne mary et bail de demoiselle Denise DU PUIS par avant veuve de feu Robert DES MARQUES.
- A Madame Marie DARDRE veuve de feu Messire Jehan QUIERET.
- A Sire Jacques LESCOT maieur de St Omer, au lieu de Sire Baudin LESCOT son frère Religieux de Watten durant la vie de demoiselle Ysabel PLATEL femme dudit maieur.
- A Hanneque DE LOMPNEY fils de feu Simon, au lieu de feu Sire Jehan DE LOMPNEY.
- A Jehan AUBERT mary et bail de demoiselle Jacquemine DE WISSOC fille de feu Sire Nicolle DE WISSOC et soeur de Jehan.
- A Sire Aleame DAUDENFORT durant les vies de Clay et Eulardin ses fils légitimes.
- A Willame DE RABODENGHES durant les vies de lui et de demoiselle Julienne DE MORCAMP sa femme.
- A Clay DE CHOQUES durant les vies de lui et de Jehanne DE LE FONTAINE sa femme.
- A Baudin DE MUSSEN durant les vies de lui, de Hannecque son fils et de Peronne LE MAISTRE sa femme.
- A demoiselle Beatrix DE FLECHIN veuve de feu Jaques DU VAL.
- A Sire Jaques MUSELET mary et bail de demoiselle Jehanne LE PAN.
- A Maistre Guillebert DAUSQUE mary et bail de demoiselle Jacquemine LE COUVREUR.
- A Marguerite DRIEZ femme de Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart.
- A demoiselles Jaqueline et Chrestienne DE BERGELLO soeurs.
- A Marguerite MERLOTTE femme Jacquemart DE LE HAYE. et par avant veuve de feu Willame DE WAVRANS.
- A Willame DE LEURIN fils de feu Jaques DE LEURIN.
- A Sire Jehan LE MAY dit Anieux , aux vies de lui et de demoiselle Katherine DE LENS dit de REBECQUE sa femme.
- A Sire Jaques DE BEUTIN durant la vie de demoiselle Aelis DU BOD sa femme.
- A Mabilie DAUDRENEHEN veuve de feu Jehan BRANT et par avant de feu Guillebert LE DECQUERE.
- A Jehan CRAYE mary et bail de Jacquemine SACQUESPEE fille Jacques.
- A Jacques CRAYE durant les vies de demoiselle Maroie DE BEUTIN sa femme et de Sire Willame CRAYE son fils.
- A David DE SAINTE AUDEGONDE durant les vies de lui et de Jacquemine DE RABODENGHES sa femme.
- A Jacques CRAYE durant les vies de lui , de demoiselle Agnés CAES sa femme et de demoiselle Agnez CRAYE sa fille femme Sire David DAVERHOUD, et de Sire Willame CRAYE son fils.
- Aux hoirs de feu Guillebert ANGOT durant la vie de Katerine ANGOT sa fille qu'il olt de demoiselle Marie COQUILLAN qui fut sa femme.
- A demoiselle Maroie veuve de feu Henry CRAYE fille illégitime de feu Sire Jaques DE NORTQUELMES.

- A Coppin DE NORTQUELMES fils illégitime dudit feu Sire Jacques.
- A Marc fils Mine BART et à denis fils Marie Mathis enfants illégitimes de feu Robert DE SAINTE AUDEGONDE fils de feu Denis.
- A Sire Clay WIDOIT aux vies de lui et de demoiselle Jehanne DE MUSSEN sa femme.

Comptes Argentiers 1446 - 1447

Rentes viagères vendues:

- De Willaume DE LEURIN durant les vies de demoiselle Jehenne DE LEURIN sa fille femme à Sr Victor DE WISSOC et de Anthoine DE WISSOC fils desdits Se Victor et sa femme.
- De Jehan QUIEFDEBER pour 15 L de rente durant les vies de Jehan QUIEDEBER dit Momot et de Peronne fils et fille dudit Jehan, de Soeur Ysabel sa fille religieuse au Cloistre les Bergues. et de Aelis aussi sa fille.
- De Baudin DE MUSSEN pour 25 L de rente aux vies de Peronne LE MAISTRE sa femme et de Boid fils dudit Baudin qu'il a de premier mariage.
- De Sire Jaques FLOURENS eschevin de la ville de St Omer durant la vie de Maistre Jehan FLOURENS son fils et de Anthonine LAMBERT fille Pierre LAMBERT.
- De Guy DE GRIBOVAL dit Olivier pour 15 L de rente durant les vies de lui et de demoiselle Ysabel RODRIGHES sa femme.
- De Maistre Jehan DE BOURS licencié es lois, Conseiller et advocat au siège de Montreuil pour 15 L de rente durant les vies de Jehan et Colinet LE NOIR enfants de feu Jehan LE NOIR.

Rentes viagères:

- A Mahieu POL durant les vies de Coppin et Gillequin ses enfants venus de Coline HANOQUE sa première femme et de Boidine sa fille qu'il olt de sa première femme et de Philippot son fils venu de Marguerite LOMME à présent sa femme.
- A Sire Jacques LESCOT maieur de St Omer au lieu de Sire Baudin LESCOT son frère Religieux da Watenes durant la vie de demoiselle Ysabel PLATEL femme dudit maieur.
- A Jaques CRAYE durant les vies de demoiselle Marie DE BEUTIN sa femme et de Sire Willame CRAYE son fils.

Comptes Argentiers 1447 - 1448

Rentes viagères vendues:

- De Aleaume DE LOMPREY au nom et comme ayant le gouvernement des enfans meuredans de feu Jehan DE LOMPRE, pour 25 L de rente au profit de Katherine DE LOMPREY fille dudit feu, durant les vies d'elle et de demoiselle Marie sa soeur à présent femme à Jacques DE CROIX, de Jehenne DE LOMPREY et Ysabel sa soeur filles dudit feu,
- De Estienne MANNEQUE bourgeois de cette ville, pour 25 L de rente durant les vies de Pierque MANNEQUE son fils et de Clare WALLART fille de feu Willame WALLART qu'il olt de la femme dudit Estienne.
- De Maistre Anthoine DE WISSOC chanoine de l'église de St Aumer en St Aumer , pour 25 L de rente durant les vies de Antoine et Jacqueline enfants légitimes de Messire Anthoine DE WISSOC chevalier Seigneur de Tannay son neveu; et durant les vies de Anthoinne et Jehennette filles légitimes de Guichart DE THIEMBRONNE et de Madame Jehanne DE WISSOC sa femme, paravant veuve de feu Monsieur DE QUERSCAMP, nièce audit Me Anthoine.

Rentes à vie eschues:

- Aux hoirs de feu Sire Louys LE COUVREUR durant seulement la vie de Damp Louys LE COUVREUR Religieux de Clairmarais (Il est décédé cette année).
- A Jehan DE BAMBECQUE durant sa vie (il est décédé)
- A demoiselle Jacquemine DESPERLECQUE veuve de feu Sire Pierre DE MORCQMP (elle est décédée)
- A Philippe DE SUS SAINT LEGER (mort avant terme)
- A Marguerite MERLORTE (décédée avant terme) femme à Jaquemart DE LE HAYE et par avant veuve de feu Willaume DE WAVRANS
- A Maroie DOFFRETUN (décédée) veuve de feu Clay DE LANDRETUN.
- A Sire Guy GUILBAUT durant sa vie et celle de demoiselle Peronne MARISELLE sa femme (ils sont décédés)

- A demoiselle Maroie (vient de décéder) veuve de feu Henry CRAYE fille illégitime de feu Sire Jacques DE NORTQUELMES.
- A Coppin DE NORTQUELMES fils illégitime dudit Jacques décédé.

Maistre Guillebert DAUSQUE licencié es lois, Conseiller et avocat, a pris la place de Maistre Jehan DE SUS SAINT LEGER, licencié es loi, qui vient de décéder.

Comptes Argentiers 1448 - 1449

Rentes viagères vendues:

- De Willame PATOUL demeurant à Hesdin pour les vies de Pierre, Willemot, Robin et Philippe PATOUL ses enfants.
- De Jehan LE CAUCHETEUR, bgs de cette ville pour 25 L de rentes durant sa vie et celle de Coppin LE CAUCHETEUR son neveu fils Baudin LE CAUCHETEUR.
- De Maistre Chrestien LE VASSEUR, Prestre, Maistre es ars et curé de l'église Ste Aldegonde en cette ville, pour 25 L de rente durant les vies de Jehanne sa fille illégitime, et de Maistre Jehan LE VASSEUR Prestre son neveu.
- De Mahieu ROGIER demeurant à Fauquemberghe pour 50 L de rente durant les vies de Andrieue sa fille qu'il a de Jehanne RICAME sa femme.
- De Jehan LE STEPPRE bgs de cette ville, pour 25 L de rente durant les vies de Hannecque, Philippe, Maroie et Carste ses enfants et de Maroie DE WISQUE sa femme.
- De Aleaume DE LOMPNEY pour 15 L de rente durant les vies de lui et de Mariette sa fille

Rentes viagères:

- A Madame Marie DARDRE veuve de feu Jehan QUIERET (elle décède avant Juillet 1450)
 - A Jehan LE CAUCHETEUR fils de feu Tassart durant sa vie et celle de Marguerite DRIES sa femme.
 - A demoiselle Maroie LE PAPPE (+ 07/1449) veuve de feu Henry CRAYE.
- 6 A Demoiselle Maroie DE BERNIEULLE (+avt 1450) veuve de feu Enguerran DE LE POTERIE, à présent femme de Jehan DE BEUTIN.

Comptes Argentiers 1449 - 1450

Rentes viagères vendues:

- A Jehan LE STEPPRE bourgeois de cette ville pour 25 L de gros durant les vies de lui et de Moique et Jehennette ses filles qu'il a de Maroie DE WISQUE sa femme.
- A Sire Gilles STABOM eschevin de cette ville, pour 13 Livres de rente durant les vies de Clay STABOM son fils et de Maroie STABOM sa fille qu'il a de demoiselle Jehenne LESCOT sa femme et de Jehan COQUILLAN neveu dudit Sire Gilles.
- De Demoiselle Elisabeth de LE BEQUE fille de Baudin DE LE BEQUE veuve de feu Willame VANDEN VELDE demeurant à Bruges, durant sa vie, âgée de 54 ans et de sa fille Elisabeth VANDEN VELDE, 13 ans.

Rentes viagères:

- A Mahieu DES PREZ mary et bail de demoiselle Denise DU PUIS (décédée le 01/09/1450) par avant veuve de feu Robert DES MARQUES.
- A Madame Marie DARDRE veuve de feu Messire Jehan QUIERET (elle décédée en 05/1450).
- A Aleaume DAUDENFORT durant les vies de Clay et Eulardin ses fils légitimes.
- Aux veuve et hoirs de feu Alaume DE LANNOY durant les vies de lui et de Chrestienne BOMMELLE sa femme (+e 06/1450).
- A Jehanne CORBILLONNE veuve de feu Jacques DE PARENTY.
- Aux hoirs de feu Jehanne DE MORCAMP veuve de feu Gilles LE GAY durant seulement la vies de Artus DE MOCAMP son frère.
- Aux veuve et hoirs de feu Jaques CRAYE durant seulement la vie de Sire Willame CRAYE son fils venu de demoiselle Agnès CAES qui fut sa femme., et durant la vie de demoiselle Agnès CRAYE fille dudit feu et femme de David DAVERHOUD.
- A Anthoine DE MALFIANCE (+11/1450) neveu et ayant cause de feu Maistre Jehan DE MALFIANCE.

Comptes Argentiers 1450 - 1451

Rentes viagères:

- A Antoine DE MALFIANCE (+ cette année) fils de Jehan
- A Nicase BODELOQUE fils illégitime de feu Nicase DE SENINGHEN.
- A Sire Aleame DAUDENFORT durant sa vie seulement (il vient de +)
- A demoiselle Jehanne DE SENINGHEM (vient de +) veuve de feu Sire Jacques DE LE DEVERNE., et de Marie leur fille femme à Jehan DE NORTQUELMES.
- A demoiselle Marie SOUILLARDE veuve de feu Jehan DOLLINGHEM.

Comptes Argentiers 1451 - 1452

Receptes de rentes viagères vendues:

- De Guy DE GRIBOVAL dit Olivier pour 55 L de rente, durant les vies de demoiselle Ysabel RODRIGUES sa femme et par avant veuve de feu Maistre Hue BOURTACAU? , et de Charles BONITEAU fils dudit Maistre Hue et demoiselle.

Rentes viagères:

- A Coppin LE PAPPE fils illégitime de Sire Jacques DE NORTQUELMES.
- A demoiselle Claire DE LE CAPPLE à présent femme à Sire Jehan DE MANEVILLE et par avant veuve de feu Jacques WASSELIN.
- A Jehan DE REXPOEDE mary et bail de demoiselle Marie LE HARDIE par avant veuve de feu Jehan LE SAUVAGE. (ladite demoiselle est trépassée l'année de ce compte).
- A Maistre Jehan COQUILLAN chantre et chanoine de l'église de St Omer en St Omer durant les vies de lui et de Huchon DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu jehan DE SAINTE ALDEGONDE qu'il olt de feue demoiselle Ysabel COQUILLAN qui fut sa femme.
- A Jehan DE NORTQUELMES, Seigneur de Quienville, durant la vie de demoiselle Marie DE LE DEVERNE sa femme.
- A Jehenne LE CLERGESSE (trépassée en décembre 1452), veuve de feu Robert BACHELER , durant la vie de Clare BACHELER sa fille.

Comptes Argentiers 1452 - 1453

Rentes héritables:

- A Maistre Jacques QUIEFDEBER fils et héritier de feu Jehan QUIEFDEBER.
- A Olivier BAVELAERT mary et bail de Madame Marie DE WISSOC qui par avant fut veuve de feu Messire Baudin DU BREUC, pour la maison du Blanc Ours.
- A Jacques DAVERHOUD au lieu de David DAVERHOUD son père et par avant de Jacques CRAYE qui avait cause de feu Aubert DE WISSOC fils de feu Willame.

Recepte rentes viagères vendues:

- De Willame DE LOMPNEY pour 25 Livres de rente durant les vies de lui et de Jehanne fille Aleame DE LOMPNEY.
- De Guichart BOURNEL Sr de Nans au Mont et de Steenbecque, Capitaine d'Ardre pour 25 Livres de rente durants les vies de Anthoinette et Jehennette ses filles qu'il a eut de Madame Jehanne DE WISSOC sa femme.
- De Jehan LE MAY dit Anieux, Sr de Craimaisnil pour 30 Livres de rente durant les vies de lui et de demoiselle Bonne sa fille femme de Robert DE SERCUS, et de Franchois DE SERCUS leur fils.

Dépenses de rentes à vie:

- A demoiselle Jehanne CARPENTIER veuve de feu Willame DE LEURIN??, (elle trépassa en Juin 1453).
- A Monsr Jehan DE SAINTE AUDEGONDE , Seigneur de Quienville, durant sa vie seulement. (il trépassa le 08/04/1453), il est fils de feu Sire Aleame.

- A Claire BACHELER aiant cause de feu Jehanne LE CLERGESSE à son trespas veuve de feu robert BACHELER.
- A Jehanne DE MUSSEN veuve de feu Pierre SOHIER et par avant de Philippe DE LE FOSSE.
- A demoiselle Marie SOUILLARDE veuve de feu Jehan DEBLINGHEM.
- A Gille LE TAINTELIER fils et héritier de feu Miquiel LE TAINTELIER durant seulement la vie de demoiselle Gille DE SANGUEHEN (décédée en Novembre 1453) veuve dudit feu sa mère.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de lui et de (la suite est barrée) Guillevin son fils venu de demoiselle Alyenor DE WAUDRINGHEM sa femme.
- Audit Robert durant les vies de Hanneque et Guillevin (barré) DAUSQUE ses enfants.

Comptes Argentiers 1453 - 1454

Offices vendus:

- Ector DE MORCAMP pour l'office de Winstroede
- Jehan FERNAGUT bouchier pour un estal de bouchier vacant par le trespas de feu Martin LE PAPPE.
- Pierre CARSTELLOT pour l'office de porteur de charbon vacant par le trespas de feu Jehan DU SAULTOIR.

Rentes à vie:

- A Silvestre CLAISSOENNE (+03/10/1455), fils de feu Pierre.
- A Sire Thomas DE FERNACLES, aux vies de lui et de demoiselle Ysabel STRIPPE sa femme.
- A Madame Marie DE WISSOC femme Olivier BAVELAERT (elle décède en 1454)
- A Marguerite fille de feu Guillebert GAMEL à présent femme Oste LE MEESEMACE.
- A Mabilie DAUDENCHEM (+10/1455), veuve de feu Jehan BRANT at par avant de feu Guillebert LE DECQUERE.
- A Jehan DE SAINTE ALDEGONDE (+ cette année) fils de feu Sire Aleame.
- A demoiselle Agnes DESCLIMEU (+27/01/1455) veuve de feu Sire Baudin LE PAP .
- A Clay DE MUSSEN (+28/11/1454) fils de feu Baudin et de Mroie LE SCEPPRE.
- A Robert DAUSQUE durant les vies de lui et de Guillevin son fils venu de demoiselle Alynor DE WAUDRINGHEM sa femme.
- Audit Robert durant les vies de Hanneque et Guillevin DAUSQUE ses enfants;

Comptes Argentiers 1454 - 1455

Rentes à Vie:

- A Maistre Jehan COQUILLAN chantre et chanoine de l'église de St Aumer, durant sa vie seulement (ledit Jehan trépassa le 26/12/1455)
- A Messire Hue DE LANNOY (+01/05/1456) ayant cause de deffunte Madame Jehanne DE WISSOC qui fut veuve de feu Mons De BECOUD , chevalier, durant seulement la vie de Madame Marguerite DE BECOUD femme dudit Messire Hue fille desdits feux.
- A Sire Gilles STABOM durant les vies de Clay son fils et de Jehan COQUILLAN son neveu, et durant les vies de Maroie STABOM sa fille et dudit Jehan COQUILLAN.
- A jehanne CORBILLANNE veuve de feu Jacques DE PARENTY.
- A Maistre Guillebert DAUSQUE durant seulement la vie de Demoiselle Jacquemine LE COUVREUR sa femme.
- A Demoiselle Agnés DESCLIMEU (+27/01/1455) veuve de feu Sire Tassart DE TIENNES et paravant de feu Sire Baudin LE PAP, aux vies d'elle et de demoiselle Maroie DESCLIMEU sa nièce.

Comptes Argentiers 1455 - 1456

Offices vendus:

- De Ector DE MORCAMP pour l'office de Clobbreque tenait Jacques STRECQUEBEEN durant la vie de Gille BRECQUEBEEN.
- De Enguerran LE BOURSSIER fils Jacques demeurant à Blendecques, pour un office de poissonnier de mer.

Rentes viagères:

- A Maistre Jehan QUAEDAEN ayant cause en ceste partie de Jacquemine GHOERBINS femme à Robert GUISELIN (ladite Jacquemine trépassa le en Novembre 1456).

Comptes Argentiers 1456 - 1457

Rentes viagères:

- A Sire Jacques LESCOT escuier au lieu de Sire Baudin LESCOT son frère Religieux à Watenes, durant la vie de demoiselle Ysabel PLATEL femme dudit escuier.
- A Coppin LE PAPE fils illégitime de feu Jacques DE NORTQUELMES durant sa vie seulement (ledit Jacques trépassa le 23/02/1457).
- A Agnés DOLS veuve de feu Denis DE WISSOC durant les vies d'elle et de Jehan et Piercque CARRE ses fils.
- A Willame DE LOMPNEY durant les vies de lui et de Jehanne fille Aleame DE LOMPNEY.
- A Jehan DE LOMPNEY fils de feu Simon au lieu de defunt Sire Jehan DE LOMPNEY.
- A Maistre Jehan DE WISSOC fils de feu Sire Nicolle DE WISSOC durant seulement la vie de David DE SAINTE ALDEGONDE (ledit David trépassa le 29 Mars avant Pasques 1457).
- Audit Jehan durant les vies de lui et de demoiselle Jacqueline DE WISSOC sa soeur, épouse de Jehan AUBERT Receveur Général de Haynaut.
- A demoiselle Jehanne LE TAINTELIER veuve de feu Jehan DE BOURNONVILLE dit Lionnel fille de feu Miquiel LE TAINTELIER.
- A Gilles LE TAINTELIER fils dudit feu Miquiel (ledit Gilles trépassa le 14/03/1457).
- A Clay DE CHOQUES et à Willame DE LANNOY son beau-fils (ledit Clay trépassa le 04/04/1457).
- Aux ayants causes de feu Maistre Jehan COQUILLAN durant seulement la vie de Hue DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu Jehan DE SAINTE ALDEGONDE qu'il olt de feu Ysabel COQUILLAN qui fut sa femme.
- A Sire Jacques FLOURENS fils de feu Clay FLOURENS , aux vies de lui et de Maistre Jehan son fils venu de demoiselle Chrestienne LAMBERT sa femme (ladite Chrestienne trépassa le 11/01/1457).
- A Pierre DE POIX mary et bail de demoiselle Jehanne DE WARNESTON fille de feu Guillain DE WARNESTON (ladite demoiselle trépassa en 05/1458).
- A Sire Thomas DE FERNACLES aux vies de lui et de demoiselle Ysabel SCRIPPE sa femme. (Thomas trépassa le 15/01/1457).
- A Marguerite DRIES veuve de feu Jehan LE CAUCHETEUR (elle trépassa le 23/05/1458).
- A Soave Beatrix DE SAINTE ALDEGONDE Religieuse de Ste Claire, fille de feu Jehan DE SAINTE ALDEGONDE (elle décède avant 12/1457).

Comptes Argentiers 1457 - 1458

Offices vendus:

- De Pierre DE WISSOC fils de Jehan DE WISSOC drappier, pour un office de mesureur de blé.

Receptes de rentes héritables:

- De Ector DE LE BECQUE au lieu de feu Jehan DE LE BECQUE, pour la maison de le linne estant au Haut-Pont.
- De Guerardin fils illégitime de feu Emmanuel DE WAUDRINGHEM, au lieu de Ambroise GHIS pour une maison en la rue du Brusle.
- De Jehan DE LEAUE orfèvre pour une maison en la rue St Bertin.

Rente viagère vendue:

- De Philippe WALLEHET bgs de cette ville pour 25 Livres de rente durant les vies de Marguerite DE WISSOC sa femme et de Margriet leur fille.

Rentes viagères:

- A Philippe WALLEHAT mary et bail de Marguerite DE WISSOC fille illégitime de feu Jehan DE WISSOC qui fut fils de Sire Nicole DE WISSOC , aux vies d'elle et de Maroie sa soeur fille dudit feu Jehan à présent femme à Pierre LAMBERT.
- A Sire Gilles STABOM durant les vies de Clay son fils et de Jehan COQUILLAN son neveu.
- Audit Sire Gilles durant les vies de Maroie STABOM sa fille et dudit Jehan COQUILLAN.
- A Marguerite DRIES femme de feu Jehan LE CAUCHETEUR (elle décède cette année).

Comptes Argentiers 1458 - 1459

Rentes à vie:

- Aux hoirs de feu Aleame DAUDENFORT, aux vies de Clay et Alardin ses fils légitimes.
- A Jehan AUBERT Receveur Général de Haynaut, mary et bail de damoiselle Jacqueline DE WISSOC sa femme, soeur de Jehan DE WISSOC.
- A Peronne LE MAISTRE veuve, et aux hoirs de feu Baudin DE MUSSEN duarnt seulement la vie de Jehan DE MUSSEN fils dudit feu (ledit Jehan trépassa le 05/03/1459).
- A Sire Tassart DE BRESMES durant les vies de lui, de Aleamet et de Jehan DE BRESMES ses fils.
- A Jehan LE STEPPRE durant sa vie seulement (il trépassa le 21/04/1460)
- A Anthoinne et Jehannette filles légitimes de Guichart DE THIEMBRONNE et de Madame Jehanne DE WISSOC sa femme paravant veuve de feu Monsr DE QUERSCAMP.
- Aux enfants et hoirs de feu Jacques CRAYE durant seulement la vie de demoiselle Agnés CRAYE fille dudit feu, veuve de feu David DAVERHOUD.

Comptes Argentiers 1459 - 1460

Ventes des Offices:

- De Clay DE WISSOC pour l'office de courtier de blé.
- De Copin MAES fils Victor, pour l'office de Winstroede.
- De Jehan DE LE HILLE le jeune bouchier.

Ventes de rentes viagères:

- De Demoiselle Ysabel DE VERCHOCQ pour 25 Livres de rente durant les vies d'elle et de Jorine BOURNEL fille de Guichart.
- De Jacquet, Gillette, Willeque et Peronne LE BRASSEUR enfants des feux Jehan LE BRASSEUR et de Marguerite DE LOMPREY qui fut sa femme, que Willaume DE LOMPREY leur oncle leur acheta.
- De Sire Victor DE WISSOC pour 25 Livres de rente durant les vies de Anthoine et de Jehanne DE WISSOC ses enfants qu'il a de demoiselle Jehanne DE LENNIN??.

Rentes Viagères:

- A Willame DE LOMPREY durant les vies de lui et de Jehenne fille de Sire Aleame DE LOMPREY.
- A Madame Marguerite DE BECOUD veuve de feu Messire Hue DE LANNOY (elle trépassa le 21/08/1461).
- A Philippe WALLEHEY bourgeois de cette ville durant les vies de Marguerite DE WISSOC sa femme et de Margot leur fille.
- A Guichart BOURNEL durant les vies de lui et de madame Jehanne DE WISSOC sa femme.
- A Demoiselle Andrieu DORESMEAUX femme à Nicase DE BOUFFLERS durant sa vie seulement (elle trépassa le 28/05/1461).
- A Jacques DE BEUTIN, escuier, Seigneur de Beutin, durant sa vie seulement (il trépassa le 29/03/1459).

Comptes Argentiers 1460 - 1461

Ventes des Offices:

- De Coppin MAES fils Victor MAES pour l'office de Clobbre.
- De Flour ROSE pour l'office de mesureur de blé.

Achats de rentes à vie:

- De Jehan COQUILLAN bourgeois de cette ville pour 25 Livres de rente durant les vies de lui et de Hanneque COQUILLAN son fils agé de 15 ans.
- De Jehan COQUILLAN pour 25 Livres de rente durant les vies de Katherine VERGARDE sa femme et de Martine leur fille.
- De Guichart BOURNEL, Seigneur de Nanas au Mont et Destenbeque, Capitaine d'Ardre, pour rente durant les vies de Julien et demoiselle Jorine ses enfants.
- De Katerine RINGHIER veuve de feu Jehan SLINGHE pour 15 Livres de rente durant les vies d'elle et de Sire Nicolle STONIN Prestre son fils.
- De Baudin MANEGOED pour 15 Livres de rente durant les vies de lui et de Julienne STONIN sa femme.

Rentes à vie:

- A Jacques DE CROIX, escuyer, mary et bail de demoiselle Marie DE LOMPNEY fille de feu Sire Jehan DE LOMPNEY, et de Madame Ermeline DORGE? qui fut sa femme, durant les vies de ladite Delle Marie et de demoiselle Katerine sa soeur épouse de Gilles DOLEHAIN escuier.
- A Jehan STERBECQUE fils de feu Jehan.
- A Willame DE LOMPNEY, durant les vies de lui et de Jehenne fille de Sire Aleame DE LOMPNEY.
- A Jehan DE LOMPNEY fils de feu Simon, au lieu de deffunt Sire Jehan DE LOMPNEY.
- A Guichart BOURNEL, Seigneur de Nanes au Mont, Capitaine d'Ardre, aux vies de Anthoinette et Jennette ses filles qu'il a de Madame Jehanne DE WISSOC sa femme.
- A Jehan DE FONTAINES durant les vies de lui et de demoiselle Marie DAVERHOUD sa femme.
- A Jehan DE WISSOC durant les vies de lui et de Jaqueline DE WISSOC sa soeur épouse de Jehan AUBERT Receveur Général de Haynau.
- Aux hoirs de feu Aleame DAUDENFORT, aux vies de Clay et Alardin ses fils.
- A Madame Marguerite DE BECOUD veuve de feu Messire Hue DE LANNOT (ladite Dame trépassa le 21/08/1460).
- Aux ayants causes de feu Maistre Jehan DE WISSOCQ qui fut doien et chanoine de Thérouenne durant la vie de Damp Philippe DE WISSOC Chartreux son fils, et durant les vies de Marguerite DE BECOUD sa nièce veuve de feu Messire Hue DE LANNOY et de Sire Victor DE WISSOC fils de feu Sire Nicole DE WISSOC.
- A Maistre Jehan ANISSE chanoine de l'église de St Omer à St Omer, durant sa vie seulement (il trépassa le 11/05/1462)
- A Nicase BOUDELOQUE fils illégitime de feu Nicase DE SENINGHEN.(il trépassa en Octobre 1461).
- A Jacquet, Gillette, Willeque et Peronne LE BRASSEUR enfants de feux Jehan LE BRASSEUR et de Marguerite DE LOMPNEY qui fut sa femme.
- A Maistre Jehan ANISSE Prestre chanoine de l'église de St Omer, durant les vies de Andrieu ANISSE son frère et de Jehanne BURELLE sa femme.
- A demoiselle Ysabel PLATEL veuve de feu Jacques LESCOT aiant cause en ceste partie de feu Sire Aleame DE REBECQUE, durant seulement la vie de demoiselle Jacquemine DE LE DEVERNE veuve dudit feu Sire Aleame (Jacquemine décéda en Octobre 1461).
- A Demoiselle Ysabel PLATEL veuve de feu Jacques LESTOT et à Morlet DAUSQUE mary et bail de Ysabel fille de feu Artus DE MORCAMP durant les vies de demoiselle Marguerite PLATEL fille de feu Jacques PLATEL et de ladite Ysabel DE MORCAMP.
- A Anthoine et Jehannette fille légitimes de Guichart DE THIEMBRONNE et de Madame Jehanne DE WISSOC sa femme, para avant veuve de feu Monsr DE QUERSCAMP.
- A Jacques DE BERSACQUES héritier à cause de sa femme de feu Sire Jacques MUSELET durant seulement la vie de demoiselle Jacquemine LE COUREUR femme à Maistre Guillebert DAUSQUE.
- A Messire Colart ANGOT chevalier, fils de feu Guillebert ANGOT qu'il olt de demiselle Maroie COQUILLAN qui fut sa femme et à Colinet ANGOT fils dudit chevalier.
- A Robert DAUSQUE et à son fils Jehan.
- A Guerart LE MERCHIER durant seulement la vie de demoiselle Marguerite DE MUSSEN sa femme fille de feu Sire Pierre.

Comptes Argentiers 1461 - 1462

Achats de rentes à vie:

- De Jehan COQUILLAN bgs de cette ville, pour 25 Livres de rente durant les vies de lui et de Coppin son fils qu'il olt de Katherine VERGARDE sa femme.

- De Jehan COQUILLAN pour 25 Livres de rente pour les vies de sa femme et de Kalleque leur fille.
- De Sire Andrieu ANISSE eschevin de cette ville, pour 15 Livres de rente pour sa vie et celle de Philippe son fils.
- , de demoiselle Jehenne BURELLE sa femme et de Perotin leur fils, et de Dampst Guillaume ANISSE Religieux à Clairmarais son fils.
- De Jehan COQUILLAN pour 25 Livres de rente durant les vies de lui et de Willecque son fils qu'il a de Katherine VERGARDE sa femme.
- Dudit Jehan COQUILLAN pour 25 Livres de rente durant les vies de sa femme et de Jacquemine leur fille.
- De Sire Aleame DE LOMPNEY, pour 15 Livres de rente durant les vies de Moye SINANS et de Hannecque fils illégitime dudit Sire Aleame yssu de Peronne DE LONGHEVILLE.
- De Katherine RINGHIER veuve de feu jehan SLINGHE et paravant de Vincent STONIN durant les vies d'elle et de Julienne sa fille femme audit Beudin MANEGOED.

Rentes à vie:

- A Melchior DE LE VALLEE durant les vies de lui et de Jehenne DE LE VALLEE sa fille à présent femme à Denis DE LE BECQUE, et durant les vies de Katherine DE LIBERSAT sa femme et de Chrestienne DE LE VALLEE leur fille.
- A Robert DAUSQUE durant sa vie seulement (il trépassa en 11/1462).
- A Jehan DE SENINGHEM dit Gauvain fils de feu Gilles.
- A Miqueil MARCHANT mary et bail de Jacquemine SAQUESPRE paravant veuve de feu Jehan CRAYE et à Martin STERBECQ mary et bail de le veuve qui fut Gilles DE MORCAMP.
- A Jacques DE BERSACQUES héritier à cause de sa femme de feu Sr Jacques MUSCLET durant seulement la vie de demoiselle Jacquemine LE COUVREUR femme à Maistre Guillebert DAUSQUE.
- Aux enfants et hoirs de feu Jacques CRAYE durant seulement la vie de demoiselle Agnés CRAYE fille dudit feu veuve de feu David DAVERHOUD, et durant la vie de Willame CRAYE fils dudit feu.
- A Sire Julien DE MUSSEN Prestre au lieu de feu Sire Pierre DE MUSSEM durant les vies de lui et de Maistre Jacques DE MUSSEM son frère.
- Aux ayant causes de feue Soeur Chrestienne DE MUSSEN à son trespas religieuse au nouvel cloistre de Berghes durant seulement la vie de Marguerite sa soeur femme à Guerard LE MERCHIER.
- A Soeur Maroie STUPPE Religieuse audit lieu durant les vies de elle et de Ysabel STUPPE veuve de feu Sire Thomas DE FERNACLES .
- A Jehan DAUSQUE fils de feu Robert DAUSQUE aiant le droit en cette partie de son dit père.

Comptes Argentiers 1462 - 1463

Offices vendues:

- De Guillaume LE CAUCHETEUR pour un office de mesureur de blé vacant par le trespas de feu Pierre LE WAGHENARE.

Achate de rentes à vie:

- De Guillebert LE CHEVALLIER au nom et comme advoué de Coppin LE CAUCHETEUR fils Baudin, durant les vies dudit Coppin et de Moiecque et de Jehanneque LE CHEVALLIER filles à Guillaume.
- De Jehan COQUILLAN bgs de St Omer, pour 25 Livres de rente durant les vies de lui et de Katherine VERGARDE sa femme et de Clay leur fils.

Rentes à vie:

Comptes Argentiers 1463 - 1464

Achat de rentes à vie:

- De Colinet dit Morlet fils bastard de feu Monsieur de FREMESSANT qu'il olt de Benoiste DE LANNOY, durant les vies de lui et de David DE FREMESSANT fils Pierre bastard DE FREMESSANT.
- De Maistre Jehan FLOURENS licencié es loix, durant les vies de Chrestienne sa fille qu'il a de demoiselle Marguerite DE LOMPNEY sa femme et de Hannecque FLOURENS fils Jacques frère dudit maistre Jehan.

Rentes à vie:

- A Jehan LE MAY dit Anieux, Seigneur de Cramaisnil, durant sa vie seulement (il trépassa le 10/09/1464).
- A Maistre Guillaume DE LOMPNEY, chanoine de l'église St Omer en St Omer, à sa vie seule (il trépassa le 24/12/1464)
- A Demoiselle Aelis DU BOD veuve de feu Jacques DE BEUTIN, esquier (ladite demoiselle décédée le 22/04/1465).

Comptes Argentiers 1464 - 1465

Achat de rentes à vie:

- De Jehan DE RUMINGHEM dit Morlet pour 35 Livres de rentes aux vies de lui et de Jehanne DE WERQUIN sa femme.
- De Sire Jacques DE REBECQUE pour 25 Livres de rentes durant les vies de Jacquet et Willame ses enfants qu'il a de demoiselle Aelips DU BRIART sa femme.
- De Demoiselle Maroie DE KENDALLE veuve de feu Guillebert LE CHEVALLIER et par avant de feu Baudin LE CAUCHETEUR pour 25 Livres de rente durant les vies de Jacques LE CAUCHETEUR son fils qu'elle eut dudit feu Baudin, et de Moieque LE CHEVALLIER fille de Sire Guillaume LE CHEVALLIER qu'il a de demoiselle Julienne LE CAUCHETEUR sa femme fille de ladite veuve et dudit feu Baudin.
- De Maistre Phles DE MUSSEN Maistre es arts, fils de feu Baudin DE MUSSEN pour 12 Livres de rente, aux vies de lui et de Aleamet DE MUSSEN son frère et de Jacquemine DE MUSSEN sa soeur.

Rentes à vie:

- Aux ayants causes de feu Maistre Jehan DE WISSOC qui fut doien et chanoine de Térouenne, durant la vie de feu Philippe DE WISSOC, Chartreux, fils illégitime dudit feu, venu de Maroie AGHEE.
- A Eulx durant la vie de Sire Victor DE WISSOC fils de feu Sire Nicolle DE WISSOC (ledit Victor trépassa le 12/12/1465).
- A Sire Gilles STABOM durant les vies de Clay son fils et de Jehan COQUILLAN son neveu.
- Aux hoirs de feu Jehan LE MAY dit Anieux durant la vie de Madame Jehanne sa fille femme à Monsieur DE COULLONVILLES; durant la vie de Andrienne DE SERCUS sa nièce fille à Robert DE SERCUS qu'il a de demoiselle Bonne LE MAY fille dudit feu.
- A Maistre Guillebert DAUSQUE et à Vincent LE COUVREUR, durant seulement la vie de demoiselle Jacquemine LE COUVREUR sa femme.
- A George DE WISSOC, esquier, Seigneur de Nieurlet, durant les vies de Soeur Claire DE WISSOC, Religieuse à Sainte Claire lez cette ville et de Jehenne DE WISSOC filles dudit George.

Comptes Argentiers 1465 - 1466

Offices vendus:

- De Moye DE WISSOC fils Clay DE WISSOC pour un étal à vendre hareng.

Rentes à vie:

- A Philippe WALLEHEY mary et bail de Marguerite DE WISSOC fille illégitime de feu Jehan DE WISSOC qui fut fils de feu Sire Nicolle DE WISSOC, aux vies d'elle et de Maroie sa soeur fille dudit feu Jehan, à présent femme de Pierre LAMBERT.
- A Jacquemine SLINGHE veuve et à Jehan DE QUERSCAMP fils de feu Christophle. (ladite Jacquemine trépassa le 05/10/1466).
- A Demoiselle Elizabeth DE LE BECQUE veuve de feu Willame VANDENVELDE demt à Bruges, aux vies d'elle et de Elizabeth VANDENVELDE sa fille.
- A Clay FLOURENS fils de feu Clay, durant les vies de lui et de Agnes BISSOT fille Olivier BISSOT sa femme.

Comptes Argentiers 1466 - 1467

Achats de rentes à vie:

- De Madame Marguerite DE RABODENGHES veuve de feu Monsieur Jehan DESNE dit le Borgne, Seigneur de Beaumont, aux vies d'elle et de Monsieur Allart Sgr DE RABODENGHES son frère.
- De Demoiselle Jehanne DE LEUNIN veuve de feu Sire Victor DE WISSOC , aux vies de Clay et Anthoine et Jehannette DE WISSOC ses enfants.

Rentes à vie:

- A demoiselle Jehanne DE PARADIS veuve de feu Sire Jacques LE REUDE, et à sa fille Marguerite. (ladite demoiselle trépassa le 04/01/1467).
- A Madame Jehanne DE LATREMOUILLE, Dame de Crévecoeur (elle trépassa le 10/06/1467).
- A Sire Jehan DE DIEPPE et aux hoirs de feux Jehan LE STEPPRE et de demoiselle Jacquemine DE MUSSEN qui fut sa femme et depuis femme audit DIEPPE, et durant la vie de Damp Jehan LE STEPPRE Religieux à Clairmarais, fils desdits feux. (ledit religieux décédé le 25/11/1467).
- A Jehan DE WISSOC fils de feu Sire Nicolle DE WISSOC (ledit Jehan décédé le 06/01/1467°).
- Aux hoirs de feu Jehan DE PARADIS durant seulement la vie de demoiselle Jehenne DE PARADIS fille dudit feu et veuve de feu Sire Jacques LE REUDE; (ladite Jehenne décéda le 04/01/1467).
- A Jacques DE BERSACQUES héritier à cause de sa femme de feu Sire Jacques MUSELET.
- A Colinet ANGOT fils et héritier de feu Messire Colart ANGOT, chevalier.
- A Jehan DAUSQUE fils de feu Robert DAUSQUE, durant sa vie seulement.

Comptes Argentiers 1467 - 1468

Achat de rentes à vie:

- De Anthoine DE HEMONT, esquier, et Mariette sa fille naturelle qu'il a de Yeut DE LA COMT native du Pays de Clèves.
- De Julien BOURNEL esquier, fils de deffunct Guichart BOURNEL en son vivant Seigneur de Naus au Mont et Desteenbecque, pour sa vie et celle de Jehan BOURNEL dit Villecocq son frère.
- De Guillaume DE PARENTY demeurant à Desvres, pour les vies de lui et de Thomas son fils.
- De Maistre Eustache DE RENTY, licencié es loys, demet à Térrouenne, avec demoiselle Denise DE HERICOURT sa femme.
- De Demoiselle Marie HERMETTE veuve de feu Maistre Jehan DE WISSOCQ qui fut fils de feu Sire Nicolle DE WISSOC; pour aussi la vie de Jehennette HERMETTE fille de Philippe frère de ladite demoiselle.
- De Maistre Aleame DE MUSSEN, Maistre es ars, fils de feu Bauduin DE MUSSEN, et Maistre Philippe et Copin DE MUSSEN ses frères.
- De Sire Jacques DE REBECQUES durant les vies de Jacquet et Ysabel ses enfants qu'il a de demoiselle Aelips DE BRIART.

Rentes à vie:

- A Jacques LE CAUCHETEUR mary et bail de Jehanne LE SCEPPRE fille des feux Jehan et de Maroie DE WISQUES. (ledit Jacques décéda le 24/04/1468).
- A Clays DESTEEBECQUE mary et bail de Maroie LE SCEPPRE fille des feux Jehan et Maroie DE WISQUES.
- A Soeur Anthoine BOURNEL, fille de feu Guichart BOURNEL, Abbess de Ste Claire lez cette ville , aux vies d'elle et de Soeur Jehenne sa soeur Religieuse audit lieu.
- Aux hoirs de feu Aleame DAUDENFORT durant seulement la vie de Damp Alart DAUDENFORT fils dudit feu, Religieux à Bergues.
- A Demoiselle Claire DE LE CAPPLE veuve de feu Sire Jehan DE MANEVILLE et paravant de feu Jacques WASSELIN.
- A Jehanne DE MUSSEN veuve de feu Pierre SOHIER et paravant de feu Philippe DE LE FOSSE (ladite Jehenne trépassa le 08/07/1469).
- A Philippe WALLEHEY durant les vies de Marguerite DE WISSOC sa femme et de Margot leur fille.
- A Wallerand DE BOURS mary et bail de demoiselle Ysabel DE LOMPREY, aux vies d'elle et de demoiselle Jehanne sa soeur.
- A demoiselle Marie DE WISSOC veuve de feu Pierre DE SENINGHEM , durant les vies d'elle et de Marguerite et Willame DE SENINGHEM, enfants du premier mariage dudit feu. (ladite demoiselle Marie trépassa le 04/02/1468).

- Aux veuve et hoirs de feu George DE WISSOC durant les vies de Soeur Claire DE WISSOC Religieuse à Ste Claire lez cette ville et de Jehenne DE WISSOCQ sa soeur filles dudit feu George.
- Aux veuve et hoirs de feu Sire Victor DE WISSOC durant seulement la vie de Clay son fils.

Comptes Argentiers 1468 - 1469

Rentes à vie:

- A Clay DESTIEMBEQUE mary et bail de Maroie LE SCEPPRE fille de feux Jehan LE SCEPPRE et de Maroie DE WISQUE, qui fut sa femme.
- A Phles WALLEHET mary et bail de Marguerite DE WISSOC fille illégitime de feu Jehan DE WISSOC qui fut fils de feu Sire Nicolle DE WISSOC, aux vies d'elle et de Maroie sa soeur aussy fille dudit feu Jehan femme à Pierre LAMBERT.
- Aux ayants causes de feu Jacques CRAIE durant les vies de Willaume CRAIE et de demoiselle Agnez CRAIE sa soeur veuve de feu David DAVERHOUD.
- Achat par Monsr Alard Seigneur DE RABODENGHES, chevalier bailly de St Omer, aiant le droit en cette partie de Jehan DAUSQUE fils de feu Robert DAUSQUE par achat.

Rentes vendues à Enguerrand COQUILLAN pour lui et Hannecque son fils, Guillebert son fils, Huchon son fils, Peronne sa fille et Guillebert son fils Religieux à l'eglise Notre Dame de Boullogne et Jacquemine LE ROY sa femme.

Comptes Argentiers 1469 - 1470

Rentes à vie:

- A demoiselle Ysabelle PLATEL veuve de feu Sire Jacques LESTOT escuier, au lieu de feu Sire Baudin LESTOT (la demoiselle trépassa en Mai 1470).
- A Jacques DESPERLECQUE (décédé 29 Octobre 1470) fils de feu Sire Estienne DESPERLECQUE.
- A demoiselle Marguerite LE REUDRE (décédée le 02/07/1471) fille de feu Sire Jacques LE REUDRE.
- A Jehan DE QUERSQUAMP fils et héritier de feu Christophle.
- A Claire BACHELER fille de feu Robert (elle trépassa le 16/06/1470).
- A Maistre Guillebert DAUSQUE et à Simon LE COUVEUR durant seul la vie de demoiselle Jacquemine LE COUVREUR femme dudit Maistre Guillebert. (elle trépassa en Juillet 1471)
- A Sire Jacques DE BEUTIN mary et bail de demoiselle Marie DESCLIMEU.
- A Jean ANESART mary et bail de Jehanne fille naturelle de feu Sire Toussain DE LE RUEELLE, en son vivant chanoine de l'église de St Omer.
- A Monsr Jacques DE SAINTE ALDEGONDE, chevalier, Sgr de Nortquelmes, qui trépassa le 24/06/1471.

Comptes Argentiers 1470 - 1471

Receptes de rentes :

- De Jehan LE WERT mary et bail de Ysabel LE CORDIERE paravant veuve de feu Jehan DE LEAME, pour une maison qui fut à Jehan MAES, fevre et à Jehan HOLLINE.
- De Jehan STERBEEN au lieu de feu Baudin STERBEEN et paravant de feu Jehan GAECKINT pour une maison.
- De Clays DESTIEMBEQUE au lieu de feu Maitre Jehan DE LE SALLE chirurgien.
- De Jehan LE BOS au lieu de feu Sire Tassart DE THIENNES, pour une maison.
- De Jehan DE LACTRE mary et bail de la veuve de feu Jehan DE MAES.
- De Messire Jehan DARDRE chevalier, au lieu de feu Jehan DARDRE son père.
- De Denis DELEBECQUE au lieu de Ector DELEBECQUE son père, pour la maison où il demeure
- De Jehan DELECRESSIONNIERE au lieu de feu Tassart DELECRESSIONNIERE son père, pour une maison et grange.

- De David DE SAULTY, peintre, au lieu de feu Jacquemart DE SAULTY son père, pour la maison et hostel nommé Angleterre en ladite rue du fille.
- De Jehan DAUSQUE au lieu de feu Jehan DE HECHY, wantier, pour un courtillet.
- De Jehan LE MAY, orfèvre, pour une maison.
- De Victor MAES orfèvre, pour une petite plachette.

Nouveaux Apprentis :

- De Pierque DE MEY, fils Katerine LOEUS, foulon.
- De Willeque LE ROEDE fils de Bertelemieux LE ROEDE, de Sercus en Flandres.

Offices vendus :

- De Bertelemieu WAGHE wantier, pour l'office de porteur de charbon eschu à la ville par le trespas de feu Tassart SALLON.
- De Daniel DU BREUC, aussi wantier pour l'office de mesureur de blé, à la place de Willaume LE CAUCHETEUR.
- De Marquet FOUBBE pour l'office de Winstroedre, eschu à ladite ville par le trespas de feu Nicaise PICQUET.
- De Simon LE PREVOST pour l'office de Winstroedre à la place de Jehan LE BAUC.

Rentes héritables :

- De maistre Jehan QUIEFDEBER fils et héritier de feu Jehan et à cette cause héritier des hallages de cordewanniers en cette ville.
- A Monsr Jacques DE SAINTE AUDEGONDE, chevalier, Sgr de Nortquelmes et de Wisques, pour un quartier de terre.
- A Anthoine DAVERHOUD fils aîné de feu Monsr Jacques DAVERHOUD pour la tenance de lescluse qui fut à feu Monsr le Baudrain DE POIX.
- A Sire Julien DAUDENFORT au lieu de feu Olivier BAVELAERT et de Gilles son fils, héritier de feue Madame Maroie DE WISSOC sa mère, qui fut femme audit Olivier.

Rentes à vie:

- A Jacques DE HAZEBROUCQ mary et bail de demoiselle Marie HERMET par avant veuve de feu Jehan DE WISSOCQ , durant les vies d'elle et de Jennette HERMET fille de Phles HERMET frère de ladite demoiselle.
- A Jehan DU PRE fils et héritier de feu Jacquemart DU PRE, durant sa vie seulement.
- A Robert DE COURS dit Morlet, escuier, durant les vies de lui et de Anthoinette et Mariette ses filles qu'il a de Damlle Marie DE BAILLEUL sa femme.
- A Jehan DE RUMINGHEM dit Morlet durant les vies de lui et de Jehanne DE WERQUIN sa femme.
- A Clay DESTEEBECQUE mary et bail de Maroie LE STEPPRE fille de feux Jehan LE STEPPRE et de Maroie DE WISQUE qui fut sa femme.
- A Philippe WALLEHEY at aux hoirs de feue Marguerite DE WISSOC qui fut sa femme, durant seulement la vie de Maroie femme à Pierre LAMBERT.
- A Mre Jehan LEBRUN licencié es loix et à damlle Ysabel DE HERICOURT sa femme, demeurant à Montreuil, durant les vies de Jehennette et Jehennet leurs enfants.
- A Brisse DE LE CROIX barbier, durant les vies de Hanneque dit Houselet et de Hanneque dit Petit Jean enfants légitimes de Jehan HOUSEL parmentier de de Agnés DE LE CROIX sa femme, fille dudit Brisse.
- A severin Maroie DE LE DEVERNE fille de feu Sire Robert DE LE DEVERNE, religieuse en l'ordre Ste Claire les Ypres.
- Aux veuves et hoirs de feu Sire Jacques DE CROIX, durant les vies de Delle Marie DE LOMPNEY et de Delle Catherine sa sœur.
- A Gilles DOLLEHAIN mary et bail de ladite Damlle Katherine, aux vies d'elle et de ladite delle Marie sa sœur.
- A Mahieu FLOURY (+ 14/03/1471) demeurant à Cambrai, frere et héritier de feu maistre Flourent FLOURY en son vivant chanoine de l'église de St Omer.
- Aux veuve et hoirs de feu Sire Nicolle WIDOIT durant les vies de Demlle Maroie sa fille, femme à Sire Guillaume DE LE NEUVERUE et de Damlle Jehenne aussy sa fille dudit feu, femme à Sr Brisse LE REUDE.
- A Jacques LE CAUCHETEUR fils Baudin aux vies de lui et de Moique fille à Sire Guillaume LE CHEVALIER
- A Mme Marguerite DE RABODENGHES veuve de feu Monsr Jehan DESNE dit le Borgne, Sgr de Beaumon, durant les vies d'elle et de Monsr Alart Sgr de Rabodenghes, son frère, et de Messire Jehan DE RABODENGHES, Sgr de Becoud aussy son frère.

- Aux hoirs de feu Sire Jacques LE REUDE, durant seulement la vie de Delle Marguerite LE REUDE sa fille (+ le 02/07/1471).
- A Jehan COQUILLAN durant les vies de lui et de Katherine BERGARDE sa femme.
- A Jehan DE LOMPNEY fils de feu Simon, durant sa vie seulement.
- A Jehan DE SAINTE AUDEGONDE fils et héritier de Delle Jacquemine DE RABODENGHES veuve dudit feu David.
- A Jehan COQUILLAN durant les vies de lui et de Copin son fils et de Calleque sa fille qu'il a de Katherine BERGARDE sa femme.
- A Guillaume DE DONQUERRE mary et bail de Delle Jehenne DE LOMPNEY fille de feu Sire Aleame.
- A Jehan EGLÉ fils de feu Willaume durant les vies de lui et de Jehanne LOISEL sa femme.
- A Pierre LOISEL fils de feu Jehan durant les vies de lui et de ladite Jehenne sa sœur.
- A Delle Jehenne DE LENNIN veuve de feu Sire Victor DE WISSOC, durant les vies de Clay, Antoine et Jehennette ses enfants.
- Aux hoirs de feu Sire Jacques LE REUDE, durant seulement la vie de Demlle Jehenne sa fille (+ le 02/09/1473).
- Aux enfants et hoirs de feu Jehan DE WISSOC fils de feu Sire Nicolle et à Jacques DE HAZEBREUC mary et bail de la seconde femme dudit feu, durant seulement la vie de Demlle Jacquemine DE WISSOC qui fut sœur dudit feu et femme à Jehan AMBERT.
- A Jacques BRISSE (+30/08/1473) fils de feu Jehan BRISSE.
- A Demlle Jehanne LE TAINTELIÈRE (+ 03/1472) veuve de feu Jehan DE BOURNONVILLE dit Lionnel, fille de feu Miquiel LE TAINTELIÈRE.
- A Jehan COQUILLAN durant les vies de lui et de Jehan son fils et de Martine sa fille, enfants de Katherine BERGARDE sa femme.
- A Hue DE SAINTE AUDEGONDE (+17/01/1472), fils de feu Jehan et de Ysabel COQUILLAN.
- A Guillaume DE PARENTY demeurant à Desvres, durant les vies de luy et de Thomas et Gabriel ses fils qu'il olt de Jehenne DE LE WESPIÈRE sa femme.
- A Jehan DE BAILLEUL dit Hanart escuier, durant les vies de luy et de damlle Maroie DE LOMPNEY sa femme.
- A Sire Jacques FLOURENS et à maitre Jehan son fils (+ 19/08/1473).
- A Mre Philippe LE PREVOST, licencié es lois, avocat demeurant à Montreuil, durant les vies de Damlle Willemine DAUDREHEN sa femme, de Marguerite, Jacqueline et Thomasse leurs filles,
- A Monsr Louis DE GHISTELLE, chevalier, mary et bail de Delle Marie DE LE DEVERNE, paravant veuve de Monsr de QUIENVILLE.
- A Enguerran COQUILLAN, durant les vies de lui, de Jacquemine LE ROY sa femme, de hanneque, Guillebert, Huchon leurs fils et de Peronne leur fille, et aux vies de Sire Guillebert COQUILLAN religieux en l'église ND de Boulogne.
- A Jehan COQUILLAN le jeune durant les vies de lui et de Katherine MANEGROND sa femme.
- A Jehan COQUILLAN l'aîné durant les vies de lui, de Katherine BERGARDE sa femme, et de Willeque son fils et Jacquemine sa fille.
- A maitre Aleame DE MUSSEN maistre es ars, fils de feu Baudin, durant les vies de lui, de Mre Philippe DE MUSSEN son frère, de Copin DE MUSSEN son frère.
- A demlle Marguerite PLATEL sœur et ayant cause de feu Demlle Ysabel PLATEL, et à Morlet DAUSQUE durant les vies de ladite Delle Marguerite et de Ysabel DE MORCAMP femme dudit Morlet.
- Aux hoirs et ayant causes de feu Jehan LE AMY dit Anieux, à la vie seule de Damlle Bonne sa fille, femme à Robert DE SERCUS, et durant la vie de François DE SERCUS fils dudit Robert et de sa femme.
- A maistre Jehan FLOURENS (+19/08/1473) fils de feu Sire Jacques.
- A Hanneque fils naturel de feu Sire Aleame DE LOMPNEY qu'il olt de Perote DE LONGUEVILLE.
- A Jehan ANESART mary et bail de Jehanne DE LE RUEILLE fille naturelle de Sire toussain DE LE RUEILLE et de Mariette LE VAILLANT.
- A Jacques DE BERSACQUES, héritier à cause de sa femme de feu Sire Jacques MUSELET, durant seulement la vie de Damlle Jacquemine LE COUVREUR (+ juillet 1471).
- A demlle Katherine DE LE VIESVILLE (+12/10/1472) fille de feu messire Sohier.
- A Sire Julien DE MUSSEN prestre (+ 14/10/1471).

Rentes à vie:

- A Sire Guillaume DE DONQUERE mary et bail de demoiselle Jehenne DE LOMPNEY fille de feu Aleame DE LOMPNEY (elle trépassa le 25/11/1473).
- Aux hoirs de feu Sire Jacques LE REUDE, durant seulement la vie de demoiselle Jehenne LE REUDE fille dudit feu(elle trépassa le 02/09/1473).
- A demoiselle Jehanne LE TAINTELIER veuve de feu Jehan DE BOURNONVILLE dit Lionnel, fille de feu Micquiel LE TAINTELIER.
- Aux ayants causes de feu Maistre Jehan COCQUILLAN durant seulement la vie de Hue DE SAINTE AUDEGONDE fils de feu Jehan DE SAINTE AUDEGONDE qu'il olt de demiselle Ysabel COCQUILLAN qui fut sa femme (ledit Hue trépassa le 17/01/1472).
- A Sire Jacques FLOURENS et a Maistre Jehan FLOURENS son fils (il trépassa le 19/08/1473).
- A Phles WALHEET durant la vie de Marguerite sa fille (elle trépassa le 12/12/1473)
- A Phles WALHEET et aux hoirs de feu Marguerite DE WISSOCQ qui fut sa femme (ledit Phles mourut 30/03/1472).
- A Marguerite fille illégitime de feu Guilbert GAMEL veuve de feu Oste LE MEZEMACRE (elle trépassa le 19/07/1473).
- A demoiselle Katherine DE LE VIESVILLE fille de feu Messire Sohier DE LE VIESVILLE. (elle trépassa le 19/10/1472).
- A demoiselle Agnés CRAIE fille de feu Jacques (elle trépassa le 08/1472).

Comptes Argentiers 1472 - 1473

Rentes à vie:

- A Robert DE COURS dit Morlet, escuier, durant les vies de Anthoinette sa fille et Mariette, 8 ans aussy sa fille, qu'il a de demoiselle Marye DE BAILLEUL sa femme.
- A Clay DESTIEMBEQUE mary et bail de demoiselle Marie LE SCEPPRE fille de feu Jehan LE SCEPPRE et de Maroie DE WISQUE qui fut sa femme.
- A Phles WALHEET et aux hoirs de feu Marguerite DE WISSOCQ qui fut sa femme durant seulement la vie de Maroie sa soeur femme à Pierre LAMBERT.
- Aux hoirs et ayant causes de feu Sire Jehan DE LIBOURG, durant les vies de Jacottin et Robinnet PEPPIN frères enfants de Robert PEPPIN qu'il olt de Jehenne DE LIBOURG qui fut sa femme.
- A Soeur Maroie DE LE DEVERNE fille de feu Sire Robert DE LE DEVERNE , Religieuse en l'ordre Ste Claire les Ippre.
- A Gilles DOLLAIN mary et bail de demoiselle Katherine DE LOMPNEY et à la vie de sa soeur Maroie DE LOMPNEY.
- A Jacques LE CAUCHETEUR fils de feu Baudin, aux vies de lui et de Moicque et Jehennette filles Sire Guillaume LE CHEVALIER.
- A Guilbert DE LONGUENESSE mary et bail de la veuve qui fut et aux enfants et hoirs de feu Willame DE LOMPNEY, durant seulement la vie de demoiselle Jehenne DE LOMPNEY femme de Sire Guillaume DE DONQUEURE (ladite demoiselle trépassa le 25/11/1473).
- A Jehan DE LOMPNEY fils de feu Simon.
- A Jehan DE SAINTEAUDEGONDE fils de feu David, durant la vie de demoiselle Jacquemine DE RABODENGHES veuve dudit David.
- A Sire Guillaume DE DONQUEURE mary et bail de demoiselle Jehenne DE LOMPNEY fille de feu Alleame DE LOMPNEY (elle décédé le 25/11/1473)
- A Guillaume DAUDENFORT Receveur de St Omer, durant la vie de demoiselle Marie DE LOMPNEY sa femme.
- A David DAUDENFORT fils de Sire Julien.
- A Maistre Chrestien LE VASSEUR Pbre chanoine de l'église de St Omer durant les vies de Jehennet et Mahieuet LE VASSEUR frères enfants naturels dudit Maistre Chrestien qu'il olt de Jacquemine POISSEBROUCQ à présent femme à Martin DE LE TAVERNE.
- A Demoiselle Jehenne DE LEUNIN veuve de feu Sire Victor DE WISSOCQ durant les vies de Clay et Anthoine et Jehennette DE WISSOCQ frères et soeur enfants desdits feux.
- A Julien BOURNEL escuier, fils de deffunct Guichart BOURNEL durant les vies dudit Julien et de Jehan BOURNEL dit Villecocq son frère.

- A demoiselle Claire DE LE CAPPELLE veuve de feu Sire Jehan DE MANNEVILLE et paravant de feu Jacques WASSELIN drappier et à Estienne MANNECQUE .
- Aux ayants causes de feu Maistre Jehan DE WISSOCQ qui fut doien et chanoine de l'église N.D. de Thérouanne durant seulement la vie de Damp Phles DE WISSOCQ chartreux, fils naturel dudit feu qu'il olt de Maroie AGNEHET. (ledit Damp Phles trépassa en février 1473).
- A Jehan DE KERSTAMP fils et héritier de feux Christophle DE KERSTAMP et de Jacquemine SLINGHE qui fut sa femme.
- A Paul LE CAUCHETEUR mary et bail de Maroye fille de Vincent LE PAPPE et de Olive DE GAND sa femme.
- A Pierre SAVARY dit Savarot archier du corps de Mons. le Duc de Bourgogne durant les vies de lui et de Robinette sa fille qu'il a de Jehenne BANDACQ sa femme.
- A demoiselle Marie DE KENDALLE veuve de feu Guilbert LE CHEVALIER et paravant de Baudin LE CAUCHETEUR durant les vies de Jacques LE CAUCHETEUR fils dudit feu Baudin et d'elle et de Myque LE CHEVALIER fille Sire Guillaume LE CHEVALIER qu'il a de demoiselle Julienne LE CAUCHETEUR sa femme fille desdits feux Baudin et veuve;
- A Jehan COCQUILLAN durant les vies de Katherine VERGOEDE sa femme et de Clay leur fils.

Comptes Argentiers 1473 - 1474

Rentes à vie:

- Aux enfants et hoirs de feu Aleame DAUDENFORT, durant seulement la vie de Damp Alard DAUDENFORT fils dudit feu, Religieux à Bergues St Winocq (il est mort en Mars 1474).
- A l'exécution du testament de feu Sire Aleame DE LOMPNEY, durant seulement la vie de demoiselle Marie DE LOMPNEY sa fille femme à Sire Guillaume DAUDENFORT.

Pensions foraines:

- A Maistre Philippe LE PREVOST licencié es loix, Conseiller Résident en ceste ville , au lieu de feu Maistre Guillebert DAUSQUE.

Comptes Argentiers 1474 - 1475

Offices vendus:

- De Estienne LE CRAS pour un office de Winstraedre qui fut et appartient à Jacques MAES, orfèvre.
- De Jehanne HAUCHELLE femme Willame HANON pour un estal de herenghier .

Rentes à vie:

- A Clay HUES mary et bail de Marguerite DESSINGES paravant veuve de feu Jehan DE CRESECQUE, pourpointier.
- A Soeur Maroye DE LE DEVERNE fille de feu Sire Robert DE LE DEVERNE, Religieuse en l'ordre Ste Claire les Yppre.
- A Gilles DOLEHAIN mary et bail de demoiselle Katherine DE LOMPNEY et à Demoiselle Maroye DE LOMPNEY veuve de feu Sire Jacques DE CROIX.
- A Jehan DE LOMPNEY fils Simon DE LOMPNEY.
- A Jehan DE SAINTE ALDEGONDE fils et héritier de feu David DE SAINTE ALDEGONDE à la vie seule de demoiselle Jacquemine DE RABODINGHES veuve dudit feu David.
- A Robert DE MUSSEM fils de feu Robert qui fut fils de feu Jehan OSTE dit de MUSSEM.
- A Jehan DE MUSSEM fils dudit feu Robert.
- A Madame Anthoine BOURNEL Abbessse de Ste Claire lez cette ville et à Soeur Jehenne BOURNEL sa soeur, religieuse audit lieu, filles légitimes de feux Guichart BOURNEL et de Madame Jehenne DE WISSOC qui fut sa femme.
- A Jacques DE BEUTIN mary et bail de demoiselle Marie DESCLIMEU sa femme.
- A Demoiselle Ysabel RODRIGHES veuve de feu Olivier DE GRIBOVAL.
- A Demoiselle Maroie DE HENDALLE veuve de feu Guillebert LE CHEVALIER et paravant veuve de Baudin LE CAUCHETEUR, durant les vies de Jacques LE CAUCHETEUR fils dudit feu Baudin et d'elle et de Moique

LE CHEVALIER fille de Sire Guillaume LE CHEVALIER qu'il a de demoiselle Jehenne LE CAUCHETEUR sa femme fille desdits Baudin et veuve.

Comptes Argentiers 1475 - 1476

Receptes de rentes:

- De Jacques CRAYE fils de feu Jacques CRAYE et de Olivier DAUSQUE , pour rente à la vie de feu Guillaume CRAYE qui trépassa le 31/10/1475.

Rentes à vie:

- Aux hoirs et ayants causes de feu Sire Jehan DE LISBOURG durant les vies de Jacotin et Robinet PEPPINS frères enfants de Robert PEPPIN qu'il olt de Jehenne DE LISBOURG qui fut sa femme.
- A Demoiselle Claire DE LE CAPPELE veuve de feu Sire Jehan DE MANEVILLE et paravant veuve de feu Jacques WASSELIN, drappier.

Comptes Argentiers 1476 - 1477

Rentes à vie:

- De Monseigneur Jehan DE LANNOY, chevalier, Sgr Damerencourt durant la vie de lui et de Madame Marguerite DE ROCHEFAY sa femme.
- De Jehan DU PREY file et héritier de feu Jacquemart.
- De Robert DE COURS dit Morlet, durant les vies de lui et Antoinette et Mariette ses filles qu'il olt de demoiselle Marie DE BAILLEUL qui fut sa femme.
- A Maistre Jehan LE BRUN licencié es loix et à demoiselle Ysabel DE HERICOURT sa femme, demeurants à Monstreuil, durant les vies de Jehennet et Jehennette ses enfants.
- A Madame Marguerite DE RABODENGES veuve de feu Monsieur Jehan DESNE dit le Borgne, Sgr de Beauvoir
- A Jehan DE SAINTE ALDEGONDE fils et héritier de feu David, à la vie seule de demoiselle Jacquemine DE RABODENGES veuve dudit feu David.
- A Sire Jehan COCQUILLAN, aux vies de lui et de Jehan COCQUILLAN son fils.
- Audit Sire Jehan, aux vies de Katherine VERG.. sa femme et Martine leur fille.
- A Guillaume DE PARENTY demeurant à Desvres et à Jehanne DE WESPIERRE sa femme et à Thomas et Gabriel leurs fils.
- A Jehan DE QUERSCAMP fils et héritier de feu Christophle.
- A Maistre Eustache DE RENTY, licencié es loix, demeurant à Théroouanne et à demoiselle Denise DE HERICOURT sa femme.
- A Maistre Philippe LE PREVOST licencié es loix, Conseiller de cette ville, aux vies de demoiselle Willemine DAUDENCHEN sa femme et de Marguet leur fille et de Jacqueline et Thmasse leurs filles.
- A Enguerran COQUILLAN durant les vies de lui et de Henneque son fils qu'il a de Jacquemine LE ROY sa femme, de Huchon leur fils et aux vies de Sire Guillebert COQUILLAN Religieux à l'église Notre Dame de Boullogne son frère et de Peronne fille du dit Enguerran et sa femme.

Comptes Argentiers 1477 - 1478

Offices eschus:

- 13/08/1478: un office de courtier de blés à Anthoine WALLEHET.

Rentes héritables:

- A Maistre Jacques QUIEFDEBER fils et héritier de feu Jacques QUIEFDEBER.
- A Anthoine DAVERHOUD fils aîné de feu Monseigneur Jaques DAVERHOUD.
- A Madame Ysabel BLONDEL veuve de feu Monseigneur Jacques DE NORTQUELMES, seigneur dudit lieu et de Wisques.

Rentes à vie:

- A Lambert DE QUERSCAMP fourier de lostel de madame la Duchesse de Bourgogne, durant les vies de lui et de Alyenor DE DANES fille de feu Enguerran DE DANES.
- A Demoiselle Claire DE LE CAPPELLE (décédée en Novembre 1478) veuve de feu Sire Jehan DE MANEVILLE et paravant veuve de feu Jacques WASSELIN drappier.
- A demoiselle Jacquemine SAQUESPEE veuve de feu Micquiel LE MARCHANT et paravant de Jehan CRAYE.

Comptes Argentiers 1478 - 1479

Rentes à vie:

- A Colart GHERART mary et bail de Huchine DE LE MOTTE paravant veuve de feu Anthoine DUHEN demeurante à Aire.
- A Sire Jehan COCQUILLAN durant les vies de lui et de Katherine BERGARDE sa femme.
- A Jehan DE LOMPNEY (décédé juin 1478) fils de Simon DE LOMPNEY.
- A Jehan DE SAINTE AUDEGONDE fils de feu David, à la vie seule de demoiselle Jacquemine DE RABODINGUES veuve dudit feu David.
- A Jehan ANESART mary et bail de Jehenne DE LE RUELLE fille naturelle de feu Sire Toussains DE LE RUELLE.
- A Guillaume DAUDENFORT Receveur de St Omer, durant sa vie et celle de demoiselle Marie DE LOMPNEY sa femme.
- A Jehan DE FONTAINES, escuier, durant les vies de lui et de demoiselle Marie DAVERHOUD sa femme.
- A Robert DE MUSSEM (décédé le 02/09/1478), fils de feu Robert qui fut fils de feu Jehan OSTE dit DE MUSSEM.
- A Jehan DE MUSSEM fils dudit Robert.
- A demoiselle Claire DE LE CAPPELLE veuve de feu Sire Jehan DE MANEVILLE et paravant veuve de feu Jacques WASSELIN drappier et à Estienne MANEQUE à la vie seule de ladite demoiselle. (ladite demoiselle trépassé en Novembre 1478).
- A Maître Philippe LE PREVOST licencié es loix, Conseiller de cette ville, aux vies de demoiselle Willemine DAUDENEHEN sa femme, et de Marguet, Jacqueline et Thomasse leurs filles.
- A Jehan COCQUILLAN laîné durant les vies de lui et de Wilque son fils qu'il a de Katherine BERGARDE sa femme et de Jacquemine leur fille.
- A demoiselle Marie LESCOT veuve de feu Artus DE MORCAMP .
- A Jacques DE HAZEBREUCQ mary et bail de demoiselle Marie HERMET paravant veuve de feu Jehan DE WISSOC durant les vies d'elle et de Jehennette HERMET fille Philippe HERMET frère de la dite demoiselle.
- A Monseigneur Wallerand DE BOURS chevalier, durant les vies de Madame Ysabelle DE LOMPNEY sa femme.
- A l'exécution du testament de feu Sire Aleame DE LOMPNEY durant seulement la vie de demoiselle Marie DE LOMPNEY sa fille, femme à Guillaume DAUDENFORT, Receveur de Saint Omer.
- A Sire Robert DE LE BECQUE mary et bail de demoiselle Marie FLOURENS soeur de Clay.
- A Charles BONNETEAU fils de feu Maistre Hue BONNETEAU et demoiselle Ysabel RODRIGHES qui fut sa femme.
- A Moye SMANS durant les vies d'elle et de Hennequin fils naturel de feu Sire Alleame DE LOMPNEY qu'il olt de Poete DE LONGUEVILLE ?
- A demoiselle Jacquemine SAQUESPEE (décédée en 1476) veuve de feu Miquiel LE MARCHANT et paravant de Jehan CRAYE.

Comptes Argentiers 1479 - 1480

Rentes à vie:

- A Monseigneur Jehan DE LANNOY, chevalier, Sgr d'Amerencourt durant les vies de lui et de Madame Marguerite DE ROCHEFAY sa femme.
- A Lyonnel DOIGNIES bailly de Hesdin, Seigneur de Willeman, durant les vies de Marguerite et Katherine ses filles qu'il a de demoiselle Jehenne DE BRIMEU sa femme.

- A Sire Jehan COQUILLAN durant les vies de lui et de Katherine BERGARDE sa femme (ils allèrent de vie à trespas en septembre 1480).
- A Jehan DE FONTAINES, escuier, (décédé en janvier 1479), durant les vies de lui et de demoiselle Marie DAVERHOUD sa femme.
- A Jehan ANESART mary et bail de Jehenne fille naturelle de Mariette LE VAILLANT qu'elle olt de Sire Toussaint DE LE RUELLE.
- A Sire Jehan COQUILLAN , aux vies de lui et de Jehan COQUILLAN son fils (audit Jehan COQUILLAN durant les vies de Katherine BERGARDE sa femme et de Martine leur fille.)
- A Jehan COQUILLAN laisné durant les vies de lui et de Willeque son fils qu'il a de Katherine BERGARDE sa femme, et de Jacquemine leur fille.
- A Pol LE CAUCHETEUR mary et bail de Maroie fille de feu Vincent DE LA GHINE dit le Pape.
- A demoiselle Maroie DE KENDALLE veuve de feu Guillebert LE CHEVALIER et paravant veuve de feu Baudin LE CAUCHETEUR durant les vies de Jacques LE CAUCHETEUR fils de feu Baudin et delle et de Moyque LE CHEVALIER fille de Guillaume LE CHEVALIER qu'il a de demiselle Jehenne LE CAUCHETEUR sa femme fille desdits Baudin

Comptes Argentiers 1480 - 1481

Offices eschux:

- De Guillaume COCQUILLAN pour un office de courtier eschu à la ville par le trespas de Hue LONCLE, vendu le 21 Octobre 1481.
- De Demoiselle Marie FLOURENS veuve de feu Robert DE LE BECQUE pour un office de priseur et cryeur de biens , par le trespas de feu Leurens VAY, le 17/12/1480.
- De Jehan COCQUILLAN pour un office de bouchier par le trespas de feu Willame HUGHES, le 08/07/1481.

Rentes à vie:

- A Sire Jehan COCQUILLAN durant les vies de lui et de Katherine BERGDE? sa femme et du survivant (les 2 allèrent de vie à trépas en Octobre 1480).
- A Robert DE MUSSEN (décédé le 02/05/1481), fils de feu Robert qui fut fils de feu Jehan.
- A Enguerran COCQUILLAN , durant les vies de Maroie STABOM (décédée en 1480) fille dudit feu Sire Gilles.
- A demoiselle Marie LESTOC veuve de feu Artus DE MORCAMP durant seulement la vie de ladite veuve (décédée en Octobre 1479).
- Aux hoirs et ayant causes de feu Jehan COQUILLAN durant la vie seulement de Clay son fils qu'il olt de Katherine BROGEL?? sa femme.

Comptes Argentiers 1481 - 1482

Offices vendues:

- De Jehan COQUILLAN pour un office de clobre escheu à la ville par le trespas de feu Jehan BALAN, le 14/04/1482.
- Dudit Jehan COQUILLAN pour un office de Winstroidre escheu à la ville par le trespas dudit BALAN, le 14/04/1482.
- De Oste LE MEESEMACRE pour estal de bouchier venu à la ville par le trespas de feu Jehan BALAN.

Rentes à vie:

- A Clay DESTIEMBECQUE durant les vies de lui et de Maroie LE SCEPPRE sa femme, et de Jehennette sa fille.
- A Soeur Maroie DE LE DEVERNE (décédée le...), fille de feu Sire Robert DE LE DEVERNE, religieuse en l'ordre de Ste Claire les Ypre.
- A Sire Ernoult DE LAVESNE Pbre chanoine de l'église Saint Foursy en Peronne, durant les vies de lui et de Loyset son fils naturel qu'il a de Bellotte PIETAIE, et de Jacqueline sa fille naturelle.
- A Jehan DESTIEMBECQUE durant sa vie seulement (décédé en Aout 1481).
- A Demoiselle Marie LESCOT (décédée), veuve de feu Artus DE MORCAMP.

- Aux veuve et hoirs de feu Maistre Jehan DE WISSOCQ qui fut fils de feu Sire Nicole durant seulement la vie de demoiselle Jacqueline DE WISSOCQ soeur dudit feu (décédée 1482).
- Aux hoirs de feu Jehan LE MAY dit Anieux, à la vie seule de demoiselle Bonne sa fille femme à Robert DE SARCUS.
- A Peronne LE MAISTRE (décédée en Décembre 1483) veuve et hoirs de feu Baudin DE MUSSEN.

Comptes Argentiers 1482 - 1483

Office vendu:

- De Guillaume COCQUILLAN pour l'office de mesureur de blé qui fut à Willecque LE MOISNE, le 24/08/1483.

Rentes à vie:

- Aux hoirs et ayants causes de feu Robert DE COURS dit Morlet, escuier, à la vie seule de Anthoinette et Mariette DE COURS sa fille qu'il olt de demoiselle Marie DE BAILLOEUL qui fut sa femme.
- Aux hoirs de feu Sire Nicole WIDIT?, aux vies de demoiselle Maroie femme à Sire Guillaume DE LE NOEUFVERUE et de Jehenne femme à Sire Brisse LE REUDDRE ses filles.
- A Sire Jehan HANESART mary et bail de Jehenne fille naturelle de Mariette LE VAILLANT qu'elle olt de Sire Toussains DE LE RUELLE.
- A Monsr Jehan BOURNEL chevalier, Sr de Becoud, mary et bail de Madame Katherine DE SEMPY, paravant veuve de feu Mahieu DE HOUPPLANDE treprier? de Boullenois.
- A Monsr Walleran DE BOURS chevalier, Sr d'Antignooul, à la vie seule de Madame Ysabel DE LOMPNEY sa femme.
- A l'exécution du testament de feu Sire Aleame DE LOMPNEY, à la vie seule de demoiselle Marie DE LOMPNEY sa fille à présent veuve de feu Guillaume DAUDENFORT.
- A Jacques DE BEUTIN mary et bail de demoiselle Marie DESCLIMEU sa femme.
- Aus enfants et hoirs de feu Sire Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Clay COCQUILLAN son fils.
- A Demoiselle Marguerite DE MUSSEN (décédée le 04/01/1484) veuve de feu Guérart LE MERCHIER.

Comptes Argentiers 1483 - 1484

Rentes à vie:

- A Soeur Marie DE LE DEVERNE fille de feu Sire Robert DE LE DEVERNE Religieuse en l'ordre Sainte Claire les Yppre.
- A Sire Jehan HANESART mary et bail de demoiselle Jehenne DE LE RUELLE fille naturelle de Sire Toussains DE LE RUELLE.
- A Jehan ROBES aux vies de demoiselle Ysabel EREMBAUT sa femme et de Jacqiemine fille Thomas EREMBAUT frère à ladite demoiselle.
- Aux enfants et hoirs de feu Jehan MANSEL d'Hesdin, à la vie seule de Maistre Jehan MANSEL jadis P.. Général d'Artois fils dudit feu Jehan MANSEL.
- Aux ayant causes de feu Gherart LE MERCHIER, à la vie seule de demoiselle Marguerite DE MUSSEN (décédée le 04/01/1484), veuve dudit feu.
- Aux ayants causes de feu Sire Jehan LE HAP et de feu demoiselle Marie DE LE CHAPPELLE qui fut sa femme, à la vie seule de Sire Nicole LE HAP fils desdits feux.

Comptes Argentiers 1484 - 1485

Rentes à vie:

- A Pierre HANNEGHIER demeurant à Loindes?? durant les vies de lui et et Charlot HANNEGHIER son fils qu'il a de Leurence LE NOIR sa femme.
- De Jehannet TUROIN fils de Jehan TURPIN et de ladite Leurence sa mère.
- A Clay HUES bouchier et à Maguerite DESSINGES sa femme paravant veuve de feu Jehan DE CRESECQUES.

- A Pol LE CAUCHETEUR mary et bail de Marie fille de feu Vincent DE LAGHUISNE dit le Pape.

Comptes Argentiers 1485 - 1486

Rentes à vie:

- A Anthoine DE LATTRE fils de feu Bosquet, durant les vies de demoiselle Marguerite DE LATTRE fille dudit feu et de demoiselle Peronne sa soeur, qui fut femme à Jehan DE CHAMORGRY.
- Aux hoirs de feu Maître Chrestien LE VASSEUR Pbre chanoine de l'église de St Omer en cette ville, durant les vies de Jehennet et Mahieuet frères enfants naturels dudit Me Chrestien , qu'il olt de Jacquemine POULSEBROUCQ veuve de feu Martin DE LE TANDIE.
- A Jacques DE HAZEBROUCQ mary et bail de demoiselle Marie HERMET paravant veuve de feu Jehan DE WISSOCQ durant les vies d'elle et de Jehennette HERMET fille Philippe HERMET frère de ladite demoiselle.
- A la vie de demoiselle Ysabeau DE LOMPRES fille de feu Se Jehan DE LOMPRES.
- A la vie de Hanneque DE LOMPRES fils naturel de feu Alleame DE LOMPRES qu'il olt de Peronne DE LONGUEVILLE.

Comptes Argentiers 1486 - 1487

Rentes à vie:

- A Jehan PEPPIN ayant cause en ceste partie de feu Sr Jehan DE LIBOURG, aux vies de Jacques et Me Robert PEPPIN frères enfants de feu Robert PEPPIN.
- Aux²ayants cause de feu demoiselle Jehenne DE SENINGHEM fille de feu Denis, à la vie seule et Damp Philippe DE SENINGHEM frère d'elle, Religieux à Clairmarais.
- A demoiselle Marguerite PLATEL Soeur et ayant cause de de feu demoiselle Ysabeau PLATEL et de Morlet DAUSQUE , aux vies de ladite demoiselle Marguerite et d'Ysabel DE MORCAMP femme dudit Morlet.

Comptes Argentiers 1487 - 1488

Offices:

- De Clay COCQUILLAN pour l'office de mesurage de blés et autres grains eschus à la ville par le trespas de feu Pasquin LE MAY.
- De Sire Guillebert LE CHEVALIER , pour un estal de boucher.
- De demoiselle Marie FLOURENCE veuve de feu Robert DE LE BECQUE, pour un office de priseur de biens.

Rentes à vie:

- Aux hoirs de feu Gilles DOLLEHAIN, durant les vies de demoiselle Katherine DE LOMPRES qui fut sa femme et de demoiselle Marie sa soeur.
- Aux veuve et hoirs de feu Sire Nicole WIDOIR durant les vies de demoiselle Marie sa fille femme à Sire Guillaume DE LE NOEUFVERUE et de demoiselle Jehenne aussi sa fille femme à Sr Brisse LE ROEUDE.
- Aux hoirs de feu Maître Jehan WIDOIR, à la vie de Marie sa nièce femme à Guillaume DE LE NEUVERUE.
- A Jacques LE CAUCHETEUR durant les vies de Moyecque fille de Sire Guillaume LE CHEVALIER; et de Jehenne aussi fille dudit Guillaume.
- Aux veuve et hoirs de feu Sr Jehan ANESART mary et bail de demoiselle Jehenne DE LE RUELLE fille naturelle de Sire Toussains DE LE RUELLE.
- A Jehan ROBES, aux vies de demoiselle Ysabel EREMBAUT sa femme et de Jacqueminne fille Thomas EREMBAUT frère à ladite demoiselle.
- A Sire Eustache LE JOSNE Pbre natif Dambricourt, aux vies de Mahyeuet DASINCOURT fils Hue dit Amieux qu'il olt de feu Marguerite LE JOSNE qui fut sa femme, et de Marie GARSONNE fille de feu Jehan LE GARSON eschoppier demeurant à Pernes, qu'il olt de feu Marie LE JOSNE qui fut sa femme et du survivant.; et aux vies de Ysabel LE JOSNE dit Beluet fille Hue LE JOSNE dudit Dambricourt.

- a Guillaume PARENTY demeurant à Desvres, aux vies de luy et de Thomas et Gabriel ses fils, qu'il olt de Jehenne DE LE WESPIERRE sa femme.
- Aux hoirs de feu Jehan LE MAY dit Anieux, à la vie seule de Madame Jehenne sa fille Dame de Coullonillers.
- Aux hoirs de feu Pasquier LE MEZEMACRE, aux vies de Jehennet et Jacquet ses fils.
- A Sire Eustache LE JOSNEPbre natif Dambricourt, aux vies de lui et de Beluche sa nièce fille de Hue LE JOSNE frère audit Sire Eustache.
- A Maistre Jehan LE BRUN, licencié es lois, demeurant à Monstreuil, aux vies de Jehenne et Colinet ses enfants.
- A Pol LE CAUCHETEUR mary et bail de Marie fille de feu Vinchent DE LEGHINSNE dit Le Pappe
- A Sire Jacques DE REBECQUE, aux vies de Wilque, Jacquet et Ysabeau ses enfants qu'il a de demoiselle Aelips DU BRYART sa femme.
- Aux hoirs de feu Jehan LE MAY dit Anieux, à la vie seule de demoiselle Bonne sa fille femme à feu Robert DE SARCUS., et à la vie de Messire Franchois DE SARCUS chevalier fils dudit Robert et de sa femme.
- A Jacques DE BEUTIN mary et bail de demoiselle Marie DESCLIMEU sa femme.
- Aux hoirs de feue demoiselle Marie DE QUENDALLE veuve de feu Guillebert LE CHEVALIER et paravant veuve de feu Baudin LE CAUCHETEUR durant les vies de Jacques LE CAUCHETEUR fils Baudin et delle et de Moycque LE CHEVALIER fille de feu Sr Guillaume LE CHEVALIER.

Comptes Argentiers 1488 - 1489

Recepte de 20000 livres de gros pour le duc de Bourgogne:

Demoiselle Claire veuve de feu David DE WISSOCQ; Jacques DE REBECQUE laîné; Woultre DE WALLONCAPPELLE; la veuve de feu Sr Robert DE LE BECQUE; Bertelemieu DE LATTRE; Jacques DINDREMAN; Robert DU PRE; Se Jehan ROBERT; Jehan COCQUILLAN; Andrieu DE MIEUVRE; Pierre SLINGHE; Gilles BOURGUIGNON; Sire Pierre MAES; Daniel DU BROEUCQ; Jehan DE CLARQUES; Jehan DE LE HELLE Laisné; Micquiel LE PAPPE; Jehan BRETON; Jacques LE MEZEMACRE; Jullien DE GRIBOVAL; Jehan LE SCEPPRE; Guillaume DE BEAUVAIS; Guillaume COCQUILLAN; Baudin BRUNET; Gilles TRAVERS; Pierre PEPPIN; Guillebert DE LOBEL; Jehan WALLEUX laîné; Gilles LE MERCHIER; Pierre MEDEGANDT; Chrestien ACHTE; Mahieu VERDEVOYE; Ernoult TARTARE; Jehan BRUNET; Anthoine WALLEHEY; Esteve MAES; Pasquin PIPPELART; Jehan LE CLERCQ; Jehan DU BOS; Baudin LE PAP; Jacques DE REBECQUE le josne; Jehan BOMMELE; Jehan LE CAUCHETEUR; Jehan FAES; Jehan PAPPIN craissier; Jehan LE GAY; Mansart DE LATTRE; Loys DE HEGHES; Nicaise DE GRIBOVAL; Jacquemart LE VASSEUR; Maistre Clay DU WAL; Martin DAUSQUE; Jehan LE CARON fils Pierre; Jehan DE WISSOCQ cordier; Jacques BART, orfèvre;

Rentes à vie:

- A Madame Marguerite DE RABODINGHES, Dame dudit lieu (décédée le 25/03/1590 avant Pasques), veuve de feu Messire Jehan DEULE dit Le Borgne, Sr de Beauvois.
- Aux veuve et hoirs de feu Jehan ANESART mary et bail de demoiselle Jehenne DE LE RUELLE fille naturelle de feu Sire Toussaint DE LE RUELLE.
- A Soeur Jacquemine DESPERLECQUE fille de feu Jehan, Religieuse à Ste Claire en cette ville.
- A Messire Jehan DE BAENST chevalier, mary et bail de Madame Marguerite LE FEBVRE.
- Aux ayants causes de feu Maistre Chrestien LE VASSEUR chanoine de l'église de St Omer, aux vies de Jehennet et Mahieuet LE VASSEUR frères, enfants naturels dudit feu qu'il olt de Jacquemine PANSSEBROUCQ veuve de feu Martin DE LE TAIDIE.
- A demoiselle Jullienne DE MORCAMP (décédée le 09/03/1488), et aux hoirs de feu Willaume DE RABODENGHES.
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Jehan COCQUILLAN son fils.
- A eulx, à la vie seule de Martine sa fille qu'il olt de Katherine VERGARDE sa femme.
- A Adam DESTREES (décédée le 09/02/1491) , aux vies de Jehan PARENTY dit Petit , Jehan fils dudit feu PARENTY, et de Blanche DESTREES qui fut sa femme, fille dudit Adam.
- A Messire Jehan BOURNEL chevalier, Sgr de Boncourt, mary et bail de Madame Katherine DE SEMPY sa femme paravant veuve de feu Mahieu DE HOUPLANDE en son temps Trésorier du Boullonais;

Comptes Argentiers 1489 - 1490

Rentes à vie:

- Aux hoirs de feu Jacques BARON, à la vie seule de Casine sa fille (quittance de Amoury BARON et Jehan FASSELIN).
- Aux hoirs Sr Jehan COCQUILLAN (quittance de Jehan BOMMELE).

Pensions foraines:

- Robert DE FALLENTIN chirurgien.
-

Comptes Argentiers 1490 - 1491

Office: De Jacques PEPPIN, pour et au profit de Josque fils Jehan RIELZ laîné pour un estal de poissonnier de mer, vaquant par le trespas de Jehan BRISSE.

Rentes à Vie:

- Aux hoirs de feu Jehan COCQUILLAN (veuve Guillaume LE CHEVALIER, Anthoine WALLEHEE, Jehan COCQUILLAN, G. COCQUILLAN), à la vie seule de Coppin son fils, et Callequin sa fille.
- A Messire Jehan DE BAENST, chevalier, mary et bail de Marie Marguerite LE FEBVRE.
- A Messire Jehan DE LE BONNERIE, chevalier, Sr de Wyere, ax vies de lui et de Mahieunet de MANEVILLE son neveu.(le messie Jehan est trépass).
- A Anthoine DE HEMONT, aux vies de lui et de Mariette sa fille naturelle u'il olt de Lyenne DE LE COURT native du Pays de Cleves.
- Aux hoirs de feu Jehan COCQUILLAN durant les vies de Willecque et Mariette ses enfants.
- A Jehan COCQUILLAN le josne, durant les vies de lui et Katherine MANEGOED sa femme.
- Aux hoirs de feu Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Jehan COCQUILLAN son fils, et de Mariette sa fille (quittance de Anthoine WALHEET).
- A Guillaume DE PARENTY (décédé en décembre 1491), aux vies de lui et Thomas son fils, de Jehenne DE LE WESPIERRE sa femme, et de Gabriel leur fils.
- A Jehennet et Casinette GRIETTERE enfants naturels de feu Me Nicaise GRIETTERE.
- Aux hoirs de feu Pasquier LE MEZEMACRE, aux vies seules de Jehennet et Jacques ses fils.
- A Maistre Jehan LE BRUN, licencié es loix, demeurant à Monstroeul, aux vies de Jehenne et Collinet ses enfants.
- A Jehan PEPPIN yant droit en cette partie de feu Sr Jehan DE LIBOURG, aux vies de Jacques et Me Robert PEPIN frères enfants de feu Robert PEPPIN.
- Aux hoirs de feu Jacques BARON, à la vie seule de Casine sa fille à présent femme à Jehan FASSELIN., et à la vie de Amory BARON fils dudit feu.
- Aux hoirs de feu Sr Nicole WIDIER?, aux vies de demoiselle Marie femme de Guillaume DE LE NOEUFVERUE, et de Jehenne femme à Brisse LE RUDDRE.
- A la vie de Dame Marguerite DE RABODENGHES, Dame dudit lieu (trépassée le 25/03/1490).
- Aux enfants de feu Guichart BOURNEL et de Madame Jehenne DE WISSOCQ qui fut sa femme, et aux vies de Julien leur fils et de Soeur Joirine leur fille, maistresse du Couvent de Ste Magdeleine??;
- A Messire Jehan BOURNEL, chevalier, Sr de Boncourt, mary et bail de Madame Katherine DE SEMPY sa femme, paravant veuve de feu Mahieu DE HOUPLANDE.
- A Colinet dit Morlet bastard de Fremessent qu'il olt de Bonnette DE LAUSNOY durant les vies de lui et de David DE FREMESSENT fils Pierre bastard de Fremessent.
- A Peronne LE MAISTRE et feu Baudin DE MUSSEM, et à leur fils Baudin DE MUSSEM.
- A Jacques DE REBECQUE, aux vies de Jacques et Ysabeau ses enfants qu'il olt de demoiselle Aelips DU BRYART sa femme.
- A la vie de demoiselle Bonne fille de feu Jehan LE MAY dit Agnieulx (ladite Delle est trépassée).
- Aux vies de Me Alleame DE MUSSEM et de Jehennette MAES fille Pierre MAES.
- A la vie seule de Claire WALLART (décédée le 27/02/1491) veuve de feu David DE WISSOCQ.
- A Delle Marie DESCLIMEU (trépassée le 18/08/1493) veuve et aux hoirs de feu Jacques Sr de Boutin.
- A Jacques DE REBECQUE durant les vies de Jacquet et Willecque ses enfants.
- Aus hoirs de feu demoiselle Marie DE QUENDALLE veuve de feu Guillebart LE CHEVALIER, paravant veuve de feu Baudin LE CAUCHETEUR, durant les vies de Jacquet LE CAUCHETEUR fils Baudin et d'elle, et de Moyecque LE CHEVALIER fille de feu Sire Guillebert LE CHEVALIER.

- A Anthoine Sr de Hemont, aux vies de demoiselle Marie DE GROUCHES veuve de feu Jehan DE HEMONT et de demoiselle Marguerite DE HEMONT fille desdits feux et veuve.
- A la vie de Julienne STOMIN veuve de feu Baudin MANEGOED (Jehan COCQUILLAN hérite).
- A Soeur Marie DU VAL fille de feu Robert DU VAL, religieuse de Ste Claire.

Comptes Argentiers 1491 - 1492

Offices vendus:

- De Marie FLOURENS veuve de feu Robert DE LE BECQ pour et au profit de Hacquin RIELZ fils Jehan, pour un estal de bouchier.
- De Maistre Anthoine DE WISSOCQ pour et au profit de Flour DE BUSNES, pour un estal de poissonnier, vaquant par le trespas de feu Chrestien DE WISSOCQ.
- De Jacques Sr de BEUTIN, pour et au profit de Clay DE BEUTIN son fils naturel qu'il olt de Jacquemine GERVAIS, pour un estal de poissons de mer

Rentes à vie:

- A la vie seule de Agnés (décédée en 1493), veuve de feu Mahieu WALLEHER.

Rentes arriérages:

- 1482: A Messire Adrian DE WISSOCQ pbre et héritier en partie des + David DE WISSOCQ et Claire WALLART ses père et mère.
- 1487: A Demoiselle Marie DE LESCLIMEU veuve de Jacques Sr DE BEUTIN.
- 1490: A Robert DE FABOUTIN, chirurgien pour ses gages.

Comptes Argentiers 1492 - 1493

Offices:

- De Engueran COCQUILLAN pour et au profit de Hannecq son fil pour un office demesureur de blés et aures grains eschu et venu à la ville par le trespas de feu Jacques TIBAUT et acheté le 12/05/1493.
- De Demoiselle Jehenne DE WISSOCQ pour et au profit d'elle, pour un office de prisseeur et cryeur de biens.

Rentes à vie:

- Aux hoirs de feu Sr Nicolle WIDENT, aux vies de demoiselle Marie femme de Guillaume DE LE NOEUFVERUE, et de Jehenne femme de Brisse LE ROEUDDRE.
- Aux Hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Coppin son fils (Coppin est trépassé), à la vie seule de Callequin sa fille (héritiers: la veuve Jehan COCQUILLAN, Gilles TRAVERS, Anthoine WALLEHEE, Guillaume COCQUILLAN).
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Jehan COCQUILLAN son fils (décédé le 16/06/1494), et de Martine sa fille.
- A Jacquemart LE BRUN , aux vies de lui et de Jehenne BULLETTE sa femme.
- Aux hoirs de Me Phles LE PREVOST , à la vie seule de Marguerite sa fille, de Jacquemine et Thomasse ses filles.
- A Thomas LE PREVOST durant les vies de lui et Jehennet LE PREVOST son neveu fils Jehan, à la vie de Jehenne MUSADE sa femme.
- A Madame Marie DE LLE DESIDINE?? veuve de feu Messire Loys DE GHISTELLE, chevalier et paravant de feu Messire Jehan DE SAINTE ALDEGONDE, chevalier, Sr de Quendelle???
- Aux hoirs de feu Monsr Josse de SAINT OMER, chevalier, Sr de Morbecque, aux vies de Philippe son fils et de demoiselle Ysabeau sa fille, religieuse à Messines, et aux vies de Charles et Denis ses enfants.
- A Marguerite SAUVAIGE veuve de feu Guillebert DAVERDOING et de Jehan DAVERDOING son fils, et Collette sa fille.
- A Maistre Jehan LE BRUN, licencié es loix, aux vies de Jehenne et Colinet ses enfants.
- Aux ayants causes de Jehenne DE SENINGHEM fille Denis, à la vie seule de Damp Phles DE SENINGHEM religieux à Clairmarais.
- A Messire Jehan BOURNEL chevalier, mary et bail de Madame Katherine DE SEMPY.
- A Jehan DAUSQUE dit Morlet, à la vie seule de Ysabeau DE MORCAMP sa femme.

- A Maistre Aleame DE MUSSEN, aux vies de lui et de Jehenne MAES fille Pierre.
- A Jehan fils naturel de feu Alleame DE LOMPRES.
- Aux hoirs Bauduin MANEGOED, à la vie de Jullienne STONIN qui fut sa femme (héritier: Jehan COCQUILLAN).
- Aux veuve et hoirs Baudin DE MUSSEN, à la vie seule de Baudin son fils qu'il olt de Maroie LE SCEPPE qui fut sa femme.

Comptes Argentiers 1493 - 1494

Offices:

- De Arnould DE LATTRE bouchier pour un étal de bouchier qui fut à feu Baudin LE CHEVALIER.

Rentes à vie:

- A Jullien BOURNEL (mort en voiage à Naples) et à la vie de Jehan BOURNEL son frère.
- A Jacquemart LE BRUN, aux vies de lui et de Jehenne BULLETTE sa femme.
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, aux vies de Guillaume et Jacqueminne ses enfants.
- Aux hoirs de feu Monsieur de MORBECQUE, aux vies de Philippe, Ysabeau religieuse à Messines, Charles et Denis ses enfants.
- A Marguerite SAUVAIGE veuve de feu Guillabert DAVERDOINGT, aux vies d'elle et de Maistre Jehan DAVERDOINGT son fils, et de Collette sa fille.
- Aux hoirs de feu Victor DE WISSOCQ, aux vies de Anthoine et Jehan ses enfants.
- A Jullien DE GRIBOVAL mary et bail de Marie DE LE GUIISNE fille Vincent.
- A Jehan DE THEROUANNE et à Marie LE BRUN sa femme.
- A Marie LE SCEPPE (décédée en mai 1496), veuve de Clay DESTIEMBECQ.

Comptes Argentiers 1494 - 1495

Offices :

- De Clay COCQUILLAN pour l'office de courtaige sa vie durant, par acte du 03/04/1494 avant Pasques.

Rentes à vie:

- A Delle Marye DE LOMPRES veuve et aux hoirs de feu Jacques DE CROIX.
- A Jacques LE CAUCHETEUR, aux vies de luy et de Moyeque fille de feu Guillaume LE CHEVALIER.
- A la vie de Jehennette LE CHEVALIER fille dudit Guillaume.
- A Messire Walleran DOGNIES Sr de Willeman, bailly de Hedin durant les vies de Marguerite et Katherine ses filles qu'il olt de demoiselle Jehenne DE BRIMEU sa femme.
- Aux vies de Katherine et Michielle DOGNIES ses filles.
- Aux hoirs Emond DEULE, à la vie seule de Marye fille naturelle dudit feu.
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Coppin son fils (décédé en Juillet 1494), à la vie de Callequin sa fille.
- A Messire Jehan DE LE BONNERIE, chevalier, Sr de Wyere, à la vie seule de Mahieunet DE MANEVILLE son neveu
- A la vie seule de Ysabeau fille de Messire Jehan BREDIN.
- Aux hoirs de feu demoiselle Jehenne DE LIEVIN veuve de feu Victor DE WISSOCQ, aux vies de Clay (décédé le 18/05/1497), Jehenne et Anthoine ses enfants.
- A Soeur Jehenne BOURNEL abbesse de Ste Claire en cette ville, décédée le 01/10/1494.
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN laisné, durant les vies de Willecque et Mariette ses enfants.
- Aux hoirs Jacques DE REBECQUE ayant droit par transport de Hannecque BOMMELLE fils illégitime de Coppin BOMMELLE dit Bruyne, aux vies dudit Hannecque et Gilleque BOMMELE fils Jacques qu'il olt de feu Coline QUEVAL qui fut sa femme.
- A eulx durant les vies de lui et de Jehennette BOMMELE fille Guillaume qu'il olt de Jehenne CARBON sa femme.
- Aux hoirs de Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Jehan son fils (décédé le 16/06/1494).

- A Sire Eustace LE JOSNE natif Dambricourt, aux vies de Mahieu DAMBRICOURT fils Hue et de Marie GARTSONNE fille de Jehan .
- A la vie seule de Ysabeau LE JOSNE dit Bellinghe fille Hue.
- A Guillaume DE PARENTY , aux vies de Jehenne DE LE WESPRES sa femme et de Gabriel leur fils.
- A Enguerran COCQUILLAN, à la vie seule de Hanneccque son fils (décédé en Octobre 1496)., à la vie de Jacquemine LE ROY sa femme, à Huchon leur fils et Sire Guillebert son fils Religieux à ND. de Boullogne et de Peronne sa fille.
- A Peronne LE MAISTRE, à la vie seule de Baudin DE MUSSEM (décédé le 24/03/1496)
- A Maistre Aleame DE MUSSEM fils Baudin, aux vies de lui et Me Phles son frère.
- A Mme Ysabeau DE LOMPNEY veuve de feu Walleran DE BOURS, chevalier.

Comptes Argentiers 1495 - 1496

Rentes à vie:

- Aux hoirs Jehan PEPPIN, aux vies de Jacques et Me Robert PEPPIN frères.
- A Demoiselle Ysabeau EREMBault trépassa le 17/04/1497 après Pasques.
- A Messire Jehan DE BAENST chevalier, à la vie seule de Madame Marguerite LE FEBVRE sa femme (ladite dame trépassa en Avril 1497).
- A Enguerran COCQUILLAN, à la vie seule de Hanneccque son fils (mort en Octobre 1496), à la vie seule de Jacquemine LE ROY sa femme, de Huchon COCQUILLAN leur fils, et de Sr Guillebert son fils Religieux de Notre Dame de Boullogne.
- Des hoirs Agnieux LE MAY , à la vie seule de Madame Jehenne sa fille (trépassée le 14/04/1497 après Pacques)
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, aux vies de Guillemain son fils et Jacquemine sa fille.
- A Jehan LE CHEVALIER, à la vie de Maroie LE BRUN qui fut sa femme.
- A Maistre Jehan LE BRUN, licencié es loix, aux vies de Jehenne et Collinet ses enfants.
- A Jehennette DE FRETIN fille naturelle de feu Jehan qu'il olt de Mahieue LOYS.
- A Baudin DE MUSSEN, qui trépassa le 23/03/1496 avant Pasques.
- A Jehan DAUSQUE dit Morlet, à la vie de Ysabeau DE MORCAMP sa femme.
- A Nicolas DE WISSOCQ, à sa vie seule; il est trépassé le 18/05/1497.
- A Marie LE SCEPPE (décédée le ..05/1496), veuve de feu Clay DESTIEMBECCQ.

Arriérages de rentes:

- 1487: A Guillaume DE SENICOURT mary et bail de Ysabeau LE PAU sa femme.
-

Comptes Argentiers 1496 - 1497

Recepte des ténements:

- Jacques LE SCACHT, orfèvre.

Rentes à vie:

- Anthoine Sr de HEMONT, est trépassé en Mars 1498.
- Me Eustache DE RENTY (décédé en Septembre 1498), licencié es loix et demoiselle denise DE HERICOURT sa femme.
- A Enguerran COCQUILLAN , à la vie seule de Hanneccque son fils (ledit Hanneccque est mort en Octobre 1496.) à la vie de Jacqueline LE ROY sa femme et Huchon leur fils, et aux vies de Sr Guillebert son fils Religieux à Notre Dame de Boulogne et de Peronne sa fille.
- Aux hoirs Agnieux LE MAY et Madame Jehenne sa fille(décédée le 14/04/1496).
- Aux hoirs Jehan PEPPIN, aux vies de Jacques (+ pénultième de février 1498) et Me Robert PEPPIN (+29/08/1498) frères.
- A Jehan DE THEROUANNE à la vie seule de Maroie LE BRUN qui fut sa femme (décédée le 28/11/1498)
- A Peronne LE MAISTRE, à la vie seule de Baudin DE MUSSEM (décédé le 23/03/1496).
- A Nicolas DE WISSOCQ à sa vie seule (décédé le 18/05/1497).

Aux héritiers Baude DE MUSSEM , à la vie seule de Baude son fils qu'il olt de demoiselle Marie LE SCEPPE qui fut sa femme (décés dudit Baude en Mars 1496).

Arriérages de rentes:

- 1477: Aux héritiers de Jehan HENON dit Hacquin natif de Rocquestoire : Guillaume MAS, Pierre HERENGHEL, Jehan FOLLIE dit Quenoille et Jacques HENON.
- 1495: Mahieu LE CAUCHETEUR mary et bail de Jehenne fille Clay FLOURENS et de Peronne LE BRAUWERE.

Comptes Argentiers 1497 - 1498

Receptes des ténements:

- Jacques LE SCACHT , orfèvre.

Rentes à vie:

- Février: Aux hoirs Jehan PEPPIN, aux vies de Jacques et Me Robert PEPPIN frères

Arriérages de rentes:

- 1485: Marguerite BERTAULT veuve de feu Jehan LE SCEPPE.
- 1487: Guillaume COCQUILLAN pour et au nom de Jehan FAFFELIN ayant droit par transport. De Jacques LE CAUCHETEUR pour et au nom de ses enfants.

Septembre 1498: décès de Eustache DE RENTY licencié es loix, et demoiselle DE HERICOURT sa femme.

Comptes Argentiers 1498 - 1499

Receptes de ténements:

- De Jacques LE SCACHT, orphèvre pour une maison en la rue du Cange.

Offices eschus:

- De Clay COCQUILLAN pour et au profit de Mahieu RAM pour un office de coultaige de blés et autres grains, suite au décès de feu Jacques PEPPIN.
- De Sire Augustin DE RENTY, eschevin de cette ville, pour et au nom de Licmen?? fils de Jacques DE REBECQUES aussy eschevin, pour un estal de poissons de mer.

Rentes à vie:

- Février: Aus hoirs de feu Jehan PEPPIN, à la vie seule de Jacques PEPPIN (ledit Jacques épousa le pénultième de février 1498).
- A Masitre Jehan LE BRUN, licencié es loix et à Ysabelet DE HERICOURT sa femme, durant les vies de Jehennet et Jehennette leurs enfants.
- De demoiselle Marie DE LOMPRES veuve de feu Jacques DE CROIX.

Avril:

- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN le josne, à la vie seule de Katherine MANEGOED sa veuve.

May:

- A Jehan DE MUSSEM fils Robert.
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Martine sa fille.

Juin:

- A Me Tasse DE RENTY , licencié es loix et demoiselle Denise DE HERICOURT sa femme.
- Aux veuve et héritiers de feu Enguerrand COCQUILLAN , à la vie seule de Jacquemine LE ROY qui fut sa femme, à Huchon leur fils et Peronne leur fille.

Octobre:

- A Madame Ysabeau DE LOMPRES veuve de feu Messire Wallerans DE BOURS, chevalier
- A Ysabeau DE MORCAMP femme de Morlet DAUSQUE.

Novembre:

- A Jacques LE CAUCHETEUR et Agnés LE CHEVALIER fille Guillaume.
- A Jehan fils naturel de feu Alleame DE LOMPRES.
- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Clay COCQUILLAN son fils.

Décembre:

- A Anthoine Sr DE HENNONT , aux vies de demoiselle Marie DE GROUCHES veuve de feu Jehan DE HEMONT et de demoiselle Marguerite fille dudit feu et de ladite veuve.

Pensions foraines:

- A Jacques CAUWELIN chirurgien.

Arriérages de rentes:

- 1484: A Jehan DE HEGHES mary et bail de Marie MANECQUE.
- 1487: A Phles DE BACHIMONT mary et bail de Demoiselle Marguerite DE HEUCHIN veuve de feu Anthoine Sr de Hemont.
- 1489: A Nicolas DE POIX, pour les gages de son oncle Me Phles DE SASSELEGH
- 1490: a Jacquemine LE ROY veuve de feu Enguerrand COCQUILLAN.

Comptes Argentiers 1499 - 1500

Receptes de Ténements:

- De Jacques LE SCACHT orphèvre pour une maison en la rue du Cange.

Offices vendues:

- Jehennet fils Illégitime de Me Alleames DE MUSSEM, pour un étal de poissonnier de mer.
- Jacques ROELS fils de Jehan sergent à verges, pour un étal de mesureur de blés.

Rentes à vie:

Avril:

- A Madame Marie DE LOMPRES veuve de feu Guillaume DAUDENFORT.

May:

- A Jehan DE CLARCQUES mary et bail de Jehenne DE LE RUELLE sa femme.
- A la vie de Jehennette BOMMELE fille de Guillaume.
- A Jehan DE MUSSEM fils Robert.

Juillet:

- A demoiselle Jacquemine COCQUILLAN femme de Gilles TRAVERS.
- aux ayants causes de Monsieur de Morbecq , et aux vies de Phles et Ysabeau ses enfants, et Charles et Denis ses enfants.

Septembre:

- A Jehennette DE FRETIN fille naturelle de Jehan qu'il olt de Mahieue LOYS.
- A Colinet dit Morlet bastart de FREMESSANT , aux vies de lui et de David DE FREMESSANT fils Pierre, bastart.
- A Me Alleame DE MUSSEM, aux vies de luy et de Me Phles son frère.

Octobre:

- A Madame Ysabeau DE LOMPRES veuve de feu Messire Walleran DE BOURS, chevalier.
- A Ysabeau DE MORCAMP femme de Morlet DAUSQUE.
- A l'exécution de feu Alleame DE LOMPRES, à la vie seule de Madame Marye DE LOMPRES à présent femme à Hue COCQUET, chevalier.

Novembre:

- Aux vies de Jacques LE CAUCHETEUR et de Agnés LE CHEVALIER fille de Guillaume.
- A Jehan fils naturel de Alleame DE LOMPRES.

Décembre:

- A Me Phles DE MUSSEM maître es ars et chanoine de St Omer, aux vies de luy et de Alleame son frère, et de Jacquemine sa soeur.

Pensions:

- A Jacques CAUWELIN, chirurgien., pour visiter plusieurs pauvres malades et autres gens gisants dans les hopitaux de la ville.
- A demoiselle Jacquemine LUCAS veuve de feu Maistre Robert RAULIN, Conseiller Principal de cette ville, décédé le 09/04/1499.

Comptes Argentiers 1501 - 1502

Offices vendues:

- De Jehan DE HEGHES au profit de Mariette seconde fille de Jehan BRUNET , âgée de 8 ans ou environ, pour un office de priseur et coyeur de biens.(idem pour Jossine BRUNET fille de Jehan).

Rentes à Vie:

Fevrier: Doline HADOUL veuve de Jehan LE MACHON et de Jehanne sa fille.

- A Maistre Jehan LE BRUN licencié es loix et à Ysabelle DE HONVAULT sa femme et aux vies de Jehannet et Jehannette ses enfants.

- A Demoiselle Marie DE LOMPRES veuve de Feu Jacques DE CROIX.

- May: A Jehan DE CLARQUES mary et bail de Jehenne DE LE RUEILLE sa femme;

- A Jehan DE MUSSEM fils Robert.

- Aux hoirs Jehan COCQUILLAN, à la vie seule de Martine sa fille.

Juin: Aux veuve et hoirs Enguerran COCQUILLAN à la vie seule de Jacquemine LE ROY sa veuve, aux vies seules de Huchon son fils et Peronne sa fille.

Juillet: A Guillaume COCQUILLAN à sa vie seule

- A demoiselle Jacquemine COCQUILLAN veuve de Gilles TRANOIS.

- A Maistre Jehan LE BRUN, licencié es loix et aux vies de Jehan et Colinet ses enfants.

- Septembre: A Colinet dit Morlet bastard DE FREMESENT , aux vies de lui et de David DE FREMESENT fils Pierre bastard.

Octobre: Aux hoirs Jacques DE REBECQUE, aux vies de Jacques et Ysabeau ses enfants.

- A Ysabeau DE MORCAMP femme de Morlet DAUSQUE.

Novembre: Aux Hoirs Jacques DE REBECQUE, et aux vies de Jacques et Willecque ses enfants.

Décembre: Aux hoirs Jehan COCQUILLAN à la vie seule de Clay son fils.

- A Me Philippe DE MUSSEM et Me Alleame son frère.

Arriérages de rentes:

- 1495: A Jehan DESCAMPS, Sr de Thilleghem, fils de feu Messire Philippe.

- 1499: A Me Mahieu LE VASSEUR maitre es arts tant en son nom que ses faisant fort de Frère Jehan LE VASSEUR son frère Religieux des Frères Prescheurs.

- A Demoiselle Marguerite GUISELIN veuve de feu Cornille DU CHASTEL à son trespas ... de la ville à Théroüanne.

- 1500: A Sire Oste LE MEZEMACRE pour lui et son frère Me Lambert.

- 1501: A Philippe DE BACHIMONT mary et bail de demoiselle Marguerite DE HEUCHIN sa femme.

- A Katherine COCQUILLAN dernièrement veuve de feu Guillaume LE CHEVALIER.

- A Jehan DAUSQUE dit Morlet.

Comptes Argentiers 1502 - 1503

Arriérages de rentes:

- 1480: Gilles DU RIEU mary et bail de demoiselle Katherine MANEGOED sa femme.

- 1499: Jehan DE PARENTY mary et bail de Jehenne DESTREES sa femme, ayant droit en ceste partie de demoiselle Gille CAUWELIERE à son trespas veuve de feu Adam DESTREES.

- 1502: Jehan LE BRUN, fils Me Jehan Sr de Longueville.

- 1502: Guillaume BEUSIN fils Martin.

- 1502 : Nicolas DE FREMESENT dit Morlet.

- 1502: Me Phles DE MUSSEM, Me es arts, chanoine de St Omer, rente à sa vie et aux vies de Me Alle.. son frère et de Jacquemine sa soeur.
- 1502: Agnés DE BULLEUX, veuve de feu Guillaume DE NORHOUD.

Comptes Argentiers 1503 - 1504

Arrièrages de rentes:

- 1499: Jullienne l'une des filles de Jehan COCQUILLAN
- 1499: Gilles DU RIEU mary et bail de Katherine MANEGOED auparavant veuve de Jehan COCQUILLAN et mère de ladite Jullienne.
- 1501: Loys DU BOIS fils de feu Robert et de demoiselle Maroie SCAILLEBERT.
- 1501: Jacquemine COCQUILLAN Veuve de Gilles TRAVERS.

Comptes Argentiers 1504 - 1505:

Receptes des tenements:

- Jacques LE SCACHT, orpèvre pour une maison en la rue du Cange et au devant du cimetière de l'église de Ste Aldegonde.

Arrièrages de rentes:

- 1502: Guillaume DAUSQUE légataire universel de feu Monsieur DE WIERRE.
- 1502: Jehenne LE CARPENTIER veuve de feu Jacques LE CAUCHETEUR; Guillaume LE CAUCHETEUR fils dudit feu.
- 1503: Auldegonde DE WISSOCQ femme de Guillaume LE NORMAND.
- 1504: Oudart DE WIDCHEM mary et bail de Peronne COCQUILLAN fille de feu Enguerran.
- 1504: Henry COCQUET mary et bail de demoiselle Jehenne DAUDENFORT fille de feu Guillaume.
- 1504: Marguerite DE QUERSCAMP veuve de feu Ector LONCLE.

Comptes Argentiers 1505 - 1506

- De Gilles BOURGEOIS l'un des advoués des enfants de feu Jehan DE MAMEZ Sr de Nyelles qu'il olt de demoiselle Jehenne GOBERT sa femme et de Augustin DE RENTY escuier mary et bail de ladire demoiselle.

Comptes Argentiers 1506 - 1507

Autres despenses pour partie:

- 1484: Nicolas EREMBault mary et bail de Katherine STUDIN sa femme, auparavant veuve de feu Amory BARON;
- 1484: Sire Jehan BRETON pour les enfants Loys HEBBIN qu'il olt de Barbe LE CHEVALIER.
- 1498: Pierre DU CHOCQUEL ayant le bail et gouvernement de Moyeque sa fille qu'il olt de feue Maroie MICQUE.

Droits d'issue :

- De Sr Pierre DE HEUCHIN, advoué de Pierre LE PREVOST et Nicaise DAUSQUE mary de damlle Anthoinette LE PREVOST sa femme, enfants de feu Jehan LE PREVOST bourgeois en l'acquet et descharge de Jacques DE COUBRONNE et Damlle Jehenne LE PREVOST sa femme, pour l'issue de 36 Livres de rente héritable par an, que ledit Jehan LE PREVOST et sa femme avant leur trespas , ont donné à la dite Jehenne leur fille en avancement de mariage avec ledit Jacques non bourgeois.

- De Guillaume COCQUILLAN en l'acquit de Ysabeau COCQUILLAN sa fille, pour l'issue des biens à elle appartenant du trespas de feu Demoiselle Jehenne FAFFELIN sa mère, femme dudit Guillaume, laquelle Ysabeau s'est allié par mariage à Jehan DU CASTEL non bgs.
- De Richart DE GRIMOVAL , non bourgeois, et Damlle Jehenne DE SAINTE ALDEGONDE sa femme fille et héritière en partie de deffuncts Jehan DE SAINTE ALDEGONDE à son trespas Sr de Rabodenghes, de Kemverghe et de Damlle Catherine BLONDEL ses père et mère, bourgeois.

Rentes à vie :

- A Me Jehan LE BRUN, licencié es loix, et de Ysabel DE HERICOURT sa femme, durant les vies de Jacques et Jehenne ses enfants.
- A Marguerite DESSINGUES à sa vie seule. Elle épousa le 20 Mars 1507 avant Pacques.
- A Callequin COCQUILLAN à sa vie seule. Il trépassa le 04 Mars 1507 .
- Aux ayants causes de Me Chrestien LE VASSEUR, aux vies de Mahieunet et Jehennet ses enfants naturels.
- A Guillaume COCQUILLAN, aux vies de lui et de Mariette sa sœur.
- A Jehan DE CLARQUES, mary et bail de Jehenne DE LA RUELLE sa femme.
- A Jehan DE MUSSEM fils Robert, à sa vie seule.
- A Martine COCQUILLAN, à sa vie seule.
- A Huchon COCQUILLAN, fils Enguerrand, à sa vie seule.
- A Peronne COCQUILLAN, à sa vie seule.
- A Me Jehan LE BRUN, licencié es loix, aux vies de Jehan et Colinet ses enfants.
- A Jehennette DE FRETIN, fille naturelle de Jehan DE FRETIN qu'il olt de Mahieurette LOYS.
- Aux hoirs Jacques DE REBECQUES, aux vies de Jacques et Ysabeau ses enfants.
- A Ysabeau DE MORCAMP femme de Morlet DAUSQUES, à sa vie seule.
- A Jehan fils naturel de feu Aleame DE LOMPRES.

Dépenses Communes :

- A Anthoine STABOM, orfèvre, pour avoir fait une nouvelle boiste de Messenger armyer des armes de la ville pendant à une double Kamette d'argent à un fuzil d'argent doré et à une croix St andrieu d'argent, le 16/06/1507 : 36 Sois.
- A Jacques CANTELEU, apoticquaie.

Comptes Argentiers 1508 - 1509:

Receptes des tenements:

- Jacques LE SCACHT orfèvre, pour une maison en la rue du change.

Rentes à vie:

- 10 Octobre: à Ysabeau DE MORCAMP femme de Morlet DAUSQUE.

Arriérages de rentes:

- 1503: à Pierre DE HEUCHIN edvoué de Pierre LE PREVOST et Nicaise DAUSQUE mary et bail de Anthoinette LE PREVOST sa femme, enfants de feu Jehan LE PREVOST.
- 1508 : à Nicollas BOULLENGHIER l'un des exécuteurs du testament de feu demoiselle Marie FLOURENS à son trespas veuve de feu Robert DE LE BECQUE.
- à Nicollas DE FREMESSANT dit Morlet.

Compte Argentiers 1510- 1511:

Recepte des rentes:

- Des veuve et hoirs de Guillaume DE NORTHOD pour la maison de l'arbalestre.
- De Guillaume COCQUILLAN pour parie du flégard.

Recepte des tenements:

- De Jacques LE SCACHT orphèvre;

Rentes héritables:

- Aux héritiers de feu Jehan COCQUILLAN.
- A Robert WALLEHET mary et bail de sa femme fille de feu Pierre PEPPIN et se faisant fort de la veuve dudit feu.

Rentes à vie:

- au 4 Février: Maistre Jehan LE BRUN licencié es loix, et Ysabeau DE HERICOT sa femme, durant les vies de Jehennet et Jehennette ses enfants.
- au 2^e Mars: aux ayant causes de Messire Walleran AGNIES chevalier, Sgr de Willeman durant les vies de Marguerite et Katherine ses filles qu'il olt de demoiselle Jehenne DE BRUNEU sa femme .
- au 17 Mars: A Jacqueline DU MOLIN fille naturelle de Sr Arnoult DE LAVESNE Pbre.
- au 25 avril: Aux ayants causes de Jehan DE SAILLY à la vie seule de Jehenne LE TURC sa veuve.
- : A Guillaume COCQUILLAN aux vies de luy et de Mariette sa soeur.
- 5 May: aux ayants causes de feu Jacques DE REBECQUE ayant droit par transport de feu Hanneccque BOMMELE , aux vies de Hanneccque BOMMELE et de Gilles BOMMELE fils Jehan qu'il olt de feu Coline QUEVAL qui fut sa femme. et aux vies de Hanneccque et Jehennette BOMMELE fille Guillaume qu'il olt de Jehenne LE CARBONNIER sa femme.
- au 13 mai: A Martine COCQUILLAN à sa vie seule.
- au 29 Juin: A Huchon COCQUILLAN fils Enguerran à sa vie seule.
- A Peronne COCQUILLAN à sa vie seule.
- au 15 Juillet: A Guillaume et Jacquemmine COCQUILLAN à leurs vies seules.
- au 28 Juillet: à Maistre Jehan LE BRUN licencié es loix , aux vies seules de Jehan et Collinet ses enfants.
- au 5 Octobre: aux ayants causes de Jacques DE REBECQUES aux vies de Jacques, Guillaume et Ysabeau ses enfants.
- au 24 Novembre: A Anne LE CHEVALIER fille Guillaume;
- au 25 Novembre: A Jehan Fils naturel de feu Alleame DE LOMPRES.

Guillaume COCQUILLAN tuteur et advoué général des enfants de feu Jehan COCQUILLAN son frère qu'il olt de demoiselle Hardine? MANEGARD qui fut sa femme; don à Josse COCQUILLAN l'un des enfants.

De Gilles LE MERCHIER mary et bail de demoiselle Baudine MANEGOND sa femme paravant veuve de feu Jehan COCQUILLAN.

A Pierre DU BOS mary et bail de Marguerite DE SAINTE ALDEGONDE fille Jehan.

De Adrien, Jehennet DE SAINTE ALDEGONDE fils de feu Jehan et de Anseline DOLHAIN.

Comptes des Argentiers 1511 - 1512

Receptes des rentes:

- De Jehan DE NORTHOUT fils Guillaume pour la maison de l'Arbalestre.
- De Jacques LE WERT au lieu de Tassart LE WERT.
- De Clay et Jacques ROBINS frères pour le moulin nommé Alleghier à Blendecques.
- De Clay COCQUILLAN pour maison et ténements qui furent à Jehan BROUDE, venant de l'issue de Emmanuel de VAUDRINGHEM.
- De Erould LE LARDEUR pour un manoir et terres gisant à Tatinghem.

Receptes des tenements:

- De Moincque LE BRAUWERE fille Guillaume
- De Jacques LE SCACHT, orfèvre, pour celle des maisons que ladite ville a en ladite rue du Change, faisant le coing, au devant du cimetièrre de Ste Aldegonde, à en jouir sa vie durant, pour 12 L l'an.

Droit D'issue :

- De Sire Marle LE BOULLENGIER en l'acquit de Jehennet LE CLUD fils Robert, qui s'est rescarsé de son bourgaige pour demeurer et marier à Bourbourg.
- De Adrien RIGHET pour avoir espousé avant sa bourgaige la fille Jehan LE CLERAN.

- De Clay et Jehenne DE LANGAIGNE héritiers estrangers de feu Claire DE LANGAIGE.
- De Pierre TESTELIN non bourgeois, ayant pris en mariage la fille de Guillaume LEFEVRE, bourgeois.
- De Jacques LE LARDEUR en l'acquit de Jacques LE VEY mary de Jacquemine LE LARDEUR sa femme, héritière de feu Ernould LE LARDEUR bourgeois, pour la succession dudit feu.
- De Chrestienne DE COLLONFONTAINE héritière de feu Alleame DE COLLONFONTAINE bourgeois, pour la succession.
- De Julien LABATE pourpointier, pour avoir espousé avant sa bourgeoisie sa femme fille de Christophle AMTIN bourgeois.
- De Robert WALLEHET l'un des executeurs du testament de feu Jacques DES LYONS, en l'acquit de Dalle Katrine WALLEHET sa sœur, veuve dudit feu.
- de Pierre VAN WYSTEN non bgs, allyé par mariage à Willemine de BRUNEBIERRE sa femme auparavant veuve de feu Loys BEYS, bgs, héritiers étrangers de feu Monique BEYS fille desdits Loys et Willemine.
- De Jacques DE SENINGHEM qui s'est réscarse de son burgage pour demeurer dehors.
- De damlle Marguerite DERELY femme sevante et nièce à Marguerite veuve de feu Charles DE CROIX.
- De Guillaume DE CROIX et Marguerite DE FROIDEVAL veuve, héritiers en partie de feu Charles DE CROIX.
- De Antoine HANON, estranger, mary de Aelys MEDEGANT sa femme, paravant veuve de feu Paul LE FEVRE, pour le droit d'issue, pcq elle s'est remariée à un non bg .

Nouveaus Apprentis des 3 métiers :

- Josquin GOSSINS , natif de Westcapel , apprentis du metier de tondeur de grand forches sous Jacques POTIER
- Leurin REDIEN, natif d'Ecque,
- Wilque DRINCQUEBIER, natif de Serques, apprentis du metier de tisserant de draps.
- Jehan HARACHE, natif de St Veesty

Rentes à Vie :

- A Maistre Jehan LE BRUN, aux vies de Jehan et Collet ses enfants (sont trépassés).
- A demoiselle Jehanne DE WISSOCQ, a sa vie seule (+ Dec 1512).
- A Guillaume COCQUILLAN, à sa vie seule.
- A Anne LE CHEVALIER fille Guillaume, femme de Sr jehan BRETON, à sa vie seule.

Comptes des Argentiers 1512 - 1513

Offices eschues:

- De Clay COCQUILLAN pour un office de clobre.
- De Jehan DE LE HILLE sergent à verghe pour et au proffit de Jacqueline DAUSQUE fille Martin, âgée de 7 ans, pour un estal de hèrengière.

Rentes à vie:

- aux héritiers de Jehan LE BRUN fils Me Jehan , à la vie seule de Jehennette LE BRUN fille dudit Me Jehan.
- A Jehan LE TELIER mary de Jacqueline fille naturelle de Sire Ernould DE LAVESNE.
- A Anthoine DE SEMPY Sr d'Ordre, à la vie de demoiselle Ysabeau VERDIERE sa femme.
- Aux vies de Hennicque BOMMELE fils illégitime de Coppin BOMMELE qu'il olt de Agnés BONTEMPS et de Gillecque BOMMELE fils Jehan qu'il olt de Colline QUEVAL qui fut sa femme, et de Jehennette BOMMELE fille Guillaume qu'il olt de Jehenne LE CARBONNIER.
- A Collet DE MORLET bastard de FREMESSEN , lequel DE FREMESSENT est décédé au mois d'Aoust 1513.
- A Anne LE CHEVALIER fille Guillaume femme de Sr Anthoine BRETON.

Arriérages de rentes:

- 1488: A Clay COCQUILLAN fils de feu Jehan.
 - 1489: A David DU WAL et de la Riviere ayant droit de demoiselle Julienne DE COURTEHEUZE sa mère veuve dernièrement de feu Jacques BISSOT.
 - 1500: A Hughes COCQUILLAN fils et héritier de feu Enguerrand.
-

Comptes Argentiers 1513 - 1514

Rentes héritables:

- A Jehan DE HEMOND à la vie seule de Casinette GRIETTEN sa femme.
- A Peronne COCQUILLAN fille Enguerran.
- A Demoiselle Marie DE LA GUISE femme de Sr Jullien DE GRIBOVAL.
- A Katherine MANEGOED femme de Gilles DU RIELZ.
- A Anne LE CHEVALIER fille Guillaume femme de Sr Jehan BRETON.
- A Jehan fils naturel de Alleame DE LOMPNEY.

Gages:

- A Jacques CAUWELIN, chirurgien.

Arriérages de rentes:

- 1481: a Jacques et Robert DE CANTELEU frères enfants et héritiers de feu Jehan DE CANTELEU.
- 1484: A Maistre Nicolle DESTIENBECQUE au nom et comme se faisant de Gillette et Mariette DESTIENBECQUE ses soeurs héritières de feu Sr Nicolle DESTIENBECQUE eschevin leur père, et de demoiselle Marie LE SCEPPERE leur mère.
- 1487: A Jacques DE LE PIERRE héritier de Jehan DE LE PIERRE son père, de Clay DE LE PIERRE et demoiselle Baudine DE LE PIERRE veuve de feu Clay LE CLERCQ frère et soeur audit feu Jehan , et Leurens DE WALLONCAPELLE tant en son nom comme naguères mary et bail de deffuncte Baudinne DE BORRE fille de deffunct Vincent DE BORRE et demoiselle Marguerite DE LE PIERRE et à cette cause ayant le bail et gouvernement de ses enfants, et à Alléame LE CLERCQ et Jehan LE CLERCQ fils Jehan en leurs noms et eux faisant fort de leurs cohéritiers.
- 1491: A Pierre DU BOS mary et bail de Marguerite DE SAINTE ALDEGONDE.
A Sire Nicolle LE BOULLENGUIER eschevin de cette ville, advoué de Pierret et Jacquet DESPREZ enfants et héritiers de Feu demoiselle Marie DESPERLECQUES à son trespas femme de Jehan DOLHAIN et paravant veuve de feu Adrien DESPREZ père de ses dits enfants.
- 1503: A Peronne COCQUILLAN veuve de feu Oudart DE WIECHEN héritière et fille de feu Enguerrand COCQUILLAN.

Comptes des Argentiers 1514 -1515

Arriérages de rentes:

- 1485: A Demoiselle Marie DE LE DIEPPE veuve de feu Guillaume DE DONQUEURE fille et héritière de deffuncte demoiselle Ysabeau DE SAINTE ALDEGONDE à son trespas veuve de feu Jehan DE LE DIEPPE son père.
- 1485: A Se Anthoine DE LE FOSSE ayant le droit de demoiselle Marie DE BAILLEUL veuve de feu Pierre DE LE FOSSE son père.

Comptes Argentiers 1515 - 1516

Arriérages de rentes:

- 1498: Masitre Loys PEPPIN fils et héritier de feu Jehan PEPPIN;
- 1498: A Davis DAUDENFORT escuier, fils Anthoine, mary et bail de demoiselle Anthoinette DE WISSOCQ.
- 1498: A Me Anthoine DE LE FOSSE Pbre, ayant droit en partie de demoiselle Marie DE BAILLOEUL veuve de feu Pierre DE LE FOSSE.

Comptes Argentiers 1516-1517

Receptes de rentes :

- De Andrieu TARTARE au lieu de Jacques TARTARE son père.
- De Simon WALLEUX au lieu des héritiers Jehan WALLEUX.
- De Guillaume COCQUILLAN à cause de sa femme. Pour une maison.
- De Jehan DE NORTHOD fils Guillaume pour 2 maisons.

- De Pierre DELEBECQUE fils Denis pour une maison.
- De Guillaume DAUSQUE mary de la veuve Regnault DU COLLET et ses enfants, pour une maison.
- Des veuve et hoirs Martin DAUSQUE pour leur maison en la rue St Bertin Noort.
- De la veuve Jehan LE SCATTE paravant Clay COCQUILLAN.
- De Simon et Jehan LE PIN, frères, pour un moulin à vent.
- De Jehan DE SAINTE ALDEGONDE dit le Borgne de Noircarmes, pour le moulin de Corlis.

Offices vendus :

- De Coppin RIELZ pour et au proffit de Pierin DE BUSNES fils Flour, pour un état de poissonnier de mer vacant et eschu à la ville par le trespas dudit Flour DE BUSNES.
- De Robert DABLAIN pour et au proffit de Pierre DE BELLEBRONNE pour un office de courtage de grains, par les trespas de feu Jehan STORMn barbier.
- De Georges MICQUIEL caudronnier pour et au nom de Marguerite sa fille pour un office de crieur.
- De Guillaume LE CAUCHETEUR pour et au proffit de Guilbert LE CAUCHETEUR son fils pour un office d'esblarde de pourceaulx.

Dépenses de Rentes héritables :

- A Sire Anthoine DE WISSOCQ, Pbre, fils Martin.

Dépenses de Rentes à vie :

- Aux héritiers de feu Philippe LE VASSEUR ayant droit de Messire Walleran DONGNIES, aux vies de Marguerite et Catherine filles de Lionnel DONGNIES qu'il olt de Demlle Jehenne DE BRIMEU.
- A David DAUDENFORT fils Jullien, à sa vie seule.
- A Anthoine DE SEMPY Sr Dodre, à la vie de Demlle Ysabeau VERDIERE sa femme.
- A Allart BOURNEL à la vie de Messire Jehan BOURNEL, chevalier, Sr de Boncourt son frère.
- A Jehan BOMELE et Clay COCQUILLAN, à la vie seule de Guillaume COCQUILLAN.
- A Catherine MANEGOED femme de Gilles DU RIELZ et à ses enfants.
- A Loys, Jacques et aux hoirs Guillaume DE REBECQUE frères, chacun pour un tiers de rente, à la vie de henneque BOMMELE fils illegitime de Coppin BOMMELE qu'il olt de Agnés BONTEMPS, et de Gilleque BOMMELE fils Jehan qu'il olt de Colline QUEVAL .
- A euls, aux vies de Henneque BOMMELE et jehennette BOMMELE fille Guillaume qu'il olt de Jehenne LE CARBONNIER .
- A Martine COCQUILLAN veuve d'Anthoine WALLEHEY, a sa vie seule.
- A Jehan DE HEMONT, à la vie de Casinnette GRETIN sa femme.
- A Peronne COCQUILLAN fille Enguerran, à sa vie seule.
- A Guillaume COCQUILLAN, à sa vie seule.
- A Jacquemine COCQUILLAN, à sa vie seule.
- A demlle Marie DE LA GUIISNE femme de Se Jullien DE GRIBOVAL.
- Aux hoirs Jacques DE REBECQUE, à la vie seule de Jacques son fils.
- A Anne LE CHEVALIER femme de Sr Jehan BRETON.
- A Clay COCQUILLAN, à sa vie seule.

Pensions foraines :

- A Jacques CAULLIN, maistre chirurgien de ladite villepour visiter et curer plusieurs malades.
- A Josse DE LE BECQUE, chevauteur de ladite ville.
- A Jacques DE CANTELEU, apoticaire.
- A Jehan LE PETIT , chirurgien et barbier de ladite ville

Arriérages de rentes :

- 1487 : A madame Marguerite DE DONQUERRE fille Guillaume et femme de Monsieur Jehan BOURNEL, chevalier, Sr de Boncourt.
- 1487 : A maistre Nicolle, Gillette et mariette DESTIEMBECQUES frère et sœurs enfants et héritiers de deffuncts Sr Nicolle DESTIEMBECQUES et de Damlle Marie LE SCEPPE.

Arriérages de rentes:

- A Guillaume DE BIEUMONT mary et bail de damoiselle Jehenne LOISEL sa femme héritière en partie de deffuncts Baudin DE MUSSEN laisné et de damoiselle Peronne LE MAISTRE sa femme et de damoiselle Jehenne LOISEL à son trespas femme de Jehan EGLE.

Compte Argentiers 1518 - 19

Issues:

- de Jehan COCQUILLAN fils Jehan tant ad ayant le droit par transport de Walleran LE BORGNE et Jacqueline COCQUILLAN sa femme non bgs, fille et héritière de deffunct Jehan COCQUILLAN laisné son père et de Gillot, Collenet et Josse ses frères et damoiselle Marie COCQUILLAN tante bourgeoise
- De Clement DAUSQUE pour lui et ses consorts héritiers étrangers de feu Anethon DE GAND qui fut fille de Nicaise DE GAND qu'il olt de feu Marguerite DAUSQUE qui fut sa femme bgs.

Arriérages de rentes:

- 1488: A² Madame Marguerite DE DONCOEURRE fille Guillaume et femme de Monsieur Jehan BOURNEL chevalier, Sr de Boncourt, aiant droit de deffuncte Madame Marguerithe DE RABODINGHES dame dudit lieu et douairière de Beauvoir.
- 1488: A Maistre Nicolle, Gillette et Mariette DESTIEMBEQUE frère et soeurs enfants et héritiers de deffunct Se Nicolle DESTIEMBEQUE et de damoiselle Marie LE SCEPPERE.
- 1488: A Me Jacques POUILLON Pbre tant en son nom comme se faisant fort de ses frères et autres ses cohéritiers de deffuncte damoiselle Katherine COCQUILLAN à son trespas veuve de feu Guilbert LE CHEVALIER et auparavant veuve de feu Pierre POUILLON Laisné.
- 1518: A damoiselle Jehenne DESPLANCQUES veuve de feu Enguerran JULLIEN, Jehan et Marie JULLIEN frère et soeur, héritiers dudit feu Enguerran.
- 1518: A Jacques ROBERT au nom et comme se faisant fort de Robinet DE LONGUENESSE fils Vincent héritier de feu Pierre SAVARY.

Comptes Argentiers 1520 - 1521

Arriérages de rentes:

- 1493: A Vicor VISERIC tant pour lui que pour Barbe sa soeur héritiers en partie de deffuncte Brabe DE QUIENNERUE fille Henry, dernièrement veuve de feu Jehan DE METENEE sa mère et paravant de Micquiel VISERIC leur père.

Comptes Argentiers 1521 - 1522

Arriérages de rentes:

- 1518: A Claude DE MORONVAL escuier, mary de damoiselle Jehenne DU BROEUCQ paravant veuve de feu Baudin LE PAP;
- 1521: A Baudin et Jehennet LE VASSEUR frères enfants de deffuncts Philippe et de Marie GODDE qui fut sa femme
- A Jehan GUISELIN Sr d'Acquin mary et bail de Martinette BOURNEL fille bastarde de Allart BOURNEL.
- A Pierre DU CHOCQUEL mary et bail de Peronne DE LONGUENESSE.

Rentes à vie:

- A Damoiselle Jehenne HANON veuve de feu Maistre Baulde DU GROSPREY.
- A Jacques DE REBECQUE et aux héritiers de Loys et Guillaume DE REBECQUE frères , à la vie de Hanneque BOMMELE fils illégitime de Coppin qu'il olt de Agnés BON TEMPS, et de Gilleque BOMMELE fils Jehan qu'il olt de Colline QUEVAL.
- Aux vies de Hanneque BOMMELE et de Jehennette BOMMELE fille Guillaume qu'il olt de Jehenne LE CARBONNIER.
- A Damoiselle Marye DE LA GUIISNE veuve de feu Jullien DE GRIBOVAL.

- A Jehan DE HEMONT à la vie de Casinette GRIETE sa femme.
- A la veuve Guillaume LE CAUCHETEUR , à la vie de demoiselle Jehenne DE LE RUELLE femme de Jehan DE CLARQUES sa mère.
- A Hughes Sr de Bulleux, capitaine du chasteau d'Aire, à la vie seule de Jehan DE BULLEUX son fils agé de 5 à 6 ans.

Gages:

- Jacques CAULLIN, maitre chirurgien de ladite ville.

Compte Argentiers 1522 - 23

Issues:

- De Sr Robert WALLEHET eschevin de la dite ville, en l'acquit de Jacques CAUREL et Jehan DU CASTEL mary de leurs femmes filles et héritières en partie de feu Guillaume COCQUILLAN leur père, de Jossine COCQUILLAN leur soeur et de Guillemain SCOENNEMAN leur neveu bgs .

Arriérages de rentes:

- 1477: A Guillaume DE BUYMONT escuier, tant en son nom comme mary et bail de demoiselle Jehenne LOISEL et aussy advoué de Alleames et Jehenne enfants de deffunct Jehan LOISEL , et à maistre Mathieu DE LABROYE licencié es loix, au nom et ses faisant fort de demoiselle Marie DE HEZECQUE sa belle-mère et de Sire Berthelemieu LE FEBVRE Pbre, tous héritiers de deffuncts Baudin DE MUSSEM laisé et de Peronne LE MEUSTRE qui fut sa femme.
- 1477: A Jehan DE HEGHES, tant en son nom comme mary et bail de Mary MANEQUE fille et héritière de feu Pierre MANEQUE et à cette cause aussy héritier en ceste partie de deffunct Mahieu POL et Marguerite LHOMME qui fut sa femme et de Alleame WALQUIN.
- A Jehan BOUQUERY nagueres demeurant à Hesdin mary et bail de Jullienne COCQUILLAN sa femme.

Comptes Argentiers 1526 - 1527

Rentes héritables:

- A Jacquemine et Charlot DE LATTRE enfants de deffuncts Anthoine DE LATTRE ET Marguerite DINDREMAN.
- A Robert WALLEHEY , à la vie de Jacques son fils qu'il olt de Demoiselle Katherine PEPPIN.; à la vie de demoiselle Jehenne WALLEHEY femme de Jacques PREVOST sa fille; à la vie de demoiselle Martine WALLEHEY sa fille femme de Oudart DE RENTY; à la vie de Marguerite et Mariette ses filles.
- A Maistre Jehan SLINGHE docteur en Médecine et demoiselle Katherine LABITTE sa femme, et ses enfants: Jennette et Mariette.
- Anthoine DES ANNOIS fils de Charles et de demoiselle Anthoinette CAULIER.
- A Guillaume DAUSQUE aux vies de Martine DU COLLET fille de feu Regnault DU COLLET et de Demoiselle Marguerite VERDEVOIE lors sa femme, à présent femme dudit DAUSQUE, et à la vie de Marguerite DAUSQUE fille dudit Guillaume

Compte Argentiers 1527 -28

Recepte rentes héritables:

- De Guillaume DAUSQUE pour sa maison de Iarbalestre.
- De Anthoine COCQUILLAN fils Guillaume pour partie du Flégard.

Nouveaux Bourgeois

- Jacq DE LE BECQUE, escuier, fils Pierre, natif d'Aire.
- Jehan BONVOISIN, tavernier, fils Jehan, natif Hardingen

Rentes héritables:

- A Guillaume DAUSQUE 12L de rente aux vies de Martine DU COLLET fille de feu Regnault DU COLLET et de damoiselle Marguerite VERDEVOYE qui fut sa femme à présent femme dudit Guillaume, et de Marguerite DAUSQUE fille d'iceulx Guillaume et sa femme.

Arriérages de rentes et debtes:

- A Guillaume LE PARMENTIER mary de la veuve Jehan DE QUIEFDEBER pour son droit de douaire
- A Thomas LYOT mary de demoiselle Marguerite DE MONCHEAULX et à ses enfants.
- A Maistre Jehan PELLET licencié es loix demeurant à Béthune.
- A Guillaume DE SAINS et Olivier HARMEL advoués de Katherine et Godelieve DE TROY filles et héritières de feu Mathieu DE TROY .
- A Nicollas DE SAINT OMER et DE WALLON CAPELLE a été payé 15L de rente viagère sur les vies de Jacq et Adrienne DU BOIS.
- A Guillaume SACQUESPEE ayant le droit de demoiselle Liennoir SACQUESPEE veuve de feu Allard BOURNEL en son vivant Sgr de Vezignoeul et de Merliny

Compte Argentiers 1528 - 1529

Receptes :

- De Guillaume DAUSQUE pour sa maison de l'arbalestre.
- De Anthoine COCQUILLAN fils Guillaume pour partie du Flégard.
- De Jehan ALIXANDRE libraire pour une eschoppe.

Compte Argentiers 1529 - 30

Droit d'issue:

- De Clement DAUSQUE mary de Marguerite DE GRIGNY veuve de Jacques DE BOMMY héritière en partie de Anthoine DE LEUZEUX, pour le droit d'issue à cause qu'elle était bourgeoise et qu'elle s'est mariée à un non bourgeois.

Rentes héritables:

- A Jacquemine (obyt) et Charlot DE LATTRE enfants de Anthoine DE LATTRE et de Marguerite DINDREMAN qui fut sa femme.
- A Nicollas COCQUILLAN? aux vies de Jehennet et Jennetin ses enfants, et aux vies de Moiecq et Katherine ses filles.
- A Guillaume DAUSQUE aux vies de Martine DU COLLET fille de feu regnault DU COLLET et de demoiselle Marguerite VERDEVOIE sa veuve, et de Marguerite DAUSQUE fille dudit Guillaume et de ladite VERDEVOIE à présent sa femme.

Comptes Argentiers 1530 - 31

Offices eschus:

- De jehan JUET bouchier pour un estal de bouchier vacant par le trespas de Jehan LE PAP fils Lux.
- De George LE ZOMMERE pour un office de carbonnier eschu par le trespas de Baudin LE HENEUR?;

Comptes Argentiers 1531 - 1532

Receptes de rentes :

- De Robert DE HAFFRENGHES et sa femme auparavant veuve de Martin DE BEAUVAIS, pour sa maison et héritage du regnart estant sur le grand marché.
- De Jehan DE POIX fils Nicolas, pour 2 maisons.

Issues :

- De Jehan DE LE POUVE non bgs, natif de Longuenesse pour le droit d'issue par ce qu'il n'était pas bgs le jour de son mariage avec Jehenne SERDRIEUX fille Jehan et de Maroie LE ZOMMERE et aussy pour les terres et héritages succedez audit Jehan DE LE POUVE par les trespas de feu Robert DE LE POUVE son père et de Marguerite BAUCHANT sa mère.

Dépenses:

- A Jacques LE CAUCHETEUR fils Guillaume et à Guillaume LE CAUDRONNIER fils Anthoine.
- A Victor DE WISSOCQ, frère et héritier de Sire Anthoine DE WISSOCQ, pbre.
- A Demlle Jacqueline COQUILLAN veuve de feu Gilles TRAVERS.
- A Ganam DE BEAURAIN et damlle Adrienne DE WISSOCQ sa femme.
- A Jacques LE BRAURE mary de la veuve Mahieu LABITTE.
- A Charlot DELATTRE enfant de Anthoine et de Marguerite DINDREMAN.
- A Maistre Jehan SLINGHE, docteur en Médecine, aux vies de luy, de Catherine LABITTE sa femme, de Jehennette et de Mariette leurs filles.
- A Dame Augustine COSTART religieuse à Blendecques et Maitre Jehan COSTART son frère, enfants de Anthoine COSTART et damlle Willemine DE SENLECQUE sa femme.
- A Nicollas COQUILLAN, aux vies de Jehennet, jenneton, mariecque et Katherinette ses enfants.
- A Demme Katherine GRIETEN femme à présent de Philippe DE CORNEHUSE.
- Aux veuve et hoirs de feu Guillaume DAUSQUE 12 L de rente durant les vies de Martine DU COLLET fille de feu Regnauld DU COLLET et de ladite veuve et de Marguerite DAUSQUE fille dusudit Guillaume et d'icelle veuve.
- A Jacquemine COQUILLAN veuve de Gilles TRAVERS.
- A Philippe DE LE CORNEHUSE, aux vies de Jehenne DESTIEMBECQUE sa femme, de Jehenne DE LE CORNEHUSE religieuse à la Woestine, de Catherine DE LE CORNEHUSE religieuse à Ardembourg, de Anthoinette DE LE CORNEHUSE religieuse aux sœurs grise à Lescluse et de Elisabeth DE LE CORNEHUSE, ses filles.
- A Robert WALLEHEY, à la vie de Jacques WALLEHEY son fils qu'il a de Demlle Katherine PEPPIN sa femme, à la vie de Jehenne WALLEHEY sa fille, femme de Jacques LE PREVOST, à la vie de Martine sa fille femme de Oudart DE RENTY, à la vie de Marguerite sa fille, et de Mariette sa fille.

Dépenses :

- A Allard TRIBOUL Me chirurgien.
-

Compte Argentiers 1532 - 33:

Recepte des rentes héritables :

- De Anthoine COQUILLAN fils Guillaume pour partie du Flégard.
- De la veuve Guillaume DAUSQUE, pour sa maison et héritage de Larbalestre estant au haulte brulle.
- De Jehan DE POIX fils Nicollas pour 2 maisons.
- De Anthoine DAUDENFORT fils David pour une maison.

Recepte des ténements:

- De Mahieu et Guillemine LE JOSNE enfants de Jehan LE JOSNE pour la première maison en la rue du Comge;

Dépenses de rentes héritables:

- A Victor DE WISSOCQ frère et héritier de Sire Anthoine DE WISSOCQ Pbre.
- A Jehan DE HONVAULT ayant le gouvernement de Claudine DU BROEUCQ sa belle fille.
- A Demoiselle Jacqueline COQUILLAN veuve de Gilles TRAVERS.
- A Charles DE LATTRE enfants de Anthoine DE LATTRE et de Marguerite DINDREMAN.

Dépenses de rentes à vie:

- A Maistre Jehan SLINGHE docteur en Médecine aux vies de luy et de Katherine LABITTE sa femme, et de Jehennette et Mariette ses filles.
- A Dame Augustine COSTART religieuse à Blendecques aux vies de Me Jehan COSTART son frère enfants de Anthoine COSTART et de Delle Willemine DE SENLECQUE sa femme.
- A Nicollas COQUILLAN, aux vies de ses enfants : Jehennet, Jenneton, Moiecque et Katherinette.
- Aux veuves et hoirs de feu Guillaume DAUSQUE 12L de rente durant les vies de Martinne DU COLLET fille de feu Regnault DU COLLET et de Marguerite DAUSQUE fille dudit Guillaume.
- Aux héritiers de Jacques DE REBECQUE laîné, à la vie seule de Jacques DE REBECQUE Sr de la Jumelle son fils.

Comptes Argentiers 1533-34:

Receptes de rentes:

- De Crestien ZOETEMONT fils Jehan, pour sa maison.
- Des veuve et héritiers Pierre DE LE BECQUE fils Denis, pour une maison en la Tenne rue Haute.
- De Anthoine DAUDENFORT fils David, pour une maison en la rue du Castel.
- De Jehan MASSIET fils Baudin.
- De Guillaume BACHELER et Chrestienne PARMENTIER sa femme, pour 3 eschoppes.

Depenses de rentes héritables:

- A Messire Jacques DE LE BECQUE chevalier Sr de Fontaines, mary et bail de Damoiselle Anthoinette DE FAILLY fille et héritière de feu Joachim DE FAILLY Sgr de Remilly, pour une eschope.

Gages:

- A Jehan HANON apoticquaie pour avoir livré des chandeliers

Compte Argentiers 1534-35

Receptes des rentes:

- De la veuve Guillaume DAUSQUE pour sa maison
- De Ernould DE BOULLOGNE mary de la veuve Guillaume LE CLERCQ.
- De Anthoine COQUILLAN fils Guillaume.
- De Pierre DE HAFFRENGHES apoticquaie propriétaire de la maison nommée le cigne sur le grand marché.

Receptes des tenements:

- De Mahieu et Guillemine LE JOSNE enfants de Jehan LE JOSNE pour la première maison en la rue du change.

Offices echues:

- Jehennette ERNOUL fille Marc pour une office de prisage et criage de biens vancants et escheu à icelle ville par le trespas de feu Marguerite MICQUIEL fille aînée de deffunct George MICQUIEL à son trespas femme de Josse DE HEMPS .

Rentes héritables:

- A Charlot DE LATTRE fils de Anthoine et de Marguerite DINDREMAN .
- A Demoiselle Casine GRIETEN veuve de Jehan DE HEMOND.

Pensions:

- A Allard TRIBOUL Maître chirurgien dcv;
-

Compte Argentiers 1536-37:

Receptes :

- De la veuve Guillaume DAUSQUE pour sa maison et héritage de Larbalestre estant au haut Brusle.
- De Pierre DE HAFFRENGHES apoticaire propriétaire de la maison du cygne située sur le grand marché decette ville.

Receptes des Tenements:

- De Mahieu et Guillemain LE JOSNE enfants de Jehan LE JOSNE pour une maison.
- De Miqueline DE BUSNES veuve de feu Nicolas SACQUESPEE pour une échoppe.
- De Michiel TITELOUZE barbier, pour une maison.

Compte Argentiers 1538 - 39:

Receptes :

- De Maistre Jehan LE BRUN au lieu des héritiers Marguerite VERDEVOIE veuve de Guillaume DAUSQUE, pour leur maison et héritage de l'arbalestre estant au Haut-Brulle.
- De Anthoine COQUILLAN fils de Guillaume pour patie du flégard.
- De Pierre DE HAFFRENGHES apoticaire propriétaire de la maison du Cigne.

Receptes d'autres rentes:

- De Guillaume DE BEAUVAIS fils Martin au lieu des héritiers de la veuve dudit Martin, à son trespas veuve de Robert DE HAFFRENGHES, pour sa maison du Regnart estant sur le grand Marché.
- De Pierre DE COUBRONNE à cause de sa femme fille et héritière de Simon DE FREMANTEL au lieu des hoirs Jacques DE COUBRONNE.
- De Jehan DE POIX fils Nicolas.
- De Guillame LE CAUCHETEUR fils Guillaume, paravant Loys LE MAISTRE.
- De Messire Jehan DE GOMEZ chevalier, Sr du Longardin.
- De Maistre Guillaume GOFFESTE au lieu des héritiers Martin DAUSQUE.

Dépenses de rentes hérिताbles:

- A demoiselle Adrienne DE WISSOCQ veuve de feu Gauvain DE BEAURAINS, soeur et héritière de feu Victor DE WISSOCQ ; iceluy Victor frère et héritier de Se Anthoine DE WISSOCQ Pbre.
- A Messire Jacques DE LE BECQUE chevalier, Sr de Fontaines, à cause de Dame Anthoine DE FAILLY fille t héritière de feu Joachim DE FAILLY en son vivant Sr de Remilly.
- A Liévin DE REBECQUE Sr de Becquestraet, au lieu de feu Jacques DE REBECQUE son père;
- A Jacques DE ZUNEQUIN à cause de Catherine GILLEMAN sa femme fille de feu Gordian GILLEMAN.
- A Nicolas LIOT fils et héritier de feu Thomas LIOT.
- A Robert SLINGHE mary de Claudine DU BROEUCQ, fille de feu Jehan DU BROEUCQ et de demoiselle Jehenne LE PAP à son trespas femme de Jehan DE HONVAULT.
- A Nicolas et Jehan LIOT frères au lieu de feu Thomas leur père.
- A Jacques DE BERSACQUES aiant le gouvernement de sa fille qu'il olt de Marie DINDREMAN sa femme héritière en partie de Charlot DE LATTRE.

Dépenses de rente à vie:

- Aux veuve et hoirs Maistre Jehan SLINGHE en son vivant Docteur en Médecine, à la vie seule de Katherine LABITTE sa veuve; à la vie seule de Jehennete SLINGHE fille aînée dudit feu; et à la vie seule de Mariette SLINGHE fille dudit feu.
- A Dame Augustine COSTART Religieuse à Blendecques et Me Jehan COSTART Pbre son frère , enfants de Anthoine COSTART et de Demoiselle Willemine DE SENLECQUE.
- Au 5 May: aux héritiers de Jacques DE REBECQUES ; à la vie seule de Jehenne BOMMELE fille Guillaume qu'il olt de Jehenne LE CARBONNIER sa femme.
- Au 11 Mai: A Soeur Jehenne COQUILLAN Religieuse à Ste Marguerite, aux vies seules de elle et de Jehenneton sa soeur filles de feu Nicolas; aux vies seules de Moicque et Katherinette COQUILLAN filles de feu Nicolas.

- Au 25 May : A Charles DES ANNOIS; aux vies de Jehennette DE LE PARIERE sa nièce et de Anthoine DES ANNOIS son fils.
- Au 2 Juin: A Philippe DE LE CORNEHUZE, à la vie seule de demoiselle Casine GRIETEN sa femme.
- Au 7 Juin: Aux veuve et hoir Guillaume DAUSQUE 12L de rente durant les vies de Martine fille de feu Regnault DU COLLET et de ladite veuve, et de Marguerite DAUSQUE fille dudit Guillaume et d'icelle veuve.
- Au 15 Juillet : A Philippe DE LE CORNEHUZE , 12L de rente aux vies de Jehenne DE LE CORNEHUZE, Religieuse à Le Woestine, Anne DE LE CORNEHUZE Religieuse à Ardembourg, Anthoinette Religieuse aux Grises Soeurs de L'Escluse, et Elizabeth DE LE CORNEHUZE filles dudit Philippe et de Demoiselle Jehenne DESTIEMBECQUE sa femme.
- Au 20 Juillet : A Robert WALHEY , à la vie seule de Jacquet son fils qu'il olt de Katherine PEPPIN sa femme; à la vie de Jehenne WALHEY sa fille femme de Jacques LE PRUVOST; à la vie de Martine WALHEY sa fille femme de Porrus DANEL; à la vie de Marguerite WALHEY sa fille Religieuse à Ste Katherine hors le Haut-Pont, à la vie de Mariette WALHEY sa fille femme de Jehan LIMES demt à Dunkerque.
- Au 25 Juillet : A Madame DE MORBECQUE, à la vie seule de Philippe DE MORBECQUE son fils.
- Au 2 Aout : A Nicolas SLINGHE au lieu de Gaspar DE LE WALLE demt à Ypres, aux vies de Robinet et Jehennet SLINGHE ses enfants que au lieu de Anne DE LE WALLE fille légitime dudit Gaspar et de Loise DE LE WALLE sa fille illégitime.
- Au 1 Octobre: Aux héritiers Me Alleames DE MUSSEM, à la vie seule de demoiselle Marie DE HEZECQUE veuve de feu Augustin DE RENTI.
-

Gages:

- A Allard TRIBOUL Maistre chirurgien en cette ville 10 Livres par an.

Arriérages de rentes:

- A Pierre BRUNET caucheteur mary et bail de Catherine DE TROY fille et héritière de feu Mahieu DE TROY.

Compte des Argentiers 1539 - 1540:

Receptes de rentes héritables:

- De Maistre Jehan LE BRUN au lieu des héritiers Marguerite VERDEVOIE veuve de Guillaume DAUSQUE.
- De Anthoine LE GAY et Pasquier DESQUIRES maris de leurs femmes filles et héritières de la veuve Guillaume LE CLERCQ à son trespas femme de Ernoul DE BOULLONGNE.
- De Anthoine COCQUILLAN fils Guillaume.

Rentes héritables:

- A Pierre DE WAVRANS à cause de Jacquemine POUILLON sa femme fille de Guillaume.
- A Guillaume CANTELEU fils Jacques.
- A Anthoine LE GAY orphèvre à cause des enfants qu'il a eut de LE CLERCQ sa femme fille de Guillaume.
- A Nicollas DE BERGHES à cause de sa femme fille de feu Enguerran BERNARD.
- A Robert SLINGHE mary de Claudine DU BROEUCQ fille des + Jehan DU BROEUCQ et de demoiselle Jehenne LE PAP à son trespas femme de Jehan DE HONVAULT.

Don d'aumosne:

- A Maistre Jehan BAILLET chirurgien pour son son salaire et vacacion d'avoir taillié le fils de Jehan BACHELER nommé Marand âgé de 5 mois qui estoit descompu.

Dépense de Prisonniers:

- Huchon DE SAINTE ALDEGONDE venu par mandement de Messieurs en prison le vendredi penultième de Janvier 1529 accusé d'être entechiet de la secte lutheriene et fut délivré pour être sentencé d'estre exterminé par le feu, le jeudi 18 Mars = 48 jours de prison.

Compte Argentiers 1540 - 41:

Receptes de rentes héritables:

- De Pierre DE HAFFRENGHES, apoticaire, propriétaire de la maison de chine.

Pensions foraines:

- A la veuve de feu Wyart DAUSQUE pour cet an et à son trespas l'un des connestables des grands arbalestriers.

Compte Argentiers 1542 - 43:

Receptes Rentes héritables:

- De Anthoine COQUILLAN fils Guillaume;
- De Guillaume DE BEAUVAIS fils Martin, au lieu des héritiers dudit Martin à sontrespas veuve de Robert DE HAFFRENGHES pour sa maison et héritage du Renard.
- De Pierre DE COUBRONNE à cause de sa femme fille et héritière de feu Simon DE FREMANTEL.
- De Jehan DE POIX fils Nicollas pour 2 maisons.
- De Guillaume CANTELEU fils de Jacques.
- De Jacques WALLERY mary de demoiselle Marguerite LE SCACHT.
- De Pierre DE LE BECQUE fils et héritier de feu Pierre fils Denis.

Receptes des ténements:

- De Mahieu et Guillemain LE JEUNE enfants de Jehan LE JEUNE pour une maison;

Bourgeois nouveaux: Me Pierre VASSEUR médecin;

Rentes viagères:

- De Jehan LE NORMAND bourgeois et greffier du bailliage 40L par an à la vie de demoiselle Marguerite DE BERSACQUES sa femme.
- De Jehan DE LE NEF bgs à la vie de Jennette DE LE NEF sa fille.
- De Maistre Artus PREUDHOMME licencié es lois conseiller principal de cette ville à la vie de Adrien son fils âgé de 14 ans. et Delle Barbe DORESMIEULX sa femme.
- De Jehennet et Chistophle DE GUISNES fils de Jehan.
- De Nicolas SLINGHE à la vie de Demoiselle Jenne sa fille veuve de Robert HERPOUL, à la vie de Jacques son fils âgé de 19 ans.
- De Robert DE HAFFRENGUES à la vie de Boidinne LE FEBVRE sa femme.
- De Sire Pierre DELFT eschevin dcx aux vies de Jacques son fils âgé de 14 ans, Anthoinette sa fille âgée de 17 ans, at Clairette sa fille 15 ans.
- De Pierre LE COCQ à la vie de Mariette sa fille 10 ans.
- De demoiselle Ysabeau DE HONVAULT religieuse de Ste Claire 18 ans.
- De Jehan LE FEBVRE en l'an passé eschevin tuteur et advoué de Charles DE ROGIERVILLE fils naturel de Me Jehan DE ROGIERVILLE en son vivant secrétaire de l'Empereur pour vente de maison en la ville de Gand.
- De Jehan DORESMIEULX procureur postulant à la chambre d'Artois en la vlle d'Arras, à la vie de Jacqueline DORESMIEULX.
- De Gilles GILLEMEN receveur de l'empereur aux vies de Se Maximilien GILLEMEN Pbre Religieux à l'abbaye de St Bertin et de Agnés fille dudit Receveur qu'il olt de Demoiselle Ysabeau DU MORTIER sa femme.

Comptes Argentiers 1543 - 44

Receptes rentes héritables:

Dépenses de rentes viagères:

- A Me Arthus PREUDHOMME licencié es loix, conseiller Principal de la ville de St Omer, à la vie seule de Adrien son fils âgé de 14 ans.
- A Jehan LE FEBVRE tuteur de Charles DE ROGIERVILLE fils naturel de Me Jehan.

Pension foraine:

- A Me Allard TRIBOU Me Chirurgien de cette ville aux gages de 40L.
- A Josse de BERQUEM chirurgien, Jacques BALLIN Bourgeois et cjurgien, Me Guillaume DE SAINTZ chirurgien, Nicollas NYOS chirurgien, Josse THERET chirurgien bourgeois,

Comptes Argentiers 1545 - 46

VU

Comptes Argentiers 1546 - 47

Receptes rentes :

- De Anthoine COCQUILLAN fils Guillaume pour partie du flégard.
- De Crestien ZOUTEMONT fils Jehan pour une maison;
- De Guillaume DE BEAUVAIS fils Martin;
- De Pierre DE LE BECQUE fils Pierre et ledit Pierre fils Denis.
- De Pierre DE COUBRONNE mary de sa femme fille et héritière de feu Simon DE FREMANTEL;
- De Jullien BOIAVAL au lieu de Se Jehan DE BOIAVAL Pbre;
- De Clay LE LARDEUR fils Ernoult.

Receptes des ténements:

- De Mahieu et Guillaume LE JOENNE enfants de Jehan LE JOENNE pour la première maison.
- De Allard ALIXANDRE libraire au lieu de Jehan MANECHIER pour une eschoppe à l'entrée de la halle des cordonniers.

Offices vendus :

- Un etal de poissonnier de mer à Nicolas BELQUENAIRE fils Leurent

Rentes héritables :

- A Jacques DE ZUNNEQUIN, à cause de Dalle Catherine GILLEMAN sa femme, fille Gordian.
- Au Sr de WAINES mary de sa femme fille de Jacques LE CHEVALIER.
- A Pierre SALOMMEZ mary de Damlle POUILLON sa femme, au lieu de Guilbert CAUCHETEUR aussy mary de Jacquemine POUILLON.
- A Jehan DE HAFFRENGHES mary de Marguerite CANTELEU.
- Aux enfants de feu Anthoine LEGAY qu'il olt de Martine LE CLERCQ fille Guillaume.
- A Jehan HOURDEL mary de sa femme fille de + Me Jehan SLINGHE.
- A la veuve de Nicolas COCQUILLAN, aux vies de Jehennette, Mayecque et Catherinette ses filles.
- Aux hoirs de Guillaume DAUSQUE, durants les vies de Martinne fille de feu Regnault DU COLLET et de Marguerite DAUSQUE fille dudit Guillaume et de ladite veuve.
- A Jacques WALLEHEY fils Robert.
- A Robert WALLEHEY , à la vie de Jehenne sa fille femme de Jacques PREVOST ; à la vie de Martine sa fille femme de Porrui DANIEL ; à la vie de Marguerite sa fille Religieuse à Ste Catherine hors le Haut-Pont ; à la vie de Mariette sa fille femme de Jehan LUNYS, de Dunquerque.
- A Nicolas SLINGHE, aux vies de Robert et Jehennet ses enfants.
- A Me Arthus PREUDHOMME licencié es loix, à la vie de Adrien son fils de 20 ans.
- A Jehan ROBINS mary de Jehenne SLINGHE sa femme fille Nicolas.
- A Pierre DELFT, aux vies de Jacquet, Anthoinette et Clarette ses enfants.
- A Charles ROGIERVILLE fils naturel de Me Jehan ROGIERVILLE.
- A Jehan DORESMIEULX Procureur postulant au Conseil d'Artois, à la vie de Jacqueline sa fille.
- A Gilles GILLEMAN, aux vies de Sire Maximilien GILLEMAN religieux à St Bertin son frère et Agnés GILLEMAN fille dudit Gilles.

Allard TRIBOUL Me chirurgien de la ville, aux gages de 10 Livres par an.

Comptes Argentiers 1547 - 48

Receptes de rentes:

receptes:

- De Jehan DE FRANCQUEVILLE pour le louaige d'une maison située au Haut-Pont.

Rentes héritables:

- A Jacques DE ZUNNEQUIN à cause de demoiselle Catherine GILLEMAN sa femme fille de feu Gordian.

- A Anthoine COCQUILLAN au lieu des veuve et hoirs Ernoul LE CAUCHETEUR.
- Au Sr de Wasnes mary de sa femme fille Jacques LE CHEVALIER.
- A Thomas LYOT fils Nicolas
- A Pierre DE SALOMEZ mary de demoiselle POUILLON sa femme.
- Aux enfants de feu Anthoine LE GAY qu'il olt de Martine LE CLERCQ fille Guillaume.
- A demoiselle Ysabeau DE HONVAULT Religieuse à l'abbaye de Ste Claire.
- A Jacques WALLEHEY fils Robert.
- A Anthoine DASSIGNIES mary de sa femme fille de Jacques CHEVALIER.
- A Marie LE CHEVALIER fille de feu Jacques.
- A Me Jehan HOURDEL mary de sa femme fille de feu Me Jehan SLINGHE.
- A Jehan LE NORMAND à la vie de Marguerite DE BERSACQUES sa femme.
- A Jehan BYNOT mary de la veuve Me Artus PRUDHOMME licencié es loix, et à la vie de son fils Adrien âgé de 20 ans.

Gages

- A Allard TRIBOUL Me chirurgien.
- A Guillaume CANTELEU, apoticquaire en cette ville.
- A Jehan DE MONECOVE mary et bail de Catherine LE LARDEUR.

Comptes Argentiers 1554 - 55

Rentes héritables:

- De Guilbert COCQUILLAN et autres héritiers , paravant Anthoine COCQUILLAN fils Guillaume.
- De Jehan DE HAFFRENGHES paravant Pierre DE HAFFRENGHES en son vivant apoticquaire et propriétaire de la maison du chine.
- De Anthoine DAUSQUE orphèvre par achat de Jacques DE WESTECQUE pour la maison seant en la rue du change
- De Pierre DE LE BECQUE fils Pierre

Receptes des ténements:

- De Pierre LAURENS orphèvre par acquisition de Jherosme LE BOUCQ pour une maison

Rentes héritables:

Gages:

- A Maistre Jehan HANNON maitre chirurgien de cette ville après le trespas de Me Baude DU HOCQUET.
-

Comptes Argentiers 1555 - 56

Recepte des Ténements:

- De Franchois NYEPCHE joellier pour dersser une hobette de bois au boult de la grande halle.
-

Comptes Argentiers 1556 - 57

Offices vendues:

- A Allard DAUSQUES drappier pour un office de mesureur de blé et autres grains suite au trépas de feu Ghis ROBINS.

receptes:

- Les héritiers de feue demoiselle Felix DE PRAIELLE dernièrement veuve de feu Gilles DAUSQUE: droit d'issue.

Rentes viagères:

- A Charles DE ROGIERVILLE fils naturel de Me Jehan.
- A Jehan GAVELLE Laisné 30 livres pour la vie de Estienne GAVELLE son fils naturel.
- A Me Thomas LIOT licencié es loix, 40 livres de rente à la vie de demoiselle Marie DE ZURLIES à présent femme de Me Christophle WERBIER aussy licencié es loix et paravant veuve de feu Nicollas LIOT fils Jehan.
- A Julline TOURAINE bgs à la vie de Agnés sa fille, 15 ans.
- A Anthoinette MATON, 26 ans, soeur de Mathieu MATON.
- A Jehan DE LE NEF bgs , 30 livres de rente la vie durant de demoiselle Jehenne DE LE NEF sa fille femme de Se Jherosme LE MERCHIER eschevin dcv, et la vie durant de Christophle DE LE NEF son neveu fils de feu Jacques, 15 ans?

Comptes Argentiers 1557 - 58

Rentes héritables:

- De Jehan GAVELLE Laisné pour 40livres à lavie de Nicolas GAVELLE 27 ans et Charles GAVELLES 17 ans, ses enfants.
- A Sire Guillaume CANTELEU eschevin de cette ville l'an passé pour 80 livres de rentes à la vie de Jullienne CANTELEU sa fille Religieuse à la Woestine 17 ans, à la vie de Anthoine CANTELEU religieux à Clermares 16 ans; Catherine CANTELEU 9 ans, Marguerite CANTELEU 10 ans; Jehenne CANETLEU 7 ans, Jacqueline CANTELEU 11 ans, Pierre CANTELEU 5 ans, Eugéne CANTELEU 3 ans, Claudine CNATELEU &' ans, tous enfants dudit Guillaume.
- De Jehan DE MILLEVILLE, à la vie de Barbe 16 ans, Bonne, 13 ans, Charles 14 ans, et Isabeau 9 ans, tous ses enfants.
- De Anthoinette DE LATTRE veuve de Pierre DU BOS , à la vie de Marguerite DU BOS, 14 ans;

Comptes Argentiers 1558 - 59

Receptes des Tenements:

- De Pierre LAURENS orphevre paravant luy Jerosme LE BOUCQ pour sa maison.

Rentes viagères:

- De Loys DU BOIS fils de Jacques natif de Febvin estudiant en l'université de Louvain.
- De Mariette PEPIN fille de Robert, 5 ans.
- De Jehan PRUVOST et demoiselle Marie LE WINTRE sa femme, à la vie de Loys LE PRUVOST son fils et demoiselle Jacqueline DIZEMGHEN femme audit Loys.

Comptes Argentiers 1559 - 60

Offices eschus:

- De Anthoine DAUSQUE pour un office de mesureur de caux par le trespas de Robert DE LE PIERRE.

Comptes Argentiers 1562 - 63

Rentes viagères:

- A Jehan LOUCHART à cause de Jehenne SLINGHE sa femme.
- Aux enfants de feu Nicollas SLINGHE: Se Jacques SLINGHE religieux à Watten et Me Jacques SLINGHES chanoine à Ste Anne de Douai.

Comptes Argentiers 1563 - 64

Rente viagères:

- A Jehan DORESMIEULX procureur postulant à la vie de Jacqueline sa fille.
 - A Agnes GILLEMAN fille de Gilles.
 - A Catherine DU CORNET veuve de Pierre LE COCQ, à la vie de Mariette sa fille.
- A Franchois OMONT à cause de sa femme fille de Pierre DE DELFT.
- A George TURPIN à cause de Marie COCQUILLAN sa femme paravant veuve de Jehan SLINGHE.
 - A Nicollas GAVELLE receveur des Impots a esté payé 40 livres de rente à la vie dudit Nicolas agé de 28 ans et à la vie de Charles GAVELLE agé de 18 ans, enfants de Jehan GAVELLE.
 - A Jehan PESQUEUR crassier et marchand demt en cette ville, rentes sur les vies de Jacquemine BAUBREL sa femme agée de 21 ans, et de Catherine PECQUEUR fille audit Jehan agée de 10 ans..

Comptes Argentiers 1565 - 66

Droit d'issue aux mains de Me Jehan MALPAN docteur en Médecine et eschevin de cette ville, et avec luy Joachim DE ROGIERVILLE clercq.

Receptes des tenements:

- De Jaspard PREVOST orphèvre pour sa maison faisant le touquet de la rue du Change.
- De Benoit TITELOUZE paravant Michel son père.
- De Pierre LAURENS orphèvre, paravnt luy Jhérosme LE BOUCQ.

Receptes communes:

- Des héritiers de demoiselle Félix DE PRAIELLE veuve de Gilles DAUSQUE.

Rentes héritables:

- A Me Jehan MALPAU docteur en Médecine, à cause de sa femme fille de David DU WAL.
- Aux héritiers de feu Jehan COCQUILLAN, à la vie de Sœur Catherine COCQUILLAN, religieuse au Couvent des Grises Sœurs en cette ville.
- Aux héritiers Nicollas SLINGHE, à la vie de Sire Jacques SLINGHE Religieux à Wattenes et Mre Jacques SLINGHES chanoine de Ste Ame à Douay enfants dudit feu Nicollas.
- A Agnés GILLEMAN fille de Gilles.
- A Robert DE BEAUVAIS paravant Hendricq REEL mary et bail de Marie COCQUILLAN fille de Anthoine, paravant veuve de Mahieu BROUDERE.
- A Jehan LOUCHART à cause de Jehenne SLINGHE sa femme.
- A Francois OMOND à cause de sa femme fille de Pierre DE DELFT.
- A Catherine DU CORNET veuve de feu Pierre LE COCQ..
- A George TURPIN à cause de Marie COCQUILLAN sa femme paravant veuve de Jehan SLINGHUE.
- A Me Sébastien HANEDOUCHE, Jehan HANEDOUCHE, Robert DE HAULTECLOCQUE, Damoiselle Claude HANEDOUCHE, Jehan LE CONTE à cause de Delle Jehenne HANEDOUCHE sa femme, 4L de rente à lavie seule de Soeur Marguerite HANEDOUCHE Religieuse Professe au Couvent de l'Annonciation en la ville de Béthune.
- A Mathieu MATON 24L de rente à la vie de Philippe son fils, 21 ans, Anthoinette, 20 ans, Fiacre, 18 ans et Jehenne MATON 12ans.
- A Jehan LE FEBVRE lieutenant particulier du Grand Bailly de cette ville, et Demoiselle Crestienne BACHELER sa femme; à la vie de Jehan LE MARCHANT fils de Nicolas; et la vie de Marie DE LE NORD 26 ans, nièce dudit Jehan LE FEBVRE.
- A Jacquemine SACQUESPEE femme de Adrien DE LANNOY bourgeois de cette ville; sur la vie de Martin DE LANNOY, 17 ans; sur la vie de Jehenne DE LANNOY, 24 ans, fille dudit Adrien qu'il olt de Marie DE BOMY sa première femme.
- Aux héritiers de Nicaise DE LE BECQUE, à la vie de Dame Isabeau DE LE BECQUE sa fille Religieuse au Couvent de Sains lez la ville de Douay.
- A Guillaume CANTELLEU, eschevin de St Omer, à la vie de Jullienne CANTELEU âgée de 16 ans.
- A Maistre Louys DU BOIS fils Jacques, natif de Febvin, présentement estudiant à Louvain.

- A Damlle Marie DESQUIERES veuve de Jehan DE GUISNES, à la vie de Anthoinette DE GUISNES et Jehennette DE GUISNES, 8 ans, filles de Christophe.
- A Mathieu MATON, à la vie de Philippe , son fils, 21 ans, Antoinette, sa fille, 20 ans, Fiacre, 18 ans et Jehenne MATON , 12 ans.
- Aux héritiers Jullien TOURAINE, a la vie de Anthoinette sa fille, 21 ans.
- A Anthoinette MATTON, sœur au dit MATTON, 32 ans, à sa vie seule.
- Aux hoirs Pierre DANEL, à la vie de Magdelaine DANEL, 18 ans, fille de David, à la vie de Nicaise LE MERCHIER fils Guillaume et Jacqueline DANEL, 20 ans, et à Chrestienette MERCHIER fille de Guillaume, 37 ans.
- A Claude ANDRIEU, la vie durant de Anne ANDRIEU, 17 ans, à Clairette ANDRIEU, et a Flourence ANDRIEU, 10 ans.
- Aux hoirs Jacques DE HEUCHIN, à la vie de Angoulle DE HEUCHIN, sa fille, 12 ans.
- A Jehan LE PREVOST et damlle Marie LE WINTER sa femme, à la vie de Loys PREVOST son fils et Damlle Jacqueline DIZENGHE sa femme.
- A Jehan LEFEBVRE, lieutenant particulier de Monsr le Grand Bailly de ceste ville et damlle Chestienne BACHELLER sa femme, à la vie de Jehan LE MARCHANT fils Nicolas , 21 ans, sur la vie de Marie DE LE NORD niece dudit Jehan LEFEBVRE, 26 ans.
- A Jacquemine SACQUESPEE femme de Adrien DE LANNOY, bgs de cette ville, à la vie de Martin DE LANNOY, 17 ans, à la vie de Jehenne DE LANNOY , 24 ans, fille audit Adrien, qu'il olt de Marie DE BOMY sa première femme.

Offices vendues :

- De Robert DU VAL pour la provision de l'office de Greffier de l'argenterie, au lieu de deffunct Thomas LYOT

Pensions foraines :

- A Me Jehan HANNON, chirurgien de cette ville.
- A Lambert MARSILLE commis watergrave à Blendecques pour visiter et avoir regard sur la rivière de AA, qui va depuis Hallines juqu'a Arques, aux gages de trente deux sols.

Comptes Argentiers 1566 - 67

Receptes de rentes héritables:

- De Noble Homme Anthoine HANNON, Sr de Cahen, paravant les hoirs Philippe DE REBECQUE.
- De Jehan DE COUBRONNE paravant Pierre son père à cause de sa femme fille de feu Simon DE FREMANTEL.

Comptes Argentiers 1569 – 70

Receptes de rentes héritables :

- De Marand BEUDIN paravant les hoirs Guillaume DAUSQUE pour sa maison nommée Labalestre estant au Haut Brusle.
- De Jehan DE HAFFRENGHES paravant son père, pour la maison du chinne située sur le grand Marché.
- De Anthoine DAUSQUE, orphèvre paravnt les hoirs Jacques DE WESTECQUE, par achat de maison en la rue du Change.
- De Pierre BRUNET paravant Guillaume BEAUVOIS fils Martin, pour la maison du Regnart.
- Des héritiers Mre Guillaume GOFFETTE en son vivant Bailly de St Bertin, au lieu des hoirs Bertin DAUSQUE, pour sa maison en la rue St Bertin au lez nord.
- De Jehan DE COUBRONNE paravnt Pierre son père, à cause de sa femme fille de feu Simon DE FREMANTEL, pour un jardin.
- De Jehan DE BERQUEM paravnt luy Bon son père, pour sa maison estant el la grosse Rue au lez Nort.

Receptes des ténements et maisons :

- De Gaspard PREVOST, orphèvre, pour sa maison et héritage faisant le touquet de la rue du change au lez West sur le marchiet, qu'il a acquit à Pierre DE FONTAINE.
- De Benoist TITELOUZE paravant Michiel son père, pour la maison par luy achetée à cette ville.
- De Pierre LAURENS, orphèvre paravant luy Jheromme LE BOUCQ, pour sa maison.
- De la veuve Pierre FISCHAU, libraire, pour une eschoppe sous la chappelle Notre Dame sur le Grand Marché.
- De Allart ALEXANDRE, libraire, pour une eschoppe à l'entrée de la halle des cordowanniers.

Dépenses de rentes héritables :

- Au Sr DE FONTAINES fils et héritier de Dame Anthoine DE FAILLY, pour une eschoppe.
- A Damlle Anne DU JARDIN veuve de Bernard DU COUSTRE.
- A Philippe MATON paravant Me Mathieu MATON son père.
- A Me Jehan MALPAU, docteur en Médecine, à cause de sa femme fille de David DU VAL.
- A Damlle Anthoinette DE LATTRE veuve de feu Pierre DU BOIS.

Rentes à Vies :

- Aux héritiers de feu Jehan COCQUILLAN, à la vie de Sœur Catherine COCQUILLAN, Religieuse au Couvent des Sœurs Grises en cette ville.
- De Jehan DE CORNEHUZE fils et héritier de feu Nicollas.
- Aux héritiers de Nicollas SLINGHE, à la vie de Robert SLINGHE son fils.
- A Dalle Marguerite DE BERSACQUES, veuve de Jehan LE NORMAND, à sa vie seule.
- A Jehan LOUCHART, à cause de Jehenne SLINGHE sa femme.
- Aux héritiers Nicollas SLINGHE, à la vie de Sire Jacques SLINGHE Religieux de Watten et Me Jacques SLINGHE chanoine de St Amé à Douai ses enfants.
- A Franchois OMONT à cause de sa femme fille de Pierre DE DELFT.
-

Comptes Argentiers 1570 - 71

Rentes héritables:

- De Anthoine DAUSQUE, orphèvre, paravnt les hoirs Jacques DE WESTECQUE.
- De Pierre BRUNET paravant Guillaume BEAUVOIS fils Martin.
- De Jehan DE FRANCQUEVILLE paravant Jacques DE GAND.
- De Jehan DE COUBRONNE paravant Pierre son père.

Rentes héritables:

- A Robert DE BEAUVAIS paravant Hendricq ROEL mary de Marie COCQUILLAN fille de Anthoine, paravant la vauve Mahieu BRODERE.
- A Denis CARRE mary de Delle DE ZURLIES fille et héritière de Anthoine DE ZURLIES.
- A Damoiselle Anthoinette DE LATTRE veuve de feu Pierre DU BOIS.
- A Me Jehan DE MALPAU Docteur en Médecine, à cause de sa femme fille de David DU VAL.
- A Jehan LOUCHART à cause de Jehenne SLINGHE sa femme.
- A François OMOND à cause de sa femme fille de Pierre DE DELFT.
- Aux héritiers Catherine DU CORNET à son trespas veuve de Pierre LE COCQ et à Mariette sa fille.
- A Gilles DE BERSACQUES escuier, mary de Dale Agnés GILLEMAN fille de Gilles GILLEMAN.
- A George TURPIN à cause de Marie COCQUILLAN sa femme paravant veuve de Jehan SLINGHE.
- A Claude ANDRIEU, à la vie de sa fille Jehenne, 32 ans et de son fils Louys, 25 ans; et Marie sa fille Religieuse à Ste Claire.
- A Nicollas ANDRIEU et Jehenne BROIDE sa femme, par transport de Wallerand BROIDE Greffier du Bailliage d'Aire.
- A Jehan DE LE BECQUE mary de Adrienne BROIDE fille Philippe.
- A Mathieu MATON et à la vie de Fiacre MATON, 23 ans et Jehenne MATON, 21 ans.
- A Delle Catherine CASTELLAIN dernièrement veuve de Anthoine MERCHIER.
- A Me Jehan DE LE BECQUE chanoine de l'église St Betremieux de Béthune, à la vie de Soeur Anthoinette DE LE BECQUE Religieuse au Couvent de Saincte, 36 ans.
- Aux héritiers Nicaise DE LE BECQUE rente à la vie de Ysabeau DE LE BECQUE sa fille agée de ... ans Religieuse à Sains les Douai.
- A Me Louis DU BOIS fils Jacques, natif de Febvin.

- A Loys MALLEBRANCQUE mary de Antoinette TOURAINE bgs de cette ville à la vie de Anthoinette TOURAINE 26 ans.
- A Jehan DE MILLEVILLE mary de Anthoinette MATON , 36 ans, soeur audit Mathieu MATON.
- A Jacquemine SACQUESPEE femme de Adrien DE LANNOY bgs de cette ville, à la vie de Jehenne DE LANNOY, 29 ans.

Pensions:

- A Me Olivier DERICQ chirurgien

Compte Argentiers 1574 - 75:

Receptes de rentes héritables:

- De Nicolas DE HAFFRENGHES paravant Jehan DE HAFFRENGHES son frère pour la maison du cygne.
- De Gaspar PRUVOST orphèvre paravant luy Pierre WESPET, pour une maison en la rue du Change.
- De Anthoine DAUSQUE orphèvre paravant les hoirs Jacques DE WESTECQUE, pour achat d'une maison où il demeure en la rue du Change.

Rentes de maisons:

- De Benoist TITELOUZE paravant Michiel son père.

Me Jehan PETRE, chirurgien a assisté les malades de la peste.

- Pierre DE ROMPAY , apoticaire a livré des drogues et médicaments à plusieurs pauvres bourgeois empestés;

Comptes Argentiers 1576 - 77

Rentes héritables:

- De Jehan BONVOISIN paravant Maistre Mathieu MATON son beau-père.
- A Maistre Jehan DE MALPAU docteur en Médecine, à cause de sa femme fille de David DU VAL.
- Aux héritiers Robert DE BEAUVOIS paravnt Hendryck REEL mary et bail de Marie COCQUILLAN fille Anthoine, paravant veuve de Mahieu BROUDE.
- A Denis CARRE mary de demoiselle Ysabeau DE ZURLIES fille et héritière à portion de feu Anthoine DE ZURLIES.

Comptes Argentiers 1583-84:

Receptes:

- De Anthoine DAUSQUE orfèvre pour sa maison du Pélican en la rue du Change.
- De Jacques PRUVOST, aurphevre paravant luy Pierre WETEZOET, pour une maison en la rue du Chambge.
- De Clais LARDEUR fils Emmanuel pour un manoir de terre gisans à Tatinghem, venant deladite Jossine.
- De la veuve Pierre LAUREN, orphevre pour sa maison.
- De Allard ALEXANDRE libraire pour une eschoppe qu'il tient à louage.
- De Marguerite PERDU veuve de feu Marcq DE LANNOY, pour 2 moulins à Blendecques.

Rentes :

- A Jehan LOUCHART, mary et bail de Dalle Jehenne SLINGHE.
- A Sr Claude ANDRIEU, à la vie de Jehenne ANDRIEU sa fille, veuve de feu Nicolas GAVELLE, de Loys son fils religieux à l'abbaye de Ham, de Marie ANDRIEU sa fille Religieuse à Ste Claire, de Anne, Florence et Claire ses filles.

Veuve Jehan DE FRANCQUEVILLE.

Comptes Argentiers 1584-85:

Receptes:

- De Gaspard PRUVOST aarphevre paravant luy Pierre WETZOET pour une maison et héritage dans la rue du Change : 323 Livres pour l'achat.
- De Anthoine DAUSQUE aarphevre paravant les héritiers Jacques DE WESTECQUE pour la maison du Pellican en la rue du Change vendue aux enchères et chargée rente.

Rentes:

- De Jehan DE COUBRONNE file Pierre
- De George DU THIL paravant son père.
- De Anthoine PRUVOST drappier drappant paravant Appollyne GALLARDE sa mère.

Rentes Viagères:

- Aux religieuses du Couvent de Pont Rouart, à la vie de Dalle Madeleine DAUSQUE religieuse audit lieu.
 - A Sr Claude ANDRIEU, à la vie de Jehenne ANDRIEU sa fille, à la vie de Loys son fils religieux à l'abbaye de Ham, et à la vie de Marie sa fille religieuse à Ste Claire.
 - Sr Jehan LOUCHART mary de delle Jehenne SLINGHE.
 - A Jehan HANNEDOUCHE, Robert HAULTECLOCQUE mary de Delle Claire HANNEDOUCHE, Jehan LE CONTE à cause de Delle Anthoinette HANNEDOUCHE Religieuse au Couvent de l'Annonciade à Béthune.
 - De Delle Catherine CASTELLAIN dernièrement veuve de + Anthoine LE MERCHIER.
 - A Pierre DE DELF agé de 30 ans et à Franchoise DE DELF agée de 24 ans Religieuse à Blendecques.
 - A Guillaume DE CANTELEU à la vie de Jullienne sa fille.
 - A Claude ANDRIEU, à la vie de ses enfants Anne, Franchoise et Claire.
 - A Demoiselle Marie LE WINTRE veuve de feu Jehan PRUVOST , aux vies de Sr Louis PRUVOST et Jacqueline DESLINGHES sa femme.
 - A Guillaume VAN DOLRE , à la vie de Demoiselle Jehenne SLINGHE sa femme.
- Paiement à Josse DE VOS, Me Chirurgien, pour la maladie contagieuse en 1582.

Comptes Argentiers 1589 - 1590

Receptes:

- De Gaspard PRUVOST orphèvre paravant luy Pierre WENTZOET pour une maison dans la rue du change.
- De Martin et Jehan DE LE CAUCHIE frères.

Paix de bannis:

- Allard ALIXANDRE pour adultère.
- Guillaume DE LE HAYE notaire, pour négligence pour feu de cheminée.

Comptes Argentiers 1593 - 1594

Rentes héritables:

- Jacques DAUSQUE fils Anthoine pour sa maison du Pellican .
 - Thomas LHEUREUX orfèvre paravant Pierre OULTRES, pour sa maison en la rue du change.
-